

Abraham Moles toujours d'actualité

Michel Mathien, CUEJ-IHE. Université de Strasbourg. Bibliographie à la demande : m.mathien@wanadoo.fr

Abraham Moles est-il toujours d'actualité ? Plusieurs fois sollicité pour m'exprimer sur l'œuvre d'un des fondateurs des SIC en France, je ne saurais que confirmer ici la pertinence de ses travaux, théories et observations dans l'évolution de l'environnement communicationnel et, surtout, leur prédictivité. Que ce soit dans la perspective des recherches en communication en général, celle de la communication des organisations ou des médias de masse, voire de l'organisation sociale et de la culture. Mais rappelons, en préalable, que Moles (1920-1992) a poussé ses approches vers les sciences sociales et humaines à partir des sciences exactes (dont les mathématiques, la physique et l'électroacoustique) et leur prétention à l'exactitude. Les SIC étaient alors à peine en constitution. Même s'il s'est imposé, et s'il a imposé en tant que chercheur, des principes et cheminements méthodologiques rigoureux, notamment en mettant le sens de toute chose entre parenthèses pour aborder l'étude d'un objet ou d'un phénomène, la place de l'être humain a toujours été au centre de ses considérations sur « la » communication. Mot évidemment à comprendre dans sa polysémie allant de la matérialité de l'acte (communicatio) à l'échange (communicare) et à son résultat social (communitas), mais dont il dénonçait aussi les usages courants souvent fort imprécis.

L'homme « ici et maintenant » dans sa « bulle personnelle »

Déjà dans La théorie de l'information et la perception esthétique (1958) – sa thèse d'Etat en philosophie publiée – il précisait la relation entre une approche fondée sur des problématiques télécommunicationnelles et sur la réception-perception non pas de simples messages réduits en quantités de bits, mais de la transmission de « formes » confrontées à leurs critères esthétiques et culturels. Depuis, l'évolution des techniques et les convergences rendues possibles avec la numérisation des signes et signaux lui ont largement donné raison, surtout sous l'angle de l'interaction considérée comme un paradigme constant. Moles a pensé l'être communicant en rapport avec un objet de communication dans un processus formant un circuit plus ou moins fortement inscrit dans son environnement de vie, avec sa double dimension spatiale et temporelle. De l'homme ici et maintenant, dans ses dif-

férentes coquilles marquant ses limites, de sa bulle personnelle physique et corporelle à ses ailleurs allant des espaces proches successifs à l'empire « policé » des autres. Autrement dit, du plus petit système social au « vaste monde » dans lequel se construisent, sur les plans pratiques, comportementaux, économiques, symboliques et culturels à la fois, les divers réseaux de télécommunications tout comme les activités des médias de masse. De ce point de vue, développé dans Théorie des actes (1977), les questions de communication sont indissociables de l'action.

Je ne saurais que confirmer ici la pertinence de ses travaux, théories et observations dans l'évolution de l'environnement communicationnel et, surtout, leur prédictivité.

« L'ère des médias interpersonnels » : nous y sommes

Dans ses ouvrages antérieurs – Sociodynamique de la culture (1967), Psychologie de l'espace (1972) – ces principaux concepts et approches sont présents. Ne serait-ce que dans les définitions données du mot culture liées à la masse et à la démographie urbaine. La téléprésence, comme moyen de se manifester ou d'agir grâce aux techniques de communication (la téléaction), est ce qu'il appelait un mythe dynamique. Bien que toujours d'actualité, celui-ci n'a guère suscité de travaux prospectifs sur le plan des comportements et des détournements d'usages de ces mêmes techniques. Les pratiques problématiques de l'Internet sont apparues avec l'essor de la Toile, donc bien après les travaux de Moles évoquant déjà l'ère des médias interpersonnels ou self-media venant rééquilibrer l'emprise, voire le rôle « totalitaire » des mass-media considérés comme les « arrosoirs culturels » de la société et les producteurs de la « culture mosaïque ».

« L'écologie de la communication » face à « l'opulence communicationnelle »

De même, par rapport à la démultiplication des potentialités d'action, aussi bien en tant qu'émetteur ou récepteur de messages en tout genre, l'être humain est confronté aux limites de sa « bulle »,

tout comme ses congénères considérés isolément ou en masse. Une écologie de la communication c'est-à-dire la science « des relations et interactions existant entre les différentes espèces d'activités de communication à l'intérieur d'un ensemble social dispersé » devrait donc pouvoir s'imposer à l'échelle individuelle et collective, au même titre qu'une écologie des actions telles que celles-ci peuvent se traduire dans la quotidienneté. Par les actes qu'elle induit, la communication ne saurait non plus échapper aux observations de la micropsychologie. Créée par Moles pour désigner l'étude scientifique de l'individu dans la quotidienneté, cette science situe plus précisément son champ d'investigation entre le niveau du perceptible et le niveau du conscient. Sont ainsi visés les stimuli banalisés par les acteurs de la communication de la société postindustrielle (par la publicité ou le marketing notamment) « où l'individu doit se concevoir comme ignorant en principe les limites du champ des possibles avant même d'exercer ses possibilités, alors que la plus grande part du mouvement du marketing et de la publicité tend à lui faire croire que le monde est fait pour la réalisation de ses désirs » (Micropsychologie et vie quotidienne. La société au microscope, 1976, p. 104).

Dans une telle perspective déjà critique en son temps, quid alors de la venue de la société dite de l'information ou de la communication sans limites annoncées, dont les idéologues des industries concernées ont projeté les attributs divins de l'omniscience et de l'ubiquité pour tous ? L'opulence communicationnelle dont Moles traitait en son temps interpellait les limites de l'homme, dont celles reposant sur la capacité de ses choix, dans l'action comme dans la communication, d'où l'usage du concept d'écologie avant que celui-ci n'ait pris l'essor qu'on lui connaît de nos jours ! D'ailleurs, de quelle image (fonctionnelle) de l'homme les techniques communicationnelles sont-elles porteuses dans leurs discours implicites ? La question est récurrente dans l'œuvre. S'agit-il d'un être isolé qui malgré la mise en œuvre du mythe ancien de la Bibliothèque universelle qu'il avait aussi pointé (alors que le projet de la société Google n'est apparu que bien plus tard) « défend sa privatisation menacée par l'envahissement des Autres, avec lesquels ses liens sont essentiellement fonctionnels » ? (conclusion de Psychologie de l'espace) ? Autrement

dit, d'un individu isolé parmi d'autres dans la modernité, mais libre de tous ses choix relationnels ?

La pensée complexe pour la compréhension globale

Un autre regard découle de l'œuvre prise dans sa globalité, celui porté sur la complexité qui ne permet plus d'analyser un objet isolément. Edgar Morin a largement reconnu en Moles un des principaux auteurs de la pensée complexe abordée à partir de la notion d'information en physique dès 1952, puis dans les sciences

sociales où il a développé la méthode par analogies favorable aux liens entre disciplines. Une démonstration en est donnée dans *Théorie structurale de la communication et société* (1986) où sont montrés les rapports complexes entre individus et systèmes sociaux, ainsi que les enjeux de la communication, y compris éthiques, pour la cohésion d'ensemble. Dans cette perspective d'une théorie sociale de la communication, où s'imposait le dépassement des frontières disciplinaires, la transdisciplinarité s'est imposée de facto pour innover et compléter toute recherche sur un objet

comme en témoigne son dernier ouvrage, *Les sciences de l'imprécis* (1990).

Son œuvre et son parcours montrent que la recherche et l'innovation intellectuelle gagnent à ne pas rester dans une discipline close. C'est dans cet esprit qu'il a participé à la mise en place des SIC, avant et après le congrès de Compiègne de 1978. Pour l'histoire, il reste le théoricien en qui beaucoup de ceux qui ont travaillé avec lui reconnaissent un maître à penser ayant su ouvrir la voie d'un secteur scientifique nouveau.

DANS L'ACTUALITÉ

Communication et crise : trois contributions

Crise et journalisme, une manière de s'échapper ?

Florence Le Cam, IUT de Lannion, Université de Rennes1,

Membre du CRAPE et du REJ (Réseau d'études sur le journalisme : www.surlejournisme.com).

Bibliographie à la demande : florence-le-cam@univ-rennes1.fr

La problématique centrale de nombreuses recherches en sociologie du journalisme porte sur la « crise » vécue par les journalistes, sur les transformations, voire les mutations du journalisme, sur des changements paradigmatiques, sur le processus de déstructuration-restructuration du groupe. Plusieurs facteurs de changements sont mis en avant pour expliquer cette période de transition que traverserait le journalisme. Les transformations économiques avec la libéralisation du commerce mondial, l'intensification de la concurrence, la déréglementation, la concentration des entreprises, les implications d'une hyper-concurrence entre entreprises et entre les contenus diffusés, les stratégies de production multisupports auraient des effets sur les modalités de fonctionnement des entreprises médiatiques et surtout sur le marché du travail. Conjuguées à l'adaptation aux innovations technologiques, à l'informatisation, à la miniaturisation, à la digitalisation et à l'émergence de l'Internet, toutes ces tendances seraient devenues des variables incontournables en sociologie du journalisme. Les facteurs de changements seraient aussi internes. Les transformations du milieu organisationnel (la logique du rendement ou encore le market-driven journalism), ou de la nature de l'information (avec le retour de la fonction expressive de l'acte journalistique ou la mise en scène de la subjectivité et des soft news) détermineraient la situation du journalisme contemporain. Ce rapport entre journalisme et changement, et du rapport avec la crise- qu'elle soit crise des médias, crise financière,

crise du marché du travail, etc. - peut être questionné. Les recherches qui abordent ce thème semblent mêler deux niveaux de changement. Le premier renvoie aux lames de fond qui traversent la société actuellement et dont il serait illogique de nier les implications qu'elles ont pour le journalisme. La mondialisation, la concentration, la convergence, la compétition, la transnationalisation, etc. sont des tendances qui ont des répercussions sur le milieu journalistique. Le second niveau de changement renvoie au groupe lui-même et à la « crise » qu'il traverserait actuellement. Cette constatation est régulièrement apportée comme un argument

La mondialisation, la concentration, la convergence, la compétition, la transnationalisation, etc. sont des tendances qui ont des répercussions sur le milieu journalistique.

d'analyse pour expliquer les réactions des journalistes à leur environnement, les thèmes des discours qu'ils diffusent et la portée des actes qu'ils posent. Or, l'interrogation sur ces liens dialectiques peut être entrevue d'une autre manière, dans une mise à distance potentiellement fructueuse.

Si l'on considère, en suivant les travaux développés dans le Réseau d'études sur le journalisme, le R.E.J., que le journalisme est une pratique socio-discursive que de nombreux acteurs souhaitent maîtriser, qu'il est un objet social en constante recomposition au sein duquel les journa-

listes et les autres acteurs (les correspondants locaux, les animateurs de sites web, les journalistes d'entreprises, etc.) tentent de s'ajuster, l'évolution du journalisme relève alors de la superposition de couches sédimentaires successives qui mènent à l'extension de la définition du journalisme. Le journalisme est une construction historique et permanente faite d'une pluralité de discours.

La crise, telle que perçue actuellement ne semble alors que le reflet d'un état permanent d'ajustement de la définition du journalisme aux acteurs qui le composent. Cela ne veut pas dire que les changements contemporains perçus et analysés dans les différentes recherches universitaires n'existent pas. Cela sous-entend que ces changements sont aussi constitutifs du journalisme. Ils peuvent être considérés comme des instants de rupture, mais au fond, ils sont progressivement absorbés par le journalisme. En conséquence, le journalisme doit être considéré comme une dynamique

mouvante envers laquelle des acteurs sont attirés ou finalement s'éloignent, au sein duquel ils gagnent ou perdent de l'influence.

Il nous semble intéressant de défendre l'idée que l'identité des journalistes est non seulement construite pour être en déséquilibre, mais qu'elle se maintient par ce déséquilibre. L'état de « crise » est alors une caractéristique structurante de l'identité, qui utilise cet état pour se pérenniser. Les changements semblent donc faire intégralement partie de l'évolution de l'identité professionnelle. Ils sont même, en quelque sorte, des éléments ressources

qui lui permettent de se régénérer. L'identité s'alimente donc de la « crise » pour perdurer. Cet état permanent de déséquilibre est nourri par diverses stratégies mises en place par le groupe. En tentant de protéger ses frontières, donc son territoire d'expertise, des changements mais surtout des nouveaux acteurs qui émergent dans les périodes de transformations (du type, par exemple, de l'émergence d'une nouvelle technologie), le groupe des journalistes tient des discours d'exclusion et d'inclusion de membres potentiels qui n'ont pas d'effets de définition stricte de la composition du groupe. Celui-ci se régénère en absorbant des nouvelles activités et des nouveaux membres. Ce sont des stratégies discursives développées depuis la fin du XIX^e siècle qui lui permettent de garder ses frontières relativement perméables. Le territoire du groupe, et

donc ses frontières, restent volontairement instables et ouverts. Cette attitude d'ouverture conduit à maintenir la diversité de statuts, de représentations et de pratiques professionnelles, ce qui aide les journalistes à absorber/adopter les nouvelles tendances.

Ces remarques tentent finalement de poser un frein aux discours souvent normatifs qui pointent les états de crise comme des postulats, ou des résultats d'analyse, qui ne font que masquer la nature même du groupe des journalistes et surtout qui évincent la problématique du changement permanent dans le journalisme. Un certain nombre de recherches sur le journalisme convergent actuellement sur l'apparence de « crise » du groupe des journalistes. L'état de crise est alors vécu en termes de désagrégation par les discours normatifs. Or, ce faisant, ces

recherches masquent ce qui se passe réellement. Elles voilent les mécanismes de la permanence, donc les processus qui ont fait et font que le groupe des journalistes s'est constitué et perdure, même si sa composition, son territoire, ses stratégies changent. Elle gomme aussi l'idée que la crise pourrait être finalement conçue comme un objet de discours des journalistes eux-mêmes. L'utilisation de la référence à la crise, ponctuellement et à différentes phases de leur évolution, permettrait aux médias et aux journalistes de réassurer leur identité. La référence à la crise, donc à une déstabilisation du groupe due à des changements contextuels ou internes, deviendrait elle-même une stratégie discursive des journalistes d'une part, et des dirigeants des entreprises médiatiques d'autre part.

Communication et TICS

Anne-France Kogan, Ecole des Mines de Nantes, LARES/IRUTIC Rennes 2.

Bibliographie à la demande : anne-france.de-saint-laurent@emn.fr

Au delà des difficultés à remplir les carnets de commande, les entreprises vivent une crise plus ancienne et plus profonde dont les indicateurs sont le turn-over, l'absentéisme et le nombre d'accidents du travail. Comme l'évoquent les résultats d'une recherche récente sur ce phénomène¹, il devient impératif de redonner aux managers les ressources pour animer le dialogue au travail. Ces résultats corroborent d'autres approches qui dénoncent l'intensification du travail, la rationalisation toujours à l'œuvre qui ont absorbé les « espaces de discussion », qu'il faut aujourd'hui restaurer.

Malgré l'évidence de la nature managériale et humaine de ces enjeux, nous ne pouvons nous empêcher de sourire devant l'imagination que vont déployer les acteurs du secteur des

Tics pour nous convaincre d'avoir trouvé la solution technique à ce nouveau problème. Etudiant depuis plus de quinze ans les modalités de diffusion et d'usage des Tics dans la sphère professionnelle, plusieurs éléments nous conduisent à faire cette hypothèse. Tout d'abord, comme un livre imposant nous l'a montré², la force du capitalisme est de pouvoir « endogénéiser » sa propre critique, et à son niveau, le secteur des Tics est particulièrement bien entraîné à résoudre les problèmes posés par ses propres innovations. De plus, la concurrence et la proximité de ces technologies avec la science imposent aux industriels un rythme soutenu d'innovations qui laisse peu de temps à l'analyse et la réflexion sur leurs usages.

Le deuxième élément venant corroborer cette hypothèse est la force du discours qui accompagne la diffusion de ces technologies. Cette force provient, d'une part, de la place importante qu'il occupe dans les médias, et, d'autre part, de la capacité de ces technologies à stimuler l'imaginaire en matière d'usages et a fortiori en matière d'innovations sociales. Ces discours d'accompagnement mettent généralement l'accent sur la dimension communicationnelle

Ce travail nous engage à mieux considérer à la fois la place du corps et les temporalités imposées par la technique dans les processus communicationnels.

de ces technologies car c'est elle qui est la plus riche de promesses. Il faut dire que les innovations récentes en matière d'interopérabilité et de systèmes embarqués viennent renforcer cette tendance.

Ces médias sont donc saturés de discours promotionnels sur les Tics car les journalistes y trouvent deux ingrédients essentiels pour un « bon papier » : elles font l'événement sous l'angle du nouveau et du sensationnel³.

Malgré les bémols apportés à ces discours par les recherches en sciences sociales et plus particulièrement celles sur les usages des Tics, les innovations en la matière continuent de faire événement (Apple et son iPad) car la presse continue de se nourrir

avec délectation des promesses que les usages potentiels de ces « nouvelles » techniques sont censés apporter.

Pourquoi ces discours, pourtant pétris de déterminisme largement dénoncé, sont-ils toujours aussi efficaces ? Parce qu'il est plus facile de rêver, de croire aux promesses dont sont porteuses les Tics ? Parce qu'il est plus facile de faire sien le discours de Saint-Simon : « substituer aux gouvernements des

hommes l'administration des choses » ? Parce que la société se transforme et les Tics ont leur part dans ces transformations ? Sans aucun doute. En effet, ces technologies ne sont pas exogènes aux différentes sphères dans lesquelles on les retrouve. Dans la sphère privée, les Tics s'insèrent dans la dynamique de pratiques d'autonomie qui caractérisent le processus plus global d'individualisation : elles favorisent ainsi la recherche de nouveaux liens sociaux. Dans la sphère professionnelle, elles sont au cœur de la réflexivité et contribue largement au paradigme spatio-temporel du mouvement. Et cette accélération constante des processus et des pratiques de travail conduisent à réduire les temps d'échanges, de paroles ordinaires qui ne répondent pas aux objectifs de rentabilité et de flexibilité. Car l'organisation où s'effectue le travail est un espace de jugements et de prescriptions, et peut aussi empêcher l'émergence de collectifs, même si les individus sont largement équipés en Tics.

S'inscrire dans les sciences de l'information et de la communication, c'est réinterroger

¹ Les déterminants organisationnels et managériaux de la santé au travail. L'enjeu de la parole sur le travail. Rapport ANR, coordonné par Mathieu Detchessahar (Université de Nantes, Ecole des Mines de Nantes, Audencia), Septembre 2009. <http://www.agence-nationale-recherche.fr/documents/uploaded/2009/SEST2005/3/detchessahar.pdf>

² Boltanski, Luc et Chiapello, Eve, 1999, Le nouvel esprit du capitalisme, Paris, Gallimard.

³ Jouët, Josiane, 2001, « Les TIC : facettes des discours auprès du grand public », Terminal, Paris, L'Harmattan.

⁴ Kogan, Anne-France, 2009, « La mise en jeu du corps dans l'activité de téléphonie. », Etudes de communication n°33, p171-186.

inlassablement ce processus si complexe qu'est la communication dans ce contexte plus global des transformations du travail. Une revue de littérature orientée sur la mise en jeu du corps dans l'activité des centres d'appel permet de distinguer deux types de communication⁴. La première correspond à l'échange téléphonique guidé avec un client. Le travail relève d'une tâche de nature cognitive qui sollicite essentiellement la parole, l'ouïe et la vue ; le dispositif entrave toute mobilité corporelle, ne facilitant pas les échanges émotionnels et l'évacuation du stress.

La deuxième relève des « communications ordinaires » qui exigent un corps en mouvement, débranché du dispositif technique. Le re-travail des émotions et des

tensions propres aux échanges téléphonique est alors possible. Celles-ci permettent l'échange de savoir-faire, de pratiques, de valeurs qui donnent sens au travail. Autrement dit, ces espaces où les corps peuvent se mouvoir permettent une activité d'information élargie où les acteurs se sentent autorisés à contribuer au système collectif, comme par exemple, à la mise en cohérence du référentiel d'appels qui organise et prescrit le travail.

Cette activité exige de l'autonomie, c'est pourquoi on l'observe essentiellement dans les centres d'appels où les salariés possèdent une certaine expertise.

Mais cet intercalaire social, cet espace entre l'organisation et l'individu où les corps se rencontrent semble la garantie de bonnes

conditions de travail dans ces centres d'appel. En effet, cet espace permet à la fois le maintien et l'intégrité physique et mentale des travailleurs par le re-travail des émotions que suscitent les communications téléphoniques, tout en améliorant les pratiques grâce aux échanges de savoir-faire, de modes d'action, de valeurs, et d'agir créatif que ces espaces permettent.

Ce travail nous engage à mieux considérer à la fois la place du corps et les temporalités imposées par la technique dans les processus communicationnels. Un vaste chantier pour éclairer la crise sourde qui traverse le monde du travail malgré des investissements en Tic toujours très prometteurs.

Les enjeux de l'expertise économique : hiérarchiser, mettre en perspective et ne pas se faire manipuler

Marie Christine Lipani -Vaissade, IJBA (Institut de Journalisme Bordeaux Aquitaine), Université Bordeaux 3, CIMEA 1484, Arts et médias ED 267. Bibliographie à la demande : marie-christine.lipani@ijba.u-bordeaux3.fr

« La violence de cette crise économique a fait que nous avons, très vite, pris conscience de notre grande responsabilité d'explication, mais nous avons aussi le sentiment d'être noyé par le flux de l'information. Que devait-on écrire ? »

A L'Humanité, Paule Masson, journaliste au service économique et social¹, reconnaît volontiers que la récente crise économique a perturbé l'organisation du quotidien.

« Il a fallu s'adapter, explique t-elle. La crise a bouleversé toute la hiérarchie de la rédaction, il fallait établir de la transversalité dans tous les services car la crise touchait tous les domaines. Dès le début, nous avons mis en place des pages spéciales, les lecteurs nous demandaient beaucoup d'explications. »

La manière de traiter cette crise économique a, sans aucun doute, alimenté les débats dans les rédactions et aujourd'hui, avec le recul, les journalistes, -mais aussi leurs publics-, n'ont pas fini de questionner le traitement médiatique de cette crise. Les rédactions ont-elles minimisé les faits et leurs conséquences, ou au contraire ont-elles eu tendance à amplifier la situation ?

Il ne s'agit pas, une fois de plus, de rendre les messagers responsables des informations qu'ils transmettent. Notre propos, ici, se concentre sur le ressenti des journalistes. Il s'agit de comprendre davantage quels types de difficultés pèsent sur le travail des journalistes économiques confrontés à un événement de cette envergure. Pour cette approche, nous avons retenu deux aspects ; la question de l'expertise économique d'une part et, d'autre part, nous nous focaliserons sur une question : la presse en a-t-elle trop fait ?

Quelle expertise économique ?

Le service économique et social de L'Humanité compte onze journalistes, seules trois personnes sont des économistes. Mais fallait-il vraiment être un expert en économie, un spécialiste, pour maîtriser tous les rouages de cette crise et ainsi communiquer dans de meilleures conditions ?

Nous avons retenu deux aspects ; la question de l'expertise économique d'une part et, d'autre part, nous nous focaliserons sur une question : la presse en a-t-elle trop fait ?

Pour Paule Masson, L'Humanité est un journal qui se doit aussi d'être une référence sur la question sociale : « nous avons un réseau de contacts de salariés et de syndicalistes, en plus des correspondants, qui est très important. Nous avons cherché des héros ordinaires, notre principe étant qu'un salarié est aussi un expert de son entreprise, mais il a fallu que des salariés menacent de faire sauter les usines pour que les politiques et les autres médias s'intéressent à eux. D'une manière générale, notre rédaction est plus proche des préoccupations sociales et salariales, et nous ne sommes pas assez pointus sur les questions économiques. »

Même constat pour Stéphane Jourdain, journaliste économique au sein du quotidien régional Le Dauphiné : « L'économie est toujours un domaine mal aimé des journalistes. Ils ne sont pas à l'aise avec ce type d'information. En local, les

journalistes traitent de tous les sujets, ils ne sont pas spécialistes des questions économiques, mais quand la crise est arrivée, tous les journalistes ont bien été obligés de s'y mettre. Ce n'est pas toujours simple de traiter de sujets complexes pour lesquels on ne dispose pas de compétences particulières. Un journaliste non spécialiste a plus de mal à préparer des questions lorsqu'il s'adresse à un expert. La difficulté réside aussi dans l'accès aux informations, il faut souvent appeler 40 personnes pour avoir la bonne réponse. Varier les sources est une façon de contrer le manque d'expertise économique de certains journalistes ».

Aux Echos, quotidien national économique, la question de la spécialisation ne se pose pas en ces termes.

« Nous essayons d'être des journalistes d'un bon niveau professionnel, explique le journaliste Franck Niedercorn. Nous sommes des spécialistes de l'économie, certes, mais nous traitons aussi de sujets encore plus pointus en fonction de notre compétence et de nos intérêts. Pour ma part, je suis spécialisé sur les technologies de l'information et sur les innovations. D'autres seront plus spécialisées sur la fiscalité, les questions étrangères... Cela n'est pas possible dans les médias généralistes. Sur de sujets assez compliqués comme la crise des subprimes, les défauts de financement des établissements bancaires..., les confrères non spécialistes ont sans doute plus de difficultés, peut être s'en remettent-ils davantage aux propos des experts, ou bien encore à ceux des journalistes économiques. Aux Echos, la crise n'a pas vraiment perturbé la rédaction, mais les journalistes s'occupant des secteurs bancaires et financiers ont été très sollicités. D'une manière gé-

¹ Certains journalistes que nous citons se sont exprimés au cours d'un atelier consacré à la crise économique et à son traitement médiatique, lors des dernières Assises du Journalisme qui se déroulaient en octobre dernier à Strasbourg.

nérale, la question de l'expertise économique, permet surtout aux journalistes de mettre en contexte, de hiérarchiser, mais évite aussi toutes tentatives de manipulation. »

Qu'en est-il des nouveaux médias ? La réponse de Pascal Riché, responsable du site d'informations Rue 89 : « La crise était complexe à traiter. Il y avait des plans sociaux, la peur du déclassement, de la précarisation et de l'autre côté, on trouvait le discours plutôt radical des experts. Dans ce contexte, qu'est-ce que l'Internet pouvait apporter à tout cela ? Nous avons fait une carte de la crise localisant les conflits sociaux, nous avons créé une rubrique vie de bureau, Internet permet la diversité des points de vue alors que dans les médias économiques règne plutôt une pensée unique »

Une attitude pédagogique

La presse en a-t-elle trop fait ? « En tant que chroniqueur économique sur une radio grand public, explique Philippe Lefebvre, journaliste au service économique de France Inter, j'ai bénéficié d'une liberté

totale. Mais il est vrai que l'économie ne vient pas en premier dans cette rédaction. Au début de la crise, la presse a passé beaucoup de papiers, nous étions très sollicités et pour beaucoup, nous en parlions trop et nous étions en train d'instaurer la crise. Ensuite, pendant les temps forts, dès la faillite de Lehman Brothers, on nous reprochait de ne pas assez en parler. Ensuite, le public semblait dire que nous en parlions mal. On reprochait aux journalistes de banaliser cette crise, de donner le sentiment que l'économie allait s'en sortir facilement, alors que les éléments qui avaient conduit à cette crise étaient toujours là. »

« Avec vingt deux éditions, confirme Stéphane Jourdain, Le Dauphiné diffuse sur des territoires différents, avec des sujets très locaux et la crise impactant de nombreux aspects, le risque était de se répéter. On nous reprochait notamment d'en faire trop, d'alimenter la crise. Mais en même temps, c'est un paradoxe, compte tenu du fait que nous avions des informations au compte goutte, nous avons peu relayé le discours des banques et des

gouvernements, et on nous reprochait alors de dissimuler l'ampleur de la crise. »

« Je ne suis pas du tout convaincu que la presse ait noirci la crise, insiste Franc Niedercorn.

Nous étions dans un phénomène nouveau, cette crise, c'était du jamais vu. Les niveaux d'exportation étaient inférieurs à ceux de la crise de 1929. Certes, les contextes de l'économie et les structures de l'organisation de l'économie ont fait que nous n'avons pas connu le désastre de 1929, on a pu amortir les chocs, mais les économistes étaient pessimistes. Le journaliste est un relayeur de nouvelles, il peut essayer de mettre en perspective mais il est là pour écrire des histoires à partir des indicateurs qu'on lui donne. Non seulement, je ne crois pas que la presse en a trop fait, mais en plus elle a joué un rôle pédagogique en disant aux lecteurs de ne pas paniquer. Cela ne servait à rien de fermer les comptes bancaires, les établissements bancaires étaient garantis par l'État. D'ailleurs, en France, il n'y a pas eu de mouvement de panique de ce style. »

Les assises internationales du journalisme et de l'information 7/8/9 Octobre 2009 : trois analyses.

Quelle information pour demain ? Question-thème des Assises Internationales du Journalisme à Strasbourg

Michel Mathien, Université de Strasbourg, CUEJ-IHEE. Bibliographie à la demande : m.mathien@wanadoo.fr

La troisième édition des Assises internationales du journalisme et de l'information s'est déroulée du 5 au 9 octobre à Strasbourg à l'initiative de l'association Journalisme et citoyenneté. Les deux précédentes avaient eu lieu à Lille en 2007 et 2008. La plupart des ateliers et tables-rondes (une trentaine) ont été organisés au Conseil de l'Europe et auraient totalisé plus d'un millier de participants. Parmi les sujets abordés : la transformation du journalisme, la situation des pigistes, le multimédia, les nouvelles formes du photojournalisme, la déontologie, les rapports avec les patrons de presse, l'avenir de l'information locale, celui de l'information européenne et, dans la foulée des États généraux de la presse voulus par l'Elysée, « la médiation entre les journalistes et leur public ».

Comme précédemment, les organisateurs avaient invité les étudiants des écoles de journalisme, dont ceux du Centre universitaire d'enseignement du journalisme de l'Université de Strasbourg qui avaient été dispensés de cours pendant une semaine pour réaliser un journal électronique mais, surtout, pour participer aux divers ateliers.

Lors de la reprise des enseignements, j'ai demandé aux étudiants de première année leurs perceptions de cette manifestation. Ils ont notamment relevé que ces assises ont présenté beaucoup d'« états des lieux » sur l'évolution du métier, avec des thématiques

inévitables (crise de la presse, questions déontologiques, mutations vers l'Internet, recherche de modèles économiques sur la Toile...). Au-delà des constats souvent répétés d'un atelier à l'autre, ils ont observé que les débats ne débouchaient guère sur des solutions concrètes et que « tout cela manquait de relief ou de profondeur » Ils se sont aussi interrogés : « Où est véritablement la portée « internationale » de l'ensemble des discussions et conférences ? » Plusieurs remarques ou questions ont pointé des « débats très franco-français et autocentrés ».

Ils ont également observé une faible médiatisation de l'événement (peu de couverture nationale et même locale). « N'a-t-on pas là un ensemble de débats en vase clos ? En dehors du discours des intervenants invités à prendre la parole dans les ateliers, nous avons aussi déploré le manque d'échange avec le public, parmi lequel se trouvaient des journalistes ou étudiants en journalisme venus assister aux débats et à la parole certainement tout autant légitime. De même, les lecteurs, auditeurs, internautes... n'avaient guère leur place au sein des assemblées et n'étaient quasiment pas impliqués dans le cercle des débats. Et l'on s'étonne alors de la défiance du public par rapport aux journalistes ? » Et d'affirmer encore : « il nous semblerait en effet primordial d'intégrer tous les acteurs concernés par ces sujets dans le débat public et ne pas seulement leur don-

ner la parole le temps d'une brève question qui, une fois sur deux, reste sans réponse. »

Au final, qu'est-ce qui différencie les Assises de Strasbourg de celles de Lille ? Quelles évolutions notables y a-t-il d'une année à l'autre ? La question est renvoyée aux organisateurs et à leur manière de gérer les échanges et questions abordées.

Ayant aussi été aux premières du genre, nous partageons leurs observations qui ne sont pas nouvelles en soi. Même l'un des derniers ateliers sur « la médiation entre les journalistes et leur public » (sic), pourtant censé aborder la dimension sociétale de l'information produite par les médias et les journalistes, est resté centré sur la fonction de médiateur (de presse, de télévision et de radio), sur le contexte de son exercice et ses difficultés. Comme nous l'avons aussi fait remarquer dans notre seule intervention, la société civile était bien absente, même si la jeune Association de Préfiguration d'un Conseil de Presse, présidée par Yves Agnès, avait intégré trois associations nationales marquées par l'histoire de l'éducation populaire (la Ligue de l'Enseignement, les Francs et Franches camarades et le Centre d'entraînement aux méthodes d'éducation actives). Or, la France est riche en associations représentatives de courants de pensées, d'animation et de défense de valeurs sociales ou éducatives que les trois présentes

ne sauraient rallier à elles seules. Comme nous l'avons rappelé à titre d'exemple, la société civile fut un acteur-clé de l'évolution des débats du Sommet mondial sur la société de l'information (phase de Tunis de 2005). Elle en a même changé la donne. Les organisations non-gouvernementales qui y ont été invitées et enfin considérées de facto ont conduit les Nations unies à revenir

aux réalités sociétales et aux préoccupations concrètes des usagers qui n'étaient guère partagées par les industries concernées par l'essor des nouvelles technologies. Dans l'offre d'information, les fonctions sociales et culturelles ne sauraient être oubliées, notamment celles favorisant le partage de valeurs au sein de populations plus ou moins identifiées sur un territoire.

Quant aux chercheurs invités, ils relèvent du seul choix des organisateurs. Mais, pour ce que nous avons pu entendre de la part de collègues, eux non plus ne témoignent pas d'un emballement à l'égard de cette manifestation annuelle dont le projet devrait être mieux finalisé et partagé par les acteurs concernés.

Les nouveaux profils de journalistes

Christine Leteinturier, Université de Panthéon-Assas, IFP (Institut français de presse), CARIS MEA 2293. Bibliographie à la demande : c.leteinturier@free.fr

Invitée à la table ronde présidée par Edith Rémond – « Ecoles : les nouveaux profils des journalistes en Europe » – j'ai, comme les collègues présentant les spécificités du journalisme en Espagne, en Italie et en Pologne, plutôt proposé une analyse de la situation actuelle – plutôt incertaine et critique – du marché de l'emploi, à partir des statistiques de la CCIJP. Si la session a permis de mettre en évidence les singularités des situations nationales, l'assistance s'est beaucoup intéressée à l'évolution des médias et du journalisme en Pologne. Mais aussi, étonnamment, est revenue la question du type idéal du journaliste qu'il faudrait former. La réponse – l'hétérogénéité des marchés médiatiques et des formes de journalisme existantes interdit ce type de construction par trop artificielle – n'a pas paru plaire...

Mais il est vrai que, comme pour d'autres débats, le journalisme tel qu'il est entendu par la grande majorité des participants à cette réunion est celui qui se pratique dans les grands médias nationaux d'information générale et politique, ignorant la diversité de la presse spécialisée ou du web thématique, ignorant également l'évolution de l'information locale ou de proximité.

Pourtant les organisateurs avaient organisé une table ronde sur les marchés hyperlocaux et l'émergence des nouvelles formes / nouveaux formats pour l'information de proximité. Étaient réunis autour de Didier Falcand président de séance, Hubert Couderic, du Télégramme de Brest, Michel Lallement spécialiste revendiqué comme tel de l'information commerciale et fondateur de PiliPili, et Nicolas Guillaume, blogueur à Besançon s'exprimant en son propre nom, et ne se revendiquant pas journaliste !

Le débat faillit tout d'abord tourner à la caricature par la volonté de certains de ne pas accepter d'entendre parler d'information dans des sens qui ne convenaient pas à leur conception. Une fois ce groupe parti, le débat se poursuivit, à la grande satisfaction des présents, en particulier des étudiants ravis d'entendre parler – selon leurs propres termes – « de questions jamais abordées dans leurs formations » : quelle place pour la PQR dans la réorganisation des marchés de l'information locale et régionale ? Comment se positionner face à l'information de service et de conseil qui répond à une attente forte du public ? Comment inscrire un blog dans le paysage médiatique d'une région ? Il aurait sans doute fallu là encore, préciser que la polysémie du terme information est réelle, et que, sur les marchés locaux, le brouillage sur le concept même d'information est évident. On le sait, et les témoignages de participants aux Assises le confirment, l'émergence des blogs bouscule en particulier en région, l'identité du journalisme de référence, celui de l'information générale et politique, plus souvent orienter vers l'action des notables en place que destiné à éclairer les décisions politiques et citoyennes.

Autre axe courageusement ouvert cette année, celui des rapports entre journalistes et patrons de presse, qui lui aussi a suscité beaucoup d'émoi. Présidé par Patrick Eveno, cet atelier a réuni des patrons de médias (Le Figaro, Rue89, L'Express) et des journalistes représentant surtout des instances professionnelles, à l'exception d'un journaliste du Point. L'intitulé un peu provocateur « Pourquoi tant de haine » posait les termes du débat, dans une logique d'affrontement que l'on pouvait penser dépasser au début du XXI^e

siècle. Pourtant les journalistes paraissaient fixés sur des positions de refus d'entendre aborder la question des coûts et de la nécessité de trouver de nouveaux financements pour continuer de produire une information de qualité. De leurs côtés, les patrons, sans faire preuve de catastrophisme, souhaitaient mettre en avant la réactivité nécessaire des rédactions et des entreprises face aux évolutions des supports de diffusion de l'information et à la transformation des attentes et des goûts du public. Une fois de plus ce fut un peu un dialogue de sourds.

Toutefois, le débat a heureusement tourné autour de la question centrale, celle de la qualité de l'information, en particulier dans les grands quotidiens en revenant à quelques fondamentaux : pour être lu, et remplir sa mission « citoyenne », le journaliste doit rendre intéressant ce qui est important. Intervenant un peu après, Laurent Joffrin, relayé par J.M. Colombani, a insisté sur la crise de l'offre d'information, mais aussi sur la façon dont la généralisation de la gratuité conduit à une remise en question de la valeur intrinsèque de l'information journalistique.

Notons pour conclure, les conditions très agréables dans lesquelles s'est déroulée la soirée de la remise des prix des Assises. Un somptueux cocktail dinatoire – offert par la Mairie de Strasbourg et le Conseil Général – nous attendait dans le superbe Musée d'art moderne de Strasbourg. Il nous a été ainsi permis de circuler librement des tableaux de Gustave Doré aux sculptures de Arp. Les prix ont été remis en présence de la responsable de la culture du Conseil de l'Europe, partenaire des Assises, ainsi qu'en présence, à distance, du Ministre de la Culture et d'Audrey Pulvar, Présidente du jury.



Je l'attends - Photos G. G.

Changements et diversification des journalistes

Rémy Rieffel, Université de Panthéon-Assas, CARISM EA 2293. Bibliographie à lademande : r.rieffel@orange.fr

Les 3^e « Assises internationales du journalisme et de l'information » se sont tenues à Strasbourg du 5 au 9 octobre 2009 avec pour thème : « quelle information pour demain ? ». Ces Assises ont pour vocation de rassembler journalistes, éditeurs, citoyens, étudiants et chercheurs pour débattre des principes et des pratiques susceptibles d'améliorer la qualité de l'information dans nos sociétés.

Les journalistes et les chercheurs n'ont guère l'habitude de travailler ensemble en France. Les responsables des Assises ont donc proposé à une quinzaine d'universitaires/ chercheurs de se saisir de cette troisième édition pour lancer une réflexion pluridisciplinaire sur le journalisme et les conditions de production de l'information aujourd'hui. Un atelier présentant au public les différentes recherches sur le sujet a donc été organisé pour montrer comment la recherche française se saisit du journalisme et construit des savoirs. Le thème retenu était : « le journalisme se transforme-t-il et se diversifie-t-il ? » Cet atelier animé par Remy Rieffel (Université Paris 2, CARISM) et Denis Ruellan (Université Rennes 1, CRAPE) a été structuré autour de cinq questions :

1. Il adapte ses formes, mais est-ce une invention ou une homogénéisation ?

Claire Blandin, historienne, Maître de conférences à l'Université Paris 12 Val de Marne est revenue sur les changements suscités par la presse magazine au cours de l'histoire en rappelant que les magazines se caractérisent à la fois par la diversité de leur contenu et par les liens forts entre texte et illustrations. Elle a évoqué les innovations apportées par la

presse illustrée du XIX^e siècle, par les magazines dans l'entre-deux guerres et par l'explosion de ce type de presse au cours de la seconde moitié du XX^e siècle. Ils sont des miroirs réfléchissants qui influent sur les normes et les comportements.

2. Il varie ses contenus, mais est-ce une information enrichie ?

Frédéric Lambert, sémiologue, Professeur à l'Université Paris 2, a choisi de traiter la question en observant l'évolution de la convergence médiatique et la déconstruction des textes et des images de l'information. Il a montré, exemples à l'appui (photographies et images de journaux télévisés, mais aussi images publicitaires, images produites par des organisations publiques ou privées), comment se construisent des images stéréotypées qui résumant certains événements ou certaines situations politiques et sociales. En dépit de la diversification des supports, ni la rhétorique, ni l'argumentation n'ont vraiment évolué.

3. Il se féminise, mais les rôles des hommes et des femmes évoluent-ils ?

Sandrine Lévêque, sociologue, Maître de conférences à l'Université Paris 1, a rendu compte de l'évolution socio-démographique de la profession ces dernières décennies, qui voit le nombre de femmes journalistes augmenter régulièrement. Elle a mis en lumière les inégalités persistantes de statut et de fonctions entre les hommes et les femmes et présenté les recherches sociologiques les plus récentes qui permettent de comprendre les contraintes qui pèsent sur l'activité des journalistes et l'autonomie relative dont ils jouissent.

4. Il fait évoluer ses financements, mais est-ce le signe d'une plus grande pluralité d'acteurs économiques et sociaux ?

Dominique Augey, économiste, Professeur à l'Université Aix-Marseille, a notamment mis l'accent sur la crise des recettes publicitaires qui touche l'ensemble des médias et analysé leurs conséquences sur les modèles économiques. Les médias sont en effet obligés de diversifier de plus en plus les recettes (en faisant par exemple évoluer la forme des journaux, en offrant de nouvelles gammes de produits), et de diminuer les coûts (en mutualisant les frais fixes, en améliorant leur positionnement ou encore en cherchant de nouvelles aides financières). On assiste donc à une marchandisation et une « marketisation » de l'information.

5. Il multiplie les supports, mais est-ce la preuve d'une diversification des discours ou d'une démultiplication des canaux ?

Florence Le Cam, sociologue, Maître de conférences à l'Université Rennes 1, a rendu compte d'une recherche collective en cours sur la production multisupports dans plusieurs groupes médiatiques français. Cette production peut prendre la forme d'un rapprochement des équipes, favoriser une meilleure circulation des compétences, promouvoir l'affectation de tâches multiples à un opérateur ou mettre à contribution les récepteurs eux-mêmes. Mais les résistances journalistiques apparaissent encore fortes : ils souhaitent garder une réelle autonomie dans la création des contenus.

L'histoire d'un blog

Olivier Ertzscheid. Maître de conférences à l'université de Nantes. DOCSI (Document et sciences de l'information.). Auteur du blog scientifique « Affordance.info » (<http://www.affordance.info>). Bibliographie à la demande : olivier.ertzscheid@univ-nantes.fr.

C'est l'histoire d'un blog de chercheur comme le monde en compte aujourd'hui quelques milliers. Espace d'écriture hybride, entre atelier scientifique et échos du quotidien, entre paillasse et machine à café. Rien ne change. Parfois simples signalements de ressources glanées sur le net, parfois analyses plus fouillées, ces notes, billets et notules n'ont rien d'original. Ils sont le travail que chacun d'entre nous effectue au quotidien. Le fil d'Ariane d'une éternelle triangulation entre notre laboratoire, nos enseignements et le monde comme il va. Tout change. Ils sont lus. Ils existent dans l'espace public du débat, scientifique ou non. Lus par d'autres collègues, par nos étudiants, par de simples curieux, par des spécialistes ou des professionnels, de notre discipline ou venant

d'autres champs. Ils créent un espace de débat et d'interaction nouveau. Un espace que les revues, dans leur forme actuelle, ne peuvent intégrer. Une temporalité, une réactivité

Les blogs de chercheurs n'ont plus aujourd'hui à faire la preuve de leur intérêt scientifique et sociétal. Vulgarisateurs et pédagogues, ils n'ont d'autre ambition que d'exposer la science en train de se faire.

que les colloques et conférences, par leur périodicité et leurs géographies distantes, ne peuvent instaurer. Des accélérateurs. Ces débats, ces espaces et ces nouvelles tem-

poralités sont aujourd'hui absolument nécessaires. Ce temps court des blogs scientifiques ne met aucunement en péril le temps long de l'activité scientifique. Il l'inaugure et le complète. Il en est l'indispensable adjuvant. C'est un temps qui fait trace, qui donne corps. Du temps gagné également grâce à l'organisation et la structuration que permettent les plateformes de publication. Le rubriquage thématique et la périodicité automatique de l'archivage temporel permettent de rassembler rapidement les diverses notules en vue de la préparation d'un nouveau cours, d'une nouvelle conférence, d'un nouvel article. Notules enrichies bien au-delà de l'espace-temps habituel des seuls collègues de la discipline, ou du laboratoire de rattachement.

Nouveaux agencements dynamiques du discours scientifique en train de se construire. Chaînon manquant. Les blogs de chercheurs n'ont plus aujourd'hui à faire la preuve de leur intérêt scientifique et sociétal. Vulgarisateurs et pédagogues ils n'ont d'autre ambition que d'exposer la science en train de se faire. Documentés et sourcés, ils offrent au lecteur une parole toujours située, ce qui ne l'empêche pas d'être différemment orientée. Dans l'isegoria foisonnante de nos démocraties numériques, la place de cette parole authentifiée a vocation d'essentiel. En prise avec la société civile et les débats qui l'agitent, ils sont l'instrument permettant d'abolir l'emprise de certaines contre-vérités et approximations, de certaines désinformations manifestes. Science 2.0. La formule est un gimmick marketing qui ne doit pas faire oublier le changement profond et pérenne des pratiques ainsi dénommées. « Séminaire permanent » reposant sur une « culture de l'expérience » comme l'écrit André Gunther sur son blog (<http://www.arhv.lhivc.org/index.php/2008/09/15/807-why-blog>), l'activité de blogging scientifique n'est rien d'autre qu'une activité de recherche et d'écriture qui autorise, qui entretient et qui induit nécessai-

rement, autant qu'intrinsèquement, toute une série d'apprentissages et de collaborations périphériques, périphéries chaque jour plus centrales dans les rapports qu'entretiennent science et société, chaque jour plus déterminantes dans la conduite de nos métiers. Les communautés inter ou trans-disciplinaires laissent place à des communautés d'intérêt et de pratiques au moins autant fécondes. Observation participante. Les blogs de chercheurs sont, réflexivement et par nature, d'extraordinaires objets d'étude pour les SIC en ce qu'ils cristallisent des problématiques allant du lissage des différents espaces de publication aux nouvelles granularités de la diffusion des idées, de l'économie de la citation aux stratégies d'énonciation, de l'analyse des activités expertes à la place de la parole scientifique dans la société civile, du rôle des technologies numériques aux processus de médiation les accompagnant. Demain. Demain, il faut le souhaiter, c'est l'ensemble des enseignants-chercheurs qui tiendront un blog. Ce qui fut longtemps l'exception deviendra la règle. On aura mesuré les gains possibles en terme d'intégration des nouveaux doctorants, de visibilité de nos laboratoires et de nos travaux, de fertilisa-

tion croisée entre différents champs scientifiques, et l'on se sera donné les moyens de généraliser ces gains à l'ensemble de la communauté scientifique. Alors de nouveaux glissements se feront sentir dans la tectonique de l'énonciation scientifique. Alors de nouveaux artefacts émergeront. Aujourd'hui. La force des blogs scientifiques est d'être à l'unisson des bouleversements qui affectent l'ensemble de nos pratiques informationnelles connectées, tout en préservant, ou en ré-instaurant la distance nécessaire à leur analyse. Hier. Pointés du doigt il y a encore deux ou trois ans de cela (sur l'air de « allons voyons mon cher collègue, cela n'est pas sérieux »), aujourd'hui souvent plébiscités par les médias ou placés sous les feux de la rampe de l'un de ces nombreux classements dont est friande la société civile (sur l'air du « palmarès mensuel des meilleurs blogs de chercheurs »), demain les blogs seront simplement devenus un élément nécessaire et constant de l'écosystème de la publication scientifique et du fonctionnement académique. Une banalisation souhaitable et par ailleurs déjà observable. Puisse le travail mené depuis déjà quatre ans sur Affordance.info y contribuer.

A propos du débat autour de Google Book. Entre histoire et prospective

Jacques Perriault, Université de Nanterre Paris- Ouest La Défense, ISCC.

Bibliographie à la demande : jacques.perriault@wanadoo.fr

En 2004, Google décide de lancer l'opération *Google Book*. Il s'agit pour l'opérateur américain de numériser les fonds des grandes bibliothèques et de les mettre en ligne à la disposition du public. En contrepartie, les bibliothèques reçoivent une dotation financière importante, Google se réservant les droits d'usage des documents enregistrés. Plusieurs grandes bibliothèques américaines se sont lancées dans cette voie. En France, la bibliothèque de Lyon est la première à souscrire à ce type d'opération.

Depuis cinq ans, un débat agite la communauté des bibliothécaires, des documentalistes ainsi que l'opinion publique sur la décision prise par *Google*.

D'excellents arguments sont échangés entre les protagonistes. Il est vrai, affirment les uns, que les gestionnaires de grands fonds éprouvent des difficultés financières à entretenir ceux-ci et que la manne versée par *Google* apparaît comme providentielle. A l'opposé, objecte-t-on, les classements des réponses à des requêtes documentaires sont d'abord construites dans une logique de référencement et de fréquence de consultation, en dehors, de surcroît, du service public.

Certaines questions sont très épineuses. Un pourcentage très important des ouvrages des grands fonds n'est jamais consulté. Leur mise en ligne les rendrait accessible. Mais la vertu du numérique est-elle forte à ce point : 1) qu'elle fera surgir de nouveaux lecteurs ? ; 2) qu'elle incitera durablement les investisseurs à les numériser pour répondre à une demande problématique ?

Un pourcentage très important des ouvrages des grands fonds n'est jamais consulté. Leur mise en ligne les rendrait accessible.

Une mise en perspective à la fois historique et prospective manque à ce débat. Les numérisations de grands fonds bibliothécaires ont une valeur instituante ; bien que longues à mettre en œuvre, elles organisent de nouveaux dispositifs. Elles concernent donc les générations montantes. Mais est-il bien certain qu'elles recourront aux mêmes modes de consultation, de lecture et de questionnement, c'est aujourd'hui une question sans réponse, à en juger par les pratiques numériques des

moins de quarante ans. Contrairement à l'enseignement qui s'en est tenu le plus souvent au support papier, ceux-ci privilégient l'écran pour gérer leurs contacts dans les réseaux dits sociaux, pour formuler des requêtes à rendement immédiat sur les moteurs de recherche et pour produire des messages laconiques mais fréquents, cent cinquante caractères maximum sur Twitter, par exemple. La plupart du temps, les moins de quarante ans n'ont

pas acquis une culture de l'information (*information literacy*¹), dont de nombreux travaux, encouragés par l'Unesco, ont établi le syllabus.

Leur expérience du numérique a commencé à se construire au début des années quatre-vingt avec les premiers jeux vidéo, c'est là l'importance de la dimension historique. Depuis elle n'a cessé de s'accroître sans que pour autant ils en connaissent les notions sous-jacentes. Celui ou celle qui s'adonne à un jeu informatisé ignore la plupart du temps qu'il raisonne par induction pour en découvrir les règles et qu'il construit et teste des hypothèses pour en vérifier le bien-fondé. Personne ne le leur a dit. Depuis 1970, l'École n'a pas fait le choix de leur faire découvrir cela.

¹ La « Proclamation d'Alexandrie sur la maîtrise de l'information », adoptée en novembre 2005 par l'IFLA et l'UNESCO, propose l'*information literacy* comme nouveau droit de l'homme : « La maîtrise de l'information est au cœur de la formation tout au long de la vie. Elle permet aux gens, dans tous les chemins de la vie, de chercher, d'évaluer, d'utiliser et de créer l'information pour des objectifs personnels, sociaux, professionnels et éducationnels. C'est un droit humain de base dans un monde numérique qui apporte l'intégration de tous les peuples. » [IFL 05]

Ce sont donc ces générations très entraînées à la communication interactive entre pairs, lisant peu, mais capables de découvrir les règles d'un dispositif qui seront supposées se servir de Google Book. Le pari sur l'avenir est risqué sauf à imaginer des scénarios –réflexion prospective – où la lecture est revalorisée et où une pédagogie du traitement de l'information leur est proposée pour les concepts qui leur font défaut. Pour bien comprendre le fonctionnement d'un moteur de recherche, sa portée, ses limites, il ne suffit pas de mettre quelques mots clés dans une fenêtre. Les notions de chaîne de caractères, de zones de recouvrement entre les arguments d'une requête et les données enregistrées dans les tables, les modes d'ordonnement des résultats fournis sont nécessaires à l'évaluation de ses performances. En fonction de la culture qu'elles auront acquises pour traiter l'information, ces générations créeront les usages et y adapteront

le modèle *Google Book* ou bien le délaisseront et en concevront d'autres.

En tout état de cause une réflexion s'impose qui dépasse le seul cas de Google. Elle comporte au moins quatre points. Le premier est de proposer une pédagogie du traitement de l'information. De Jean Kuntzman, qui créa l'Institut de mathématiques appliquées de Grenoble et milita toute sa vie dans ce sens, jusqu'à Gérard Berry, au Collège de France, la lignée est longue mais souvent ignorée des chercheurs qui ont défendu ce point de vue. Cet apport théorique et réflexif pourrait nourrir les très nombreuses utilisations des ordinateurs dans l'enseignement. Depuis quelques années, des travaux dirigés vont en ce sens et initient au raisonnement inductif et à l'algorithme dans les classes terminales.

Le second point est de renforcer les enseignements des techniques documen-

taires et des industries de la connaissance dans les centres d'information et de documentation des collèges.

Le troisième est de réfléchir à l'influence sur la culture de ce qu'on pourrait appeler une industrie de la réputation. En effet, la réputation, le référencement (qu'il s'agisse d'une indexation classique ou de folksonomies) et le taux de consultation définissent sans cesse et sans distinction de genre, des ordres et des hiérarchies sur les documents de toute nature.

Le quatrième point, enfin, est de définir une politique publique de la consultation numérisée suffisamment souple et constamment évaluée pour que l'on puisse articuler le modèle *Google Book* avec un modèle « glissant » qui s'adaptera aux évolutions culturelles des nouvelles générations.

L'importance de la bibliothèque électronique de Google pour la recherche en sciences humaines

Guy Lafleche, Université de Montréal. Bibliographie à la demande : guy.lafleche@umonreal.ca

On ne refait pas l'histoire. C'est un fait que les institutions de langue française n'auront pas participé à la naissance de la bibliothèque électronique de Google qu'on appelle Recherche de livres. Heureusement, les livres de langue française ont été si nombreux et si importants, et dès la généralisation de l'imprimerie, qu'ils ont pu participer d'eux-mêmes à l'aventure, puisqu'on les trouve par centaines de milliers dans les bibliothèques universitaires du monde occidental.

On ne connaît pas le nombre de livres en français dans la bibliothèque électronique, mais leur proportion est élevée puisqu'on obtient généralement des réponses positives aux demandes sur les publications en français, ce qui est incontestable pour les études de lettres et encore plus pour leur objet, les œuvres littéraires. Après la rédaction du dernier chapitre de mon essai en cours sur les copyrights dans l'internet - section qui portait sur le discours de « La République française contre Google » (Lafleche, 2009a), je me suis proposé de renverser la problématique en essayant d'évaluer l'impact de la bibliothèque électronique sur les recherches en domaine francophone depuis cinq ans. Car quelle que soit la forme que prendra dans l'avenir l'entreprise de Google elle aura changé plusieurs de nos habitudes, de telle sorte que les chercheurs n'accepteraient plus de s'en passer et ils se mobiliseraient vite si l'on tentait de restreindre l'accès qu'ils ont actuellement à cette ressource, pour quelque raison légale ou commerciale que ce soit. D'autant que

ce sont des bibliothèques universitaires qui en ont permis la réalisation.

Cela dit, je n'ai encore trouvé aucune reconnaissance formelle en français de l'utilisation de la bibliothèque électronique dans les publications des chercheurs (en anglais, oui : Michael Hancher, 2008, par exemple). Pas même dans le cas de ceux qui ont pu lancer une recherche grâce à elle : la communication, par exemple, de Jacques-Rémi Dahan au colloque Charles Nodier de Dole à l'automne 2008 (des dizaines de livres rares rassemblés à trois heures de train

Google, avec ses dix millions de livres dont deux sont du domaine public et peuvent être consultés en entier, reste une bibliothèque comme les autres, toute électronique qu'elle soit.

de Paris, une inestimable bibliothèque de référence et des découvertes inespérées grâce à la recherche de caractères dans les textes). Or, ce n'est pas surprenant : Google, avec ses dix millions de livres dont deux sont du domaine public et peuvent être consultés en entier, reste une bibliothèque comme les autres, toute électronique qu'elle soit. On ne désigne les bibliothèques que dans les études bibliographiques sur l'histoire ou la fabrication des livres anciens ou encore pour localiser des exemplaires rares ou particuliers. Par ailleurs, à l'opposé, toutes les

recherches, même en lettres, n'utilisent pas forcément les bibliothèques; on trouvera donc des professeurs qui ignorent tout de la bibliothèque électronique de Google et jusqu'à son existence même.

Mais cela ne saurait durer longtemps, car cette bibliothèque est d'une redoutable efficacité. D'abord, première raison, pour la recherche bibliographique. Voilà où un chercheur lance aujourd'hui son travail – ou peut relancer une recherche avec la puissance de Google (mon dépouillement des traductions françaises de l'Enfer de Dante, 2009b). C'est dans cette tâche que « Recherche de livres » justifie le mieux son nom. Mais elle permet à ce moment de feuilleter les ouvrages pour voir aussitôt s'ils doivent être retenus. La seconde raison : les livres identifiés, il faut parfois les lire ! Et c'est dans le cas des livres anciens ou relativement anciens, ceux qui sont du domaine public, que la bibliothèque électronique est le plus utile. On trouve facilement l'ouvrage d'Alfred Maury sur *Le Sommeil et les rêves*, mais ce sera l'édition revue et développée de 1878. Où trouver la première édition (1861) pour évaluer l'influence, sur sa réédition, du livre d'Hervey de Saint-Denis paru entre-temps (1867) ? La bibliothèque de Google permet de faire cette comparaison puisqu'on y trouve les deux éditions. Enfin, la troisième raison regroupe toutes les recherches que permet la reconnaissance des caractères : identification de sources et des références de citations (par exemple les collages encore inconnus de Ducasse dans ses *Chants de Maldoror* recherchés par Michel Bernard), noms

propres (pour la recherche encyclopédique notamment) et plusieurs formes d'études lexicales, grammaticales et stylistiques, car ce sont les recherches linguistiques qui trouvent depuis toujours (depuis le TLF) dans les bibliothèques électroniques de nouveaux champs d'étude.

Quelle est l'implication de l'instrument sur son utilisation ? En 2005, l'historien

Donald Fyson analysait les effets novateurs, comme les effets pervers de la bibliothèque électronique des Américains dans Notre mémoire en ligne. Le principal danger était celui d'ignorer la composition du corpus, problème qui n'existe pas avec Google, qui reproduit pour l'essentiel les bibliothèques participantes. En revanche, comme l'observe Donald Fyson, la recherche de chaînes de caractères dans les bibliothèques

électroniques implique un renversement complet pour le chercheur qui avait accès aux rayons. C'est la question du catalogage. Des livres classés (Deyway, Congrès, etc), on parvenait petit à petit aux extraits. Quel sont les impacts de la procédure inverse ? Le premier effet de la bibliothèque de Google sur la recherche est superlatif : plus de temps pour lire plus d'ouvrages plus pertinents trouvés plus facilement.

Références

Fyson, Donald, 2005, « À la recherche de l'histoire dans les bibliothèques numériques : les leçons de *Notre mémoire en ligne* », *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. 59, nos 1-2, p. 95-113 : <http://www.erudit.org/revue/haf/2005/v59/n1-2/012721ar.html>.
 Google, *Recherche de livres* (recherche avancée) : http://books.google.fr/advanced_book_search.

Hancher, Michael, 2008, président, *the Library of Google : researching scanned books*, session du congrès annuel du Modern Language Association of America, 29 décembre. Le sommaire de ces communications : http://mh.cla.umn.edu/MLA_SHARP.pdf.

Lafleche, Guy, 2009a, « La République française contre Google », dans *IMEC/Lafleche : droits de reproduction sur la toile (copyrights sur le Web) dans les sites personnels sur les oeuvres littéraires*, site personnel à l'Université de Montréal, 2001-2009 : <http://mapageweb.umontreal.ca/lafleche/co/> et plus particulièrement, <http://mapageweb.umontreal.ca/lafleche/co/pr6a.html>.

Lafleche, Guy, 2009b, « Le Dante de Ducasse », *El Bozo : édition critique interactive en cours des « Chants de Maldoror »*, réédition de juillet 2009, où l'impact de la bibliothèque électronique de Google est enregistré : <http://mapageweb.umontreal.ca/lafleche/ma/dante/>.

LITOR, Patrick Rebollar et Michel Bernard, « Littérature et ordinateur », groupe d'échanges et de discussions de l'Université de Paris III. Les exemples donnés ici, sauf indication contraire, viennent des réponses à mon appel du 9 septembre 2009 à ce sujet et qu'on trouvera dans ses archives. <http://sympa.univ-paris3.fr/WWS/info/litor>.

QUESTIONS DE RECHERCHE

Champs scientifiques en SIC : regards pluriels

Déposer un brevet en sciences de l'information et de la communication : retour d'expérience

Stéphane Caro Dambreville, Université de Bourgogne, IUT de Dijon, Laboratoire CIMEOS EA 4177, équipe de recherche LIMSIC. Bibliographie à la demande : stephane.caro@u-bourgogne.fr

Brevet : innovation et valorisation vs rentabilisation et inféodation

Il est peu fréquent en sciences de l'information et de la communication de renseigner la rubrique « brevet » des dossiers d'évaluation et autres rapports d'activité qui nous sont demandés. En sciences humaines, les disciplines se prêtent en général peu à l'exercice pour deux raisons principales. Tout d'abord, on ne dépose pas un brevet pour protéger une idée seulement. Ensuite, dans le domaine du logiciel, des bases de données et plus généralement des interfaces personne / système, les produits développés, quand ils n'ont qu'une composante logicielle, ne donnent pas lieu à une protection par brevet mais au titre du droit d'auteur et d'un organisme spécifique l'APP (l'Agence pour la Protection des Programmes). Il existe également d'autres modalités de protection, par exemple par un dépôt du logiciel sous pli scellé chez un huissier afin d'avoir une preuve de création et de date certaine.

Dans certains cas toutefois, il est possible de déposer un brevet, notamment quand le programme informatique valide un effet technique (transformation d'une image, pilotage d'un processus industriel, économie d'énergie sur un dispositif matériel) où est adossé à un dispositif matériel (clavier ou souris spécifiques et tout autre dispositif d'interaction ad hoc, borne interactive etc.) Comme pour tout brevet, l'invention doit répondre aux critères de nouveauté et d'activité inventive, ce qui sera vérifié pendant la phase préliminaire par une recherche d'antériorité. Pour un brevet issu de travaux de recherche universitaires, la décision de protéger l'invention ne revient pas à l'inventeur, mais à l'employeur. En général le chercheur présente son innovation à une

instance de l'université en charge de la protection intellectuelle des travaux de recherche (cellule de valorisation, de transfert à l'industrie). Cette présentation à lieu avant publication ou communication dans un colloque sur cette invention. Si l'université décide de protéger l'invention (en fonction du rapport coût du brevet / risque de pertes liées à l'exploitation des résultats par un tiers), elle gère le dépôt de brevet, le plus souvent en partenariat avec un cabinet spécialisé. Le délai entre le début des opérations et le dépôt du brevet peut être assez long (plusieurs mois) pendant lesquels il convient de ne pas publier sur l'invention.

Notre discipline a cependant de nombreux atouts pour contribuer à l'innovation. La première est son interdisciplinarité.

Il existe sans doute d'autres raisons plus subjectives qui freinent ce type de dé-

marche. Les sciences de l'ingénieur et l'application des résultats de la recherche n'ont pas toujours la cote en SIC. L'éthos de nombreux chercheurs issus des humanités s'accommode difficilement des passages entre la recherche théorique et l'applicatif, par nature « utilitaire » et inféodé à l'industrie. Cette préoccupation est renforcée par le contexte actuel de quantification / rentabilisation de notre activité de chercheur, et l'on peut légitimement craindre de voir instrumentaliser les travaux de recherche au profit d'une rentabilité immédiate et rémunératrice. Notre discipline a cependant de nombreux atouts pour contribuer à l'innovation. La première est son interdisciplinarité. En effet, de grandes découvertes ont été rendues possibles par un croisement entre deux ou plusieurs disciplines. Par ailleurs, de façon naturelle, même dans les cas où la recherche théorique n'est pas guidée par un objet applicatif,

nos résultats peuvent donner lieu à des applications susceptibles d'être brevetées. Nonobstant tout ce qui a pu être dit auparavant, il n'est pas souhaitable d'établir une frontière entre la recherche fondamentale et appliquée. Un point de vue que nous pouvons adopter est que nos travaux de recherche théorique, à certains moments, peuvent donner lieu à une application, et que cela fait partie de notre activité de chercheur au même titre que les modèles théoriques. Ces inventions / intuitions viennent en général de nos recherches théoriques. Bien entendu le but premier du chercheur n'est pas l'application mais quand les résultats le permettent, l'application devrait être considérée comme un bénéfice supplémentaire et une déclinaison naturelle de la théorie. En ce sens notre discipline pourrait être davantage perçue comme participant à l'accompagnement du changement et de l'innovation.

Recherche et application vs recherche développement

En 2005 nous avons déposé un brevet dans le domaine du document numérique. Il s'agit d'un système de navigation assisté par une souris informatique légèrement modifiée.

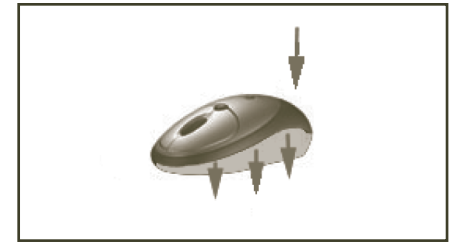


Figure 1 : Exemple de souris modifiée

Une partie importante du corps de la souris est montée sur ressort (système analogue à des amortisseurs). Lors d'une pression de la paume de la main, la zone sombre peut s'abaisser dans un mouvement continu sans rupture d'effort, ce qui donne accès à la navigation cartographique (Cf. Figure 2).

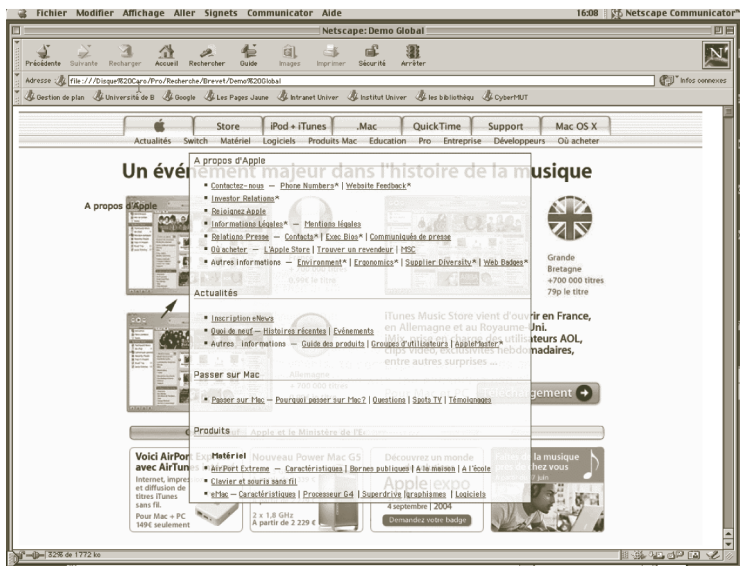


Figure 2 : Apparition en transparence de la structure du site

À ce moment, un déplacement latéral de la souris est possible et permet d'afficher un aperçu de chaque écran (Cf. deux exemples sur la figure 3)

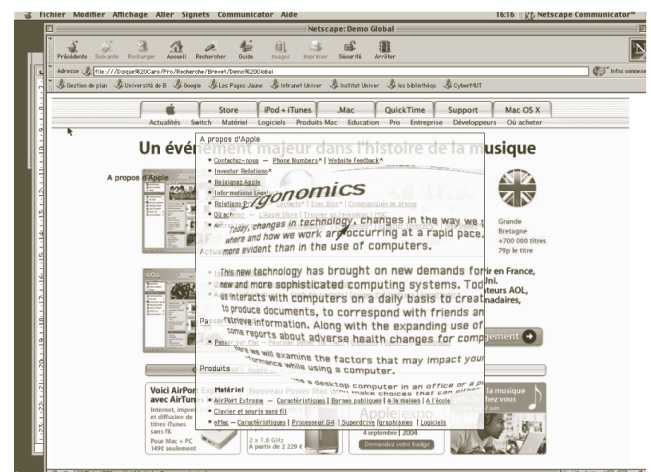
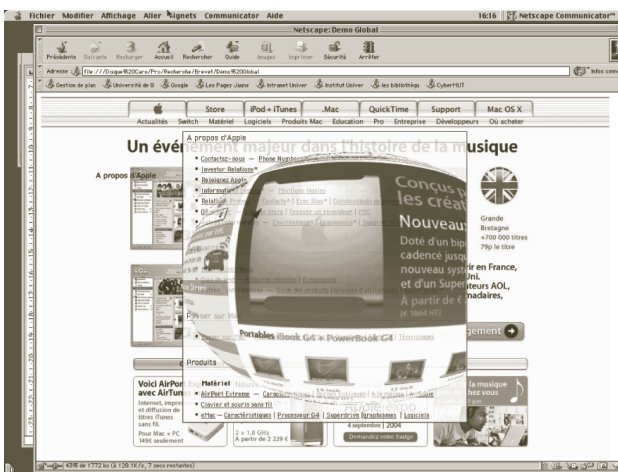


Figure 3 : Apparition en transparence de la structure du site

Si l'utilisateur relâche la pression de la paume de la main, la page s'affiche dans son intégralité comme s'il avait navigué classiquement en cliquant sur un lien. L'effet œil de poisson est destiné à distinguer les 3 espaces affichés : page d'accueil (plein écran), plan (escamot) et page pointée (œil de poisson).

Le dispositif que nous avons breveté réintroduit dans le document numérique une dimension qui n'existait qu'avec le document papier, la possibilité de feuilleter rapidement un document numérique comme un livre dont on fait défiler les pages entre ses mains. Cette nouvelle possibilité change les logiques de recherche d'information « en texte plein » dans les documents numériques. Au lieu d'une stratégie de recherche de type « essai-erreur » (dans un site web on consulte une page puis on la referme après s'être rendu compte qu'elle ne convient pas au but à atteindre), le fait d'avoir accès rapidement à des prévisualisations de pages permet un accès à l'information par « sélection dans l'ensemble ».

Validation du dispositif

Une expérience de validation sur 56 personnes (20 étudiants de Master Pro, 26 étudiants d'IUT, 10 retraités) a été menée en 2009 par un étudiant de master¹. La tâche consistait à trouver le plus rapidement possible un logement comportant certaines caractéristiques dans un site web d'agence immobilière. Deux versions du site étaient testées. L'une classique et l'autre dite « transparente » selon l'invention. Les participants testaient l'une des deux versions, soit « habituelle » soit « transparente ». Les mesures (temps de recherche, nombre de lecture de la consigne de départ, nombre de pages consultées et coefficient de charge mentale) démontrent l'intérêt du dispositif pour tout type de public et entraîne chez les personnes les plus âgées des performances analogues aux participants étudiants alors qu'avec un site internet traditionnel les participants âgés sont beaucoup moins rapides que les étudiants (Cf. Figure 4 ci dessous).

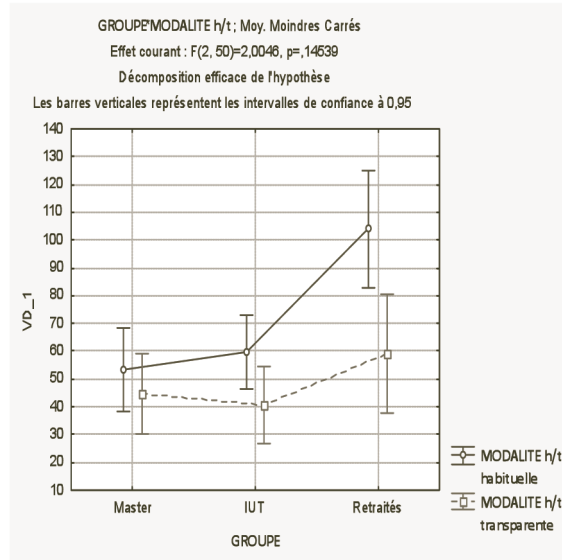
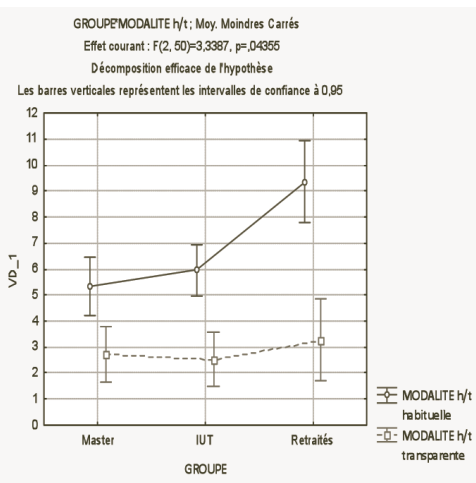


Figure 4 : Temps moyen de recherche d'information en seconde

Les participants pouvaient faire afficher dans une fenêtre indépendante les caractéristiques du logement à trouver dans le site internet. Le nombre d'ouverture de cette fenêtre est un bon indicateur de la difficulté de la tâche puisqu'il rend compte de la difficulté à maintenir en mémoire la cible tout en interagissant avec le dispositif. On constate que les personnes les plus âgées qui consultent de nombreuses fois les caractéristiques du logement à trouver dans un site classique, ont des performances analogues aux plus jeunes avec le nouveau dispositif (Cf. figure 5).



Ces travaux ont été envisagés dans la continuité de nos recherches sur les escamots (pop-up window) initiés lors d'une thèse en sciences de l'information et de la communication et poursuivis depuis. L'influence de ces dispositifs dans différentes tâches (recherche d'information, mémorisation, résolution de problèmes...) au sein de processus de communication médiatisé nous a conduit à placer ces dispositifs très intéressants au cœur de cette invention. Ces travaux de recherche vont se poursuivre avec le soutien du Centre Gérontologique du CHU de Dijon dans le cadre d'une thèse financée par le conseil régional de Bourgogne. Dans un mouvement de retour de l'innovation sur la recherche théorique, l'invention va servir de plateforme d'expérimentation pour faire évoluer les modèles relatifs aux stratégies de recherche d'information dans les documents numériques.

Figure 5 : Moyenne du nombre de lecture de la consigne de départ (caractéristiques du logement à trouver)

Pour une présentation plus complète du dispositif

Caro S. (05) Accélérer la recherche d'informations grâce aux dispositifs d'interaction : Système de navigation pour les documents numériques. Actes de la conférence H2PTM'2005, Paris, p. 381-393.

Caro S. (08) Interactive devices for faster access to information: navigation system for digital documents, RIHM, 2008, vol. 9 - n° 1, p. 79-89. <http://europia.org/RIHM/V9N1.htm>

La description du brevet depuis le site de l'OMPI (Organisation mondiale de la propriété intellectuelle) accessible depuis mon blog sur les escamots : <http://lescamot-scd.blogspot.com/2008/01/contrats-industriels-expertises-brevets.html>

¹ Etude menée en collaboration avec Jean-Michel Boucheix par Mohamed Djouani, étudiant de Master au LEAD CNRS UMR 5022, Université de Bourgogne

Regards sur les pratiques informationnelles

Stéphane Chaudiron, Université de Lille 3, GERiiCO. Bibliographie à la demande : stephane.chaudiron@univ-lille3.fr

Depuis plusieurs années en SIC mais également dans d'autres disciplines, notamment la sociologie des usages, la psychologie cognitive ou encore les sciences de la gestion et du management, la question des pratiques informationnelles suscite un intérêt croissant. Différents contextes sont étudiés : celui de la formation (collégiens, lycéens, étudiants...), de l'activité professionnelle (médecins, juristes, chercheurs, professionnels de l'information...), et plus généralement celui de la vie quotidienne (everyday life information behavior) comme par exemple les pratiques informationnelles des consommateurs, des citoyens, des militants, etc.

Cette question suscite différentes interrogations. D'abord, sur le plan conceptuel, le terme même de « pratiques informationnelles » mérite une attention particulière tant son périmètre est fluctuant. À partir du milieu des années 1990, de nouvelles pratiques se sont développées avec l'explosion du Web qui a bouleversé le monde de l'informatique documentaire en multipliant les ressources (catalogues en ligne, bibliothèques numériques, moteurs de recherches, portails, etc.) et diversifiant les usagers. Dépassant le statut de simples récepteurs, ceux-ci jouent désormais un rôle actif dans la production, le classement, l'évaluation de l'information, notamment à travers les systèmes d'annotation en ligne, d'indexation sociale (tagging) et de référencement communautaire. L'émergence de nouveaux modes d'interaction conjuguant à la fois la recherche, la lecture, l'annotation et l'écriture, relèguent le repérage de l'information à une fonction qui demeure certes importante mais qui n'est plus la seule.

Le terme de « pratiques informationnelles » est par ailleurs extrêmement polysémique car, suivant les communautés de chercheurs, son périmètre est plus ou moins clairement circonscrit. Point de convergence de plusieurs traditions, le terme nécessite d'être (re)défini. Suggérons toutefois de le réserver pour désigner la manière dont l'ensemble des dispositifs (techniques comme les logiciels ou non-techniques comme

les bibliothèques, les musées...), des sources (en particulier d'informations mais aussi les ressources humaines), des compétences cognitives et des habilités informationnelles sont effectivement mobilisés dans les différentes situations de production, de recherche, et de traitement de l'information. Mais au-delà de cette courte définition, l'analyse des pratiques informationnelles impose d'élargir

L'émergence de nouveaux modes d'interaction conjuguant à la fois la recherche, la lecture, l'annotation et l'écriture, relèguent le repérage de l'information à une fonction qui demeure certes importante mais qui n'est plus la seule.

la perspective classique à d'autres dimensions, émotionnelle, sociale, symbolique, imaginaire, économique, éthique, politique, organisationnelle, culturelle, ainsi qu'au rôle de l'utilisateur, à la porosité entre sphère professionnelle et sphère privée, aux conduites individuelles vs collectives, et enfin aux enjeux de médiation liés à ces dispositifs.

Ce caractère multidimensionnel et composite des enjeux pose la question des modèles d'analyse et de leur éventuelle convergence en une théorie unifiée d'analyse des pratiques informationnelles. De très nombreux modèles, principalement d'origine nord-américaine, ont ainsi été développés depuis les années 1980 qui visent à expliciter les pratiques d'accès à l'information (terme qui traduit ici l'expression anglaise de *information seeking behavior*). Ils prennent essentiellement racine dans les premiers travaux empiriques initiés dès le milieu des années 50 dans le cadre de l'évaluation des systèmes de recherche d'information (voir [Chaudiron, 2004]) qui se sont progressivement « autonomisés » pour constituer dans les années 1980 un domaine de recherche à part entière. Alors que l'intérêt porté à l'utilisateur correspondait initialement à une tentative d'intégrer dans le paradigme système certaines caractéristiques comportementales pour améliorer la performance des systèmes, il s'est progressi-

vement transformé en un domaine de recherche à part entière pour lequel l'enjeu a été de proposer une modélisation des pratiques informationnelles de l'utilisateur.

Quatre grands courants peuvent être identifiés (voir notamment [Ihadjadene et Chaudiron, 2008]). Le premier regroupe les travaux qui concernent directement l'amélioration des protocoles d'évaluation en tentant de formaliser la notion de pertinence (par exemple la campagne d'évaluation InFile¹). Le deuxième s'inspire des cadres théoriques et méthodologiques de la psychologie cognitive en les appliquant à la recherche d'informations afin de rendre compte des caractéristiques individuelles qui influent sur l'usage des SRI. Un troisième groupe s'intéresse au processus de recherche en tant que tel en proposant différents modèles de décomposition de celui-ci. Enfin, un dernier ensemble de travaux vise à appréhender l'ensemble du processus de traitement de l'information au sein duquel la recherche n'est que l'une des étapes. Un panorama des modèles, publié par l'ASIST (*American Society for Information Science and Technology*) en 2005 [Fischer et al., 2005], met en évidence l'existence de plus de 70 modèles. Le nombre et la diversité de ces modèles posent nécessairement la question de leur pertinence et de leur caractère opérationnel. De même, cette question se pose quand certains auteurs [Savolainen, 2008] envisagent la perspective d'une théorie unifiée visant à rendre compte de la diversité des pratiques observables.

Sur un plan épistémologique, les trois phénomènes que nous venons très rapidement de mentionner, l'évolution des pratiques, la convergence des approches et la multiplicité des modèles, sont intéressants et contribuent à définir des pistes de recherche qui nous semblent particulièrement fructueuses. Dans le domaine « info-communicationnel », elles permettent non seulement de concilier le fait technique, le fait social et le fait cognitif mais, sur une grande variété de terrains, elles montrent la nécessité de la constante confrontation entre travail empirique et travail théorique.

Bibliographie

Chaudiron, Stéphane, « La place de l'utilisateur dans l'évaluation des systèmes de recherche d'informations », in *Evaluation des systèmes de traitement de l'information*, Paris, Hermès, 2004, p. 287-310.

Ihadjadene Madjid, Chaudiron Stéphane, « L'étude des dispositifs d'accès à l'information électronique : approches croisées », in Papy Fabrice (dir.), *Problématiques émergentes dans les sciences de l'information*, Paris, Hermès-Lavoisier, 2008, p. 181-207.

¹ <http://www.infile.org>

Publications et évaluations scientifiques en SIC

Madjid Ihadjadene, Université de Paris 8, Laboratoire Paragraphe. Bibliographie à la demande : madjid.ihadjadene@univ-paris8.fr

Nous connaissons actuellement une mutation majeure du processus de publication et d'évaluation scientifique. Parmi ces éléments de mutation, nous retiendrons ici trois phénomènes :

Le premier d'ordre technique concerne la « *fragmentation de l'unité documentaire* » et, d'une certaine manière, double un autre phénomène, largement décrit et commenté, qui est celui de la surcharge informationnelle. Les technologies numériques associées à Internet ont progressivement conduit à une déstructuration complète de la notion originelle de document mais non pas à sa suppression ou son effacement. Ce processus est indéniablement lié à un contexte technologique particulier, l'économie numérique, mais il est également induit par des pratiques informationnelles nouvelles (le dépôt des pré-publications dans les archives ouvertes par exemple) et une mutation des modèles économiques¹ des grands éditeurs (la vente à l'article ou au chapitre).

Le second est relatif à l'apparition de nouvelles propositions d'écriture des documents et à la mise à disposition de nouvelles plates formes de recherche et de publications scientifiques.

Dans le domaine des SHS, des recherches ont été engagées depuis le milieu des années 1980 sur la modélisation *a priori* des textes scientifiques pour proposer une écriture multimédia adaptée à Internet qui tente à la fois d'assurer la manipulation aisée des constructions scientifiques et l'accès à l'ensemble des données qui les fondent. Une telle approche, proposée par Jean Claude Gardin², suggère ainsi de restituer l'architecture de nos constructions scientifiques sous forme de schématisations à travers un formalisme particulier, le format SCD (*Scientific Constructs & Data*). Ce format réorganise l'écriture des textes scientifiques selon une analyse logiciste qui distingue quatre niveaux de consultation de la publication, identifiant clairement les données, les propositions initiales, la

démarche et le raisonnement et les résultats. Nous pouvons rapprocher les travaux de Gardin des réflexions récentes de Darnton sur l'édition scientifique en SHS. Il appelait à une transformation substantielle de la monographie scientifique en une hiérarchie de six niveaux, dont le plus superficiel pouvait être imprimé laissant au contraire à l'édition numérique les niveaux les plus profonds, comprenant les appareils critiques, les notes, les appendices.

L'intérêt des travaux de Jean Claude Gardin se situe dans la démarche de communication des données brutes de la science qui s'inscrit dans une préoccupation très actuelle, celle de l'e-science.

Cette analyse montre que la notion classique de monographie, ou même de document, est en train de se transformer au profit de la notion évolutive de ressource numérique. Pour notre propos, l'intérêt des travaux de Jean Claude Gardin se situe dans la démarche de communication des données brutes de la science qui s'inscrit dans une préoccupation très actuelle, celle de l'*e-science*, concernant non seulement la conservation pérenne des données recueillies, mais aussi de leur articulation avec la publication des résultats. Au-delà du document numérique (article, monographie...) ou de la donnée brute, il s'agit dorénavant de proposer un accès aux protocoles d'expériences, aux collections de données, et aux logiciels utilisés dans les expérimentations scientifiques initiant ainsi un programme de naturalisation des sciences humaines. Les SHS peuvent désormais prétendre « faire laboratoire » de la même manière que les autres disciplines expérimentales³.

La dernière mutation est d'ordre politique. La recherche scientifique est assujettie au mouvement général de rationalisation

et d'évaluation adossé au marché⁴. Sous l'impulsion des politiques publiques nationales et européennes, le champ académique connaît depuis une dizaine d'années d'importantes transformations, tant du point de vue organisationnel que du point de vue des pratiques scientifiques. En effet, la mise en œuvre de réformes structurelles dans les universités françaises (création de l'AERES et de l'ANR, baisse des budgets, individualisation de l'évaluation, modification du statut des chercheurs, concurrence intra et interuniversitaire, LOLF) ont aussi modifié les conditions d'accès et de diffusion des connaissances scientifiques.

Les procédures d'évaluation normées par l'AERES, peuvent aboutir à de nouveaux modes d'argumentation, mais aussi à une évolution des modes d'évaluation « scientifique » dans notre discipline. On sait que dans un passé récent, un certain nombre de disciplines relevant des sciences humaines et sociales (économie, archéologie, linguistique, psychologie) ont évolué vers une « technicisation » de leurs procédures de recherche et ont adopté des pratiques de publication⁴, de fonctionnement de laboratoire plus proches des sciences dures de la nature⁵.

La difficulté pour un chercheur en sciences de l'information, en France, est d'être sans cesse « balancé » entre d'une part le souhait d'intégrer une communauté nationale (les SIC, avec ses exigences théoriques telles qu'elles sont rappelées par le CNU) et d'autre part, une ouverture internationale où cette double appartenance est souvent inexistante et où les critères d'évaluation et de qualification de la production scientifique sont totalement différents car soumis à des exigences épistémologiques distinctes.

Ces mutations inscrites dans des temporalités différentes, s'agencent actuellement pour altérer et transformer l'exercice scientifique dans notre discipline. C'est donc à l'aune de ces mouvements et de leurs articulations qu'il faudra saisir les processus de structuration des pratiques informationnelles futures en SIC.

¹ Chartron G (Dir.) Les chercheurs et la documentation numérique : nouveaux services et usages. Paris : Ed. du Cercle de la Librairie, 2002

² Roux, V. 2004. Faciliter la consultation de textes scientifiques. Nouvelles pratiques éditoriales. Hermès, Critique de la raison numérique, CNRS éditions, 39, 151-159

³ D.Boullier, 2007 : « la nouvelle fabrique des SHS » in C.Brossaud & B. Reber (eds) « *Humanités numériques* » Hermès Sciences. pp 17-21.

⁴ Voir le 26^e numéro de Sciences de la société publié en 2005 sur « Marchandisation et connaissances ».

⁵ Grenier P Y, Grignon C et Menger P M, *Le modèle et le récit*, Éditions de la MSH, Paris, 2002.

⁶ Charle C. L'organisation de la recherche en sciences sociales en France depuis 1945 : bref bilan historique et critique, *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, n°55, 2008, pp. 80-97. Voir aussi Grossetti M. *Professionnels des techniques et lettrés des sciences humaines : une collaboration parfois difficile* [en ligne]. Paris, 2006. Disponible sur : <http://www.gemas.fr/dphan/cosmagems/dos/socio/MGrossetti-colloque-lettrés-texte.pdf> (consulté le 14.03.2009)

Communication et religion chrétienne catholique

David Douyère, Université Paris 13, LabSic, MSH Paris Nord. Bibliographie à la demande ; david.douyere@gmail.com

La question de la communication, de ses supports et de sa portée, a traversé l'histoire religieuse chrétienne, mais reste curieusement peu investiguée par les sciences de l'information et de la communication.

S'il convient d'éviter l'anachronisme et le déplacement conceptuel abusif, il importe cependant de constater que le rapport à l'écrit et à l'Écriture, la théorisation du langage (humain, angélique ou divin), la Croix comme signe et marque, le rôle et le sens de l'image (querelle iconoclaste), la liturgie comme production de signes « célébrant » Dieu, la louange, la « conversation avec Dieu » (oraison mystique, méditation), la formation à l'art de la parole (prédication) en chaire ou en mission, la notion même de « Propagande de la foi » (Grégoire XV, *Inscrutabili divinae providentiae*, 1622) et d'évangélisation, la Mission, la transmission des « savoirs » chrétiens et la « transmission de la foi », la régulation sociale et politique par le discours moral et spirituel, mais aussi l'organisation de collectifs dans une perspective d'échange, de contrôle ou de partage (paroisses, groupes de prière, Jeunesse ouvrière chrétienne, Action catholique), et bien évidemment l'utilisation des médias (du livre aux réseaux sociaux, en passant par la radio et la télévision, et les groupes de presse, dès le XIX^e siècle), ou encore la constitution de « Sommes » de connaissances et d'encyclopédies chrétiennes (au XIX^e et XX^e s.), présentent des lieux d'une réflexion chrétienne, et notamment catholique, sur la communication, au point que le christianisme catholique peut apparaître comme un système total de communication, et que la culture chrétienne a peut-être constitué, par ces éléments et ces pratiques, une matrice de la communication occidentale moderne.

Si l'on excepte les théoriciens de la communication qui ont affirmé leur foi chrétienne, et l'on liee à leur théorie de la communication (McLuhan, 1969), les travaux, orientant la Médiologie, de Régis Debray (1991), ont été précurseurs sur cette question, élaborée sous le prisme de la médiation.

Quelques rares recherches ont également été menées en Sic sur ces questions : les travaux, notamment, de Jean Devèze (1980), dès sa thèse sur « Le sens de la flèche » et le martyre de saint Sébastien, de Daniel Bougnoux, qui estime que « Communication et religion se découvrent largement solidaires »

(1993) et incite à « penser les Sic à la lumière du religieux » et à « placer l'info-com sous l'éclairage ou à l'épreuve des religions » (2004), de Bernard Dagenais (1996) ou, surtout, de Corinne Abensour (2000, 2001), et, plus récemment, les réflexions d'Axel Gryspeerdt - qui note qu'« il y aurait certainement une histoire à écrire sur l'impulsion donnée par l'Église catholique en matière de conception, d'enseignement, de formation et d'encouragement à l'utilisation des techniques de diffusion » (2007) -, et d'Odile Riondet (2008) ont permis, respectivement, de resituer la problématique communicationnelle dans l'histoire de l'Église, notamment après le concile Vatican II, de décentrer l'approche courante en Sic, de penser le rapport entre communication et organisation ecclésiale, de donner toute leur mesure aux réflexions catholiques et protestantes sur le sens de l'image, de l'icône à internet, de mettre en lumière le lien, entre communication et relations sociales pour l'Église catholique, ou encore de mettre en lumière une dimension religieuse du phénomène communicationnel, tandis que des recherches ont été menées dans le champ de la communication culturelle sur l'appropriation du religieux (Stéphane Dufour, 2005).

La question de la méthodologie et de la légitimité des SIC se pose alors, dans des champs qui se sont longtemps passé d'elles.

Peut-être, ici, la tradition de recherche en Sic sur les dispositifs modernes de télécommunications et leurs usages, les orientations politiques longtemps prégnantes dans une partie de notre discipline, et notre lien, historique, avec le champ professionnel de la communication, ont-ils conduit à ignorer cette « production idéologique » religieuse, qui n'en recèle pas moins, et pour cause, de nombreuses questions communicationnelles ?

Les historiens se sont davantage intéressés à la question, par l'étude de la prédication chrétienne, de la formation des religieux, des règles monastiques, des missions, des réseaux intellectuels et d'échanges de savoir.

Les sociologues se sont intéressés aux nouvelles pratiques spirituelles, à leur dimension publique ou privée, à l'utilisation des médias. Quelques théologiens catholiques (Joseph Caillot, André Fos-

sion, Henri Bourgeois, Christoph Theobald), de leur côté, se sont appropriés la question communicationnelle, notamment en théologie pratique, à propos de la catéchèse. Le chercheur en Sic peut à la fois tirer profit de ces travaux et, à partir, peut-être, de l'éclairage venu du champ disciplinaire de l'information-communication, réinterroger les sources et mener des enquêtes de terrain qui ne relèvent ni de la sociologie religieuse, ni de l'histoire proprement dite. La question de la méthodologie et de la légitimité des Sic se pose alors, dans des champs qui se sont longtemps passé d'elles.

La réflexion en Sic, encore très limitée historiquement, gagnerait en effet à s'intéresser au Moyen Âge et au XVII^e, notamment : la thèse, bien connue en Sciences de l'éducation et en Philosophie, d'Augustin d'Hippone (IV^e s.) sur le maître intérieur (*De Magistro*) et la relation à Dieu comme source de la communication de toute connaissance, à l'intérieur même d'une situation dialogique d'apprentissage, ou la réflexion de Thomas d'Aquin (*Somme théologique*), au XIII^e s., sur le langage performatif et la présence réelle dans l'eucharistie, par laquelle le Christ se rendrait « présent », sont de véritables analyses de phénomènes communicationnels. La Réforme et la Contre-Réforme sont également très riches en réflexion sur les questions communicationnelles.

L'étude de la fondation de l'Ordre des frères Prêcheurs (Dominicains), nous a permis de voir (Douyère, colloque Org&Co, 2009) comment l'Église chrétienne a su, à partir du XIII^e siècle, sinon encourager, du moins laisser se développer, des ordres religieux entièrement dévoués à la prédication active, « pour le salut des âmes » (et la réfutation de l'hérésie), qui sont de véritables « organisations communicantes ».

La conception d'une règle spécifique prévoyant une dispense en vue de la prédication (apparaissant dès lors comme but premier de l'Ordre), l'incitation qu'elle comprend à la pratique de la méditation (parler avec Dieu), l'organisation du couvent, prévoyant une pièce spécifique pour former les jeunes frères à la prédication (parler de Dieu), la circulation des frères deux par deux, munis de livres d'étude et d'aide à la prédication pour le voyage, l'encouragement à l'étude comme préparation théologique de la prédication sont autant de signes conçus pour « transmettre aux autres ce qui a été contemplé » (*contemplata aliis tradere*) qui font des frères des « communicants » par leur vie même (habit,

pauvreté, exemplarité morale), car l'être même se trouve, dans cet ordre men-diant, instrumentalisé sous la forme du témoignage, « signe de Dieu et de l'Evan-gile », autant que par leur parole. L'arti-culation au politique (l'ordre est précur-seur de la croisade contre les Albigeois, avant que d'être acteur de l'Inquisition) et à l'économique (biens aux mains des princes cathares) est, elle aussi, très claire. Si le double « kerygme » chré-tien (la venue du « royaume de Dieu », « Jésus est Dieu ») est présent dès les

textes évangéliques, dont l'annonce est précisément la vocation, et la dimension apostolique très présente dans les écrits pauliniens, la question de la communi-cation en régime chrétien catholique est complexe car elle n'est pas nécessaire et suffisante en soi : suivant la pensée chrétienne, Dieu lui-même « se donne » (par l'incarnation, l'Evangile, l'eucharistie et les autres sacrements), et ne peut être « communiqué ». L'Eglise est pensée comme corps du Christ, médiation, mais non communication, et nul ne peut dans

cette logique « communiquer » la foi, tout au plus la laisser émerger, si l'Esprit saint la donne à quelqu'un. Le christia-nisme catholique inciterait donc à dire et à diffuser la foi chrétienne, organiserait une communication multi-directionnelle et pluri-médiatique, et, en même temps, en poserait l'absence fondamentale... Il nous semble qu'il y a là matière à inté-resser le chercheur en sciences de l'in-formation et de la communication.

La tablature des genres culturels appliquée à la télévision

Hervé Glevarec, LCP/CNRS, Bibliographie à la demande : herve.glevarec@lcp.cnrs.fr

Dans «Propositions pour une sémiologie des genres audiovisuels», Jérôme Bourdon propose le tableau suivant qui classe les genres télévisés de la décennie 1980 selon une hiérarchie des «fonctions sociales», allant de la plus noble (la culture) à la moins noble (la persuasion) et selon une distinction de contenu entre fiction et non-fiction.

Types et genres historiques (France - 1987)

TYPES ET GENRES HISTORIQUES (FRANCE - 1987)			
	NON-FICTION		FICTION
FONCTIONS SOCIALES	TV DE CONTINUITE		TV DE MONTAGE
	vrai direct	faux direct	différé
CULTURE	"Plateaux" (art, litt, sciences) Retransmissions théâtre Concerts classiques	Mag. de reportage Document (art, litt, sciences)	Films de cinéma Téléfilms Séries Feuilletons
INFORMATION	Débats politiques "Plateaux" du J.T. et des Mag.	Reportages (J.T. & Mag.)	
DIVERTISSEMENT LOISIR	Grands événements publics Retransmissions sportives Théâtre de boulevard, variétés et jeux	vidéoclips	
PERSUADER	Emissions de propagande politique		Publicité

Source : Bourdon, J., (1988). «Propositions pour une sémiologie des genres audiovisuels», *Quaderni*, n° 4, p. 33.

La typologie, dont il dit qu'elle est à la fois risquée et datée, que proposait Jérôme Bourdon en 1988 pour la télévision des années 1980 apparaît, de par la hiérarchie de ses fonctions («admise sous bénéfice d'inventaire», écrit-il), héritière de la télévision de la Libération (informer, éduquer, divertir) et de l'idéal de la télévision de service public, doublement appuyée sur la notion d'auteur et de création d'une part et sur celle de pédagogie et de qualité d'autre part (Veyrat-Masson, 2000).

Elle est organisée selon un principe pyramidal des fonctions idéales de la télévision, depuis celles de l'éducation culturelle et de la diffusion des œuvres de l'esprit en haut, jusqu'aux fonctions de manipulation de l'opinion (la propagande et la publicité) en bas en passant par les fonctions secondes d'information et de divertissement.

Le point de vue axiologique restitué ici par Bourdon est celui d'une «légitimité

dominante» (sic), mélange de jugement de l'élite et d'appréciation plus unanime sur la valeur des genres télévisés. On peut noter une entorse à la catégorisation des fonctions à propos des œuvres de fiction. L'attache d'un genre et d'une «fonction» sociale y est rompue.

Ce qui nous intéressera ici n'est pas la catégorisation horizontale fiction/non-fiction et celle qui distingue télévision de continuité et télévision de montage mais la hiérarchie verticale des «fonctions» et des genres.

D'une certaine façon, la proposition de J. Bourdon témoignerait de ce paradoxe, propre au statut de la télévision en France sans doute, d'être à la fois un média déprécié des catégories supérieures tout en étant décrit intrinsèquement par des fonctions culturelles nobles.

Ce tableau permet-il de décrire la télévision des années 2000 ? Ou, plus précisément, dans le cadre d'un modèle

intellectuel et sociologique de description des goûts et des genres culturels, initialement appliqué à la musique et appelé «tablature» (Glevarec et Pinet, 2009; 2010 (à paraître), doit-on faire subir une rotation d'un «quart de tour» à la hiérarchisation linéaire des émissions de télévision décrites par J. Bourdon selon leurs fonctions sociales ?

La tablature des goûts culturels suppose une mise en genres culturels qui reflète leur incommensurabilité relative d'une part et une hiérarchisation interne d'autre part. Appliquée aux genres télévisés proposés par J. Bourdon, la tablature déboucherait alors sur le schéma ci-après.

A l'inverse du modèle proposé pour les années 1980 (et sans doute valide pour une période antérieure aussi) les genres ne sont plus hiérarchisés les uns par rapport aux autres. Les émissions y seraient devenues incommensurables.

Tablature contemporaine des genres télévisés

		Régimes de valeur culturels														Domination sociale et culturelle ?					
		Se cultiver				S'informer				Se divertir				Se persuader							
+	Hiérarchie interne des œuvres et des productions	"Plateaux" (art, litt, sciences)	Mag. de reportage	Document (art, litt, sciences)	Retransmissions théâtre	Concerts classiques	Films de cinéma	Débats politiques	Reportages (J.T. & Mag.)	"Plateaux" du J.T. et des Mag. d'actualité	Téléfilms	Séries	Grands événements publics	Feuilletons	Retransmissions sportives	vidéoclips	Théâtre de boulevard, variétés et jeux	Emissions de propagande politique	Publicité	-	
-																					v
Mise en genre et spécialisation des chaînes																					

Ce modèle est-il valide pour décrire la structuration culturelle et sociale de l'offre télévisuée contemporaine ? Pour qui ou de quel point de vue ? Il suppose pour cela que deux critères soient satisfaits : 1. que les individus aient cessé de hiérarchiser entre eux, et les «fonctions», et les types de productions audiovisuelles ; 2. qu'une hiérarchisation interne soit à l'oeuvre dans chaque genre en termes de valorisation et d'excellence des œuvres ou des productions. Une redistribution des hiérarchies (et par voie de conséquence des légitimités culturelles des œuvres) dans les genres et non plus entre est-elle une opération qui pourrait apparaître tout compte fait anecdotique ?

Pour qu'il n'apparaisse pas mineur, ce tournant devrait s'accompagner d'une remise en cause de la hiérarchie des «fonctions» et des genres de la télévision d'une part, d'une énumération possible et autonome de productions télévisées de valeur dans chaque genre et non plus dans les seuls genres d'autre part.

Des «fonctions sociales» aux «régimes de valeur culturels»

Il suffit de ne plus lire les «fonctions sociales» de la télévision comme des fonctions culturellement hiérarchisées pour qu'elles deviennent des «régimes de valeur» qui ne s'évaluent plus les uns par rapport aux autres. Les fonctions culturelles de la télévision ne vaudraient pas plus que ses fonctions d'information ou de divertissement. Les individus pourraient bien reconnaître aux différents genres télévisés des «fonctions» sans que celles-ci soient pour autant toutes évaluées à l'aune du régime supérieur et absolu de la consommation et de la posture culturelles.

Dès l'instant que les «fonctions sociales» cessent d'être hiérarchisées, se cultiver, se divertir, s'informer, se laisser séduire deviennent autant de «régimes de valeur culturels».

Pour le dire autrement, le régime d'ascétisme culturel laisse place à des régimes de consommation liés au plaisir et explicitement revendiqués. Alors une transformation d'importance s'opère dans le rapport des individus aux genres de la télévision, semblable à celle opérée dans le champ de la musique (Glevarec, 2005). Dans le cas présent, l'association d'un genre et d'un régime de valeur (éventuellement comme sa dominante) mériterait d'être démontrée. L'hypothèse est forte que dans le cas des genres fictionnels la pluralité de régimes de valeur soit la règle, conformément à l'indistinction du tableau initial de J. Bourdon.

Bref, il faut dorénavant faire place à une domination culturelle restreinte des différents membres des catégories supérieures, tant sur certains genres par rapport à d'autres que sur certaines productions d'un genre.

Hiérarchisation interne des œuvres et des productions télévisées

Le cas de la série télévisée semble s'imposer comme un cas-type de la mise en genre. Si la série télévisée des années 1960 et 1970 apparaissait comme un objet culturel dominé et mesuré au film de cinéma (ce dont témoigne le schéma de J. Bourdon), au cours de la décennie 1990 le genre série s'est autonomisé comme tel et dorénavant ses œuvres sont évaluées les unes relativement aux autres. La série ne se mesure plus au film comme objet dominé, elle a internalisé sa critique et son jugement esthétique. A l'occasion, l'idée inverse, celle de mesurer négativement la créativité cinématographique par rapport à la production télévisuelle devient possible (Glevarec et Pinet, 2006).

Trouve-t-on de même dorénavant une hiérarchisation des productions de «plateaux» (Ce soir ou jamais ! Le Grand Journal), des documentaires (Corpus Christi/Apocalypse), des magazines de débats politiques (Ripostes/A vous de juger), des reportages (Thalassa/Strip tease/Capital), des vidéoclips (Thriller de Michael Jackson/un scopitone de Joe Dassin), des séries (Six Feet Under/Julie Lescaut), etc ? Des genres ont disparu, ou quasiment disparu, de la télévision généraliste et continuent d'exister sur des chaînes spécialisées et payantes, la musique classique sur Mezzo par exemple, le théâtre sur France 4. C'est que, pour une part, la mise en genre s'est traduite par une diversification et une spécialisation des chaînes.

Reste la question de la hiérarchie sociale et d'une reconduction tous genres confondus de la dite «domination sociale», non plus entre, mais dans chacun des types de productions. Le haut des «colonnes» correspond-il systématiquement à des choix des catégories supérieures et le «bas» est-il le fait des catégories populaires ? En fait, il faut faire ici deux remarques : d'une part, la proportion des catégories supérieures qui dominent certains genres télévisés, comme les émissions culturelles de plateau par exemple, est minime : en 2008 9 % des catégories supérieures regardent le magazine culturel Ce soir ou jamais ! (Donnat, 2009). D'autre part, à l'intérieur même d'un genre télévisé, les œuvres qui sont élues par les catégories supérieures ne concernent également qu'une proportion réduite de celles-ci : 7,5 % d'entre elles déclarent en 2008 avoir regardé régulièrement la série 24H Chrono, série qui obtient un des plus forts taux en leur sein. Bref, il faut dorénavant faire place à une domination culturelle restreinte des différents membres des catégories supérieures, tant sur certains genres par rapport à d'autres que sur certaines productions d'un genre.

Vers la Post Radio / Enjeux des mutations des objets et formes radiophoniques

Jean-Jacques Cheval, Université Michel Montaigne Bordeaux3, Président du GRER .

Bibliographie à la demande : jjcheval@msha.fr, grer.mail@club-internet.fr. Site du GRER : www.grer.fr

Le Groupe de Recherches et d'Études sur la Radio (GRER), association francophone regroupant chercheurs et professionnels travaillant sur, avec et autour du média radio, a organisé, les 26, 27 et 28 novembre 2009 un colloque international portant sur les évolutions numériques touchant l'environnement technologique, économique et sociale de la radio. Cette rencontre intitulée **Vers la Post Radio - Enjeux des mutations des objets et formes radiophoniques**, organisé à Paris dans les locaux de l'INA et de l'Institut National de l'Histoire de l'Art (INHA) de Paris 1, a donné la parole pendant 3 jours à plus de 60 participants de 15 nationalités différentes, universitaires (enseignant-chercheurs et doctorants), ou professionnels. Sur les trois jours, plus de 250 personnes ont assisté aux conférences.

Dans un contexte européen de choix stratégiques conditionnant l'avenir même du média, pour son 4^e colloque international, le GRER a voulu nourrir ce débat en invitant chercheurs et professionnels à s'exprimer sur les avènements promis du numérique, sur leur réalité effective et sur les enjeux qu'ils impliquent. Le propos était de dresser le portrait d'une radiodiffusion déjà engagée dans l'ère du numérique, et de dresser le profil d'une postradio cheminant entre utopies technologiques et réalités sociopolitiques ou culturelles.

Les participants ont interrogé et situé historiquement, socialement, économiquement et techniquement la révolution technologique tant annoncée, mais sans doute parfois surestimée au regard de la permanence des usages et pratiques radiophoniques plus traditionnelles.

Un large éventail de sujets a été abordé dans des approches interdisciplinaires :

- les nouveaux acteurs (Web radios),
- la diversification des plateformes de diffusion et des terminaux d'accès aux programmes (poste Fm, Web, téléphone portable, ordinateur personnel, le podcasting),
- la diversification des pratiques

d'écoutes, l'évolution des formats, des contenus et de la grammaire radiophonique ; une délinéarisation de la radio et des écoutes plus nomades encore qu'elles ne l'étaient déjà,

- l'influence des nouvelles possibilités technologiques sur l'interactivité et la participation des publics aux programmes, voire à leur édition,
- la pertinence des modèles technologiques possibles,
- la convergence, la coagulation, des médias et des métiers,
- l'émergence d'une nouvelle économie de la radio et les risques tangibles de fractures numériques touchant, le média, ses opérateurs et ses publics,
- les défis nouveaux de la régulation, nationaux et internationaux,
- l'adaptation de nouvelles méthodologies de mesure d'audiences,
- les perspectives en cours en Europe, en Afrique et en Amérique du Sud.

Le colloque s'est conclu sur le constat de la souplesse de la radio, sa capacité de résilience pour s'adapter aux évolutions techniques.

Le colloque s'est conclu sur le constat de la souplesse de la radio, sa capacité de résilience pour s'adapter aux évolutions techniques. Tout au long de son histoire la radio s'est adaptée aux nouvelles technologies et à la concurrence des autres médias, dont bien sûr la télévision dans, et depuis, les années 60. Les participants ont pu constater la difficile émergence d'une régulation nouvelle et de politiques publiques cohérentes en France, ou coordonnées à l'échelle internationale, notamment européenne. Ils ont pointé la nécessité d'un débat public, encore en déficit, sur la reconnaissance des profonds changements à l'œuvre induisant la création de nouveaux cadres

de pensée et d'analyse. La relativisation de la « révolution » annoncée face à des modes traditionnels d'écoute et à l'attachement aux caractéristiques fondamentales du média, a permis de constater que la radio reste le média du direct, de l'écoute simultanée et de la simplicité technique satisfaisant le droit à la paresse numérique.

Le GRER a organisé ce colloque en collaboration avec le Master 2 Pro Cinéma Télévision Nouveaux Médias de l'Université Paris I Panthéon Sorbonne, l'INA, l'Université Michel de Montaigne Bordeaux 3, l'Université Technologique de Compiègne, Médiamétrie, le Comité d'Histoire Radiophonique (CHR) et TDF. La publication des actes de ce colloque sera assurée par Institut National de l'Audiovisuel (INA).

Le GRER a été fondé en 1998 à Bordeaux. En 2005 il est devenu une association nationale ayant pour but d'aider à la connaissance, la reconnaissance et au développement des études radiophoniques francophones et son activité et rayonnement dépasse la France et l'Europe. En 2007, l'association s'est dotée d'un comité scientifique international. Regroupant des universitaires, de jeunes chercheurs, des étudiants, des professionnels et des personnes morales concernées par le monde radiophonique, l'association a pour vocation d'être un espace de réflexion sur les problématiques et les enjeux de ce média. Ses sujets de recherche et d'analyse concernent aussi bien les structures, l'environnement, les contenus, la pratique et la création radiophoniques, que les publics et la réception.

En 2010, le GRER organisera, au printemps à Paris, un séminaire sur le thème de radio et éducation ; puis une rencontre autour du récit radiophonique à l'Université de Louvain-la-Neuve en Belgique ; et un hommage sera rendu au Professeur André-Jean Tudesq, un de ses membres fondateurs et sans nul doute l'inspirateur de son existence. L'association tiendra son assemblée générale statutaire en mars 2010 à Paris.

Revue.org, Calenda et Hypothèses : trois plateformes

Delphine Cavallo, responsable du pôle information scientifique, CLEO (Centre pour l'édition électronique ouverte), CNRS-UMS 3287/EHESS/Université d'Avignon /Université de Provence. Bibliographie à la demande : delphine.cavallo@revues.org

Fondé en 1999, Revues.org a fait un double pari : celui du développement de l'édition en ligne des revues scientifiques, et celui du libre accès à la littérature scientifique pour tous. La large

diffusion de la production scientifique au public est en effet une contribution majeure des sciences humaines et sociales (SHS) à la compréhension des enjeux de notre monde, passé, présent et à venir.

L'équipe du Centre pour l'édition électronique ouverte (Cléo - UMS 3287) invente également de nouveaux outils de communication propres à la diffusion de l'information scientifique : *Calenda*, le

calendrier des sciences sociales (2000) et *Hypothèses*, plateforme de carnets de recherche en sciences humaines (2008) sont ainsi nés des besoins d'une large diffusion de l'activité de la recherche, appuyée sur des outils novateurs.

Aujourd'hui, Revues.org accueille plus de 200 publications, dont 175 revues et collections de livres disponibles en ligne, publiant près de 40 000 documents, majoritairement en texte intégral et en libre accès. Les revues adhérentes sont éditées en France et en Europe mais aussi en Amérique du Nord et latine, en Asie, en Afrique et au Moyen-Orient. *Calenda* met en ligne plus de 200 annonces par mois et diffuse ainsi, depuis 2000, le programme de plus de 12 000 événements scientifiques. Créée à l'automne 2008, *Hypothèses* regroupe aujourd'hui 75 carnets de recherche qui ont publié plus de 4000 billets.

Les trois plateformes, construites sur un modèle d'appropriation par les producteurs de contenu scientifique, sont nourries par les différentes formes de publication et de diffusion de la recherche, qu'elles soient classiques et formelles ou qu'elles s'inventent en se déployant sur internet.

Revue.org, la littérature scientifique en libre accès

Revue.org est un portail de revues scientifiques en ligne qui met en œuvre une conception ouverte de l'édition électronique en sciences humaines et sociales. Il privilégie la mise en ligne d'articles en texte intégral et en libre accès. Les revues sont sélectionnées par un Conseil scientifique et leur personnalité est mise en valeur par une charte graphique spécifique, qui permet d'identifier chacune d'entre elles.

Des sites de revues facilement accessibles

Les sites de Revues.org obéissent à une charte qualité qui garantit une large accessibilité de la littérature scientifique à tous, quels que soient le lieu ou les conditions de consultations. Chaque revue a un site propre accessible à une adresse simple, et propose des index par auteurs, géographique, par mots clés (...). Les sites des revues ont été pensés de manière à faciliter la navigation entre les numéros et les articles, et à rendre aisée la lecture des documents en ligne. Pour un confort de lecture maximal, les notes sont affichées en marge, le texte peut être affiché en trois tailles, les images peuvent être agrandies grâce à un zoom, l'article peut être envoyé par courrier électronique, un PDF (fac-similé ou auto-généré) est proposé au lecteur.

Pour assurer la citabilité des articles, chaque article a une adresse (URL) simple et pérenne ; le bloc « Pour citer cet

article » donne la référence complète du document en ligne ; chaque paragraphe est numéroté, ce qui permet de citer précisément un passage d'un article ; tous les éléments d'un article (texte, résumé, mots clés, notes...) se trouvent sur une même page.

Les Livres de Revues.org

Le projet Revues.org s'est ouvert en 2008 aux collections de livres. Les Livres de Revues.org rendent accessibles en texte intégral des livres de sciences humaines et sociales publiés par des éditeurs, presses universitaires, sociétés savantes ou institutions de recherche. Les livres disponibles sont consultables directement en ligne ou par le biais du fac-similé de la version papier, au format PDF.

Revue.org, Calenda, Hypothèses : les trois plateformes développées par le Cléo constituent un triptyque représentatif de l'activité de la recherche, où les contenus se nourrissent les uns les autres tout en se donnant à lire à un large public.

Chercher et se tenir informé de l'actualité du portail

Le catalogue de Revues.org permet aux lecteurs mais aussi aux professionnels de l'information scientifique et de la documentation d'accéder facilement aux informations bibliographiques précises et exactes dont ils ont besoin, que ce soit pour les revues, les livres, ou les carnets. Il permet de rechercher une revue par ordre alphabétique, par thématique, par éditeur, par politique d'édition électronique, par pays de publication, etc.

Le moteur de recherche du portail permet d'effectuer une requête sur chaque revue, ou sur l'ensemble du portail. Celui-ci propose des critères de sélection des résultats, appelés « facettes », permettant d'affiner une recherche et de la situer dans le vaste ensemble documentaire que constituent les publications du Cléo.

Revue.org offre plusieurs moyens de se tenir informé de l'actualité du portail : la Lettre électronique de Revues.org, qui signale à ses abonnés les nouvelles revues et collections de livres en ligne et les nouveaux articles publiés, et plus de 400 flux de syndication différents, qui permettent de connaître l'actualité de vos revues préférées.

Calenda, le calendrier des sciences sociales

Plus important calendrier francophone en sciences humaines et sociales, *Calenda* contribue à la diffusion libre et à destina-

tion d'un large public de l'actualité scientifique. En libre accès, il informe étudiants, enseignants et chercheurs de l'actualité de la recherche. *Calenda* annonce colloques, séminaires, journées d'étude, offres de bourses, prix et emplois, appels d'offres et appels à contributions en vue d'événements scientifiques ou de numéros de revues. Environ 200 programmes sont publiés tous les mois, offrant un large panorama de la vie de la recherche, en France mais aussi à l'étranger. Les annonces publiées restent accessibles et consultables à la même adresse ; elles constituent ainsi une archive des sciences sociales en train de se faire.

Les nouvelles publiées par *Calenda* sont classées de manière thématique et chronologique, sous la forme d'un calendrier. Elles sont facilement accessibles dès la

page d'accueil grâce aux multiples critères de recherche : nouveautés, catégorie, type, date de l'événement. *Calenda* propose des flux thématiques (par catégorie et par type d'événement). Chaque événement annoncé peut être intégré à un agenda électronique. La *Lettre électronique de Revues.org* répercute également les annonces publiées par *Calenda*.

Hypothèses, plateforme de carnets de recherche

Hypothèses est une plateforme de carnets de recherche en sciences humaines et sociales ouverte à la communauté de l'ensemble des disciplines des SHS (chercheur, enseignant-chercheur, ingénieur ou doctorant). Un carnet est un mode de publication rapide et léger permettant de rendre compte régulièrement de recherches en cours et de dialoguer avec ses lecteurs. Un carnet de recherche peut répondre à des démarches très différentes : carnet de terrain ou de fouilles archéologiques, carnet de séminaire, carnet de bord d'une recherche collective, blog de revues ou de débat, carnet de projets de recherche, de livre, carnet de chercheur, photoblogs, etc. Il permet au « carnetier » de dialoguer avec ses lecteurs par le biais des commentaires. *Hypothèses* accompagne ainsi le travail de mise en forme et de valorisation de projets scientifiques, ou éditoriaux, en mettant à la disposition des équipes et de leurs lecteurs les fonctionnalités souples d'un blog.

Revue.org, Calenda, Hypothèses : les trois plateformes développées par le Cléo constituent un triptyque représentatif de l'activité de la recherche, où les contenus se nourrissent les uns les autres tout en se donnant à lire à un large public.

<http://www.revues.org/>
<http://livres.revues.org/>
<http://calenda.revues.org/>
<http://www.hypotheses.org/>
<http://cleo.cnrs.fr/>

De la nécessité et de la possibilité d'une pratique scientifique multilingue

Philippe Dumas, Université de Toulon-var, Laboratoire I3M. philippe.dumas@gmail.com.

Les dernières assises de la SFSIC (3-5 décembre 2009) ont clairement mis en évidence la nécessité pour notre communauté de nous ouvrir à l'international. La question de la langue a été soulignée autour d'une table ronde par Divina Frau-Meigs, Valérie Carayol, Daniela Frumusani, Odile Riondet, José-Luis Pinuel, Bernard Miège, Philippe Maarek notamment, et repris par de nombreux assistants. Je souhaite reprendre par écrit quelques points forts de cette discussion et de profiter des Cahiers de la Sfsic pour proposer un petit vadémécum du communicant international, à photocopier joyeusement.

Sans approfondir les postulats instituant la nécessité de la publication internationale, nous verrons que participer à des colloques ainsi que publier en langue étrangère n'est pas insurmontable, surtout si l'on adopte une attitude proactive vers le multilinguisme.

Quelques postulats en bref pour situer le contexte

Dans de nombreux cas, les auditeurs ne sont pas natifs anglophones. Souvent, ils ne sont pas plus forts que vous en Anglais. L'anglais est devenu le sabir mondial incontournable pour communiquer le plus largement possible entre tous les peuples du monde. L'anglais en tant que langue de culture, est autant en danger que le français, l'allemand ou l'espagnol, par exemple.

Parler anglais dans des colloques et publier en anglais sont des moyens d'attirer des publics mondiaux à lire notre langue. Publier en anglais n'empêche pas de mettre aussi à disposition des textes en français. Il est nécessaire de maintenir la diversité linguistique, qui conditionne la diversité culturelle, qui conditionne la diversité conceptuelle, qui est la base de la créativité scientifique. Sans entrer dans la problématique de la francophonie, la coexistence de plusieurs langues de culture est un enjeu fondamental. Les subtilités de chacune des langues doivent coexister dans un contexte de multilinguisme. L'Europe est le terrain d'élection du multilinguisme.

Donc, la question est comment faire connaître nos idées au monde et recevoir le monde, sans perdre notre âme. Plusieurs cas sont à envisager. La traduction simultanée ou professionnelle est une solution luxueuse sur laquelle il ne faut, en général, pas compter.

Communication orale

1. La prise de parole multilingue dans les colloques

Je prends pour base la communication scientifique standard, d'une durée très li-

mitée (15 minutes) et portant sur un point de recherche précis. La conférence invitée est au autre exercice.

La clé est d'utiliser les deux moyens complémentaires en général à notre disposition : la voix plus le soutien visuel projeté sur écran (en clair, PowerPoint ou l'équivalent). Deux cas, et des consignes générales.

Premier cas : Discours en français, projection en anglais, ou encore mieux multilingue.

Diction claire, débit lent, terminologie compréhensible. Les termes techniques, les mots-clés font l'objet des diapositives. La projection de la version textuelle du discours n'est pas recommandée, car elle aboutit notamment à des diapositives trop denses et difficiles à lire depuis la salle. Proposer éventuellement un résumé sur papier. La version multilingue sur plusieurs colonnes ou parties de la diapo est recommandée pour aider à la diffusion de notre langue.

Deuxième cas : Discours en anglais, projection en anglais, éventuellement accompagnée de la traduction en langue nationale.

Si le discours n'est pas de très bonne qualité linguistique (attention aux déformations locales de l'anglais), les diapositives doivent soutenir le raisonnement par mots-clés. En rester aux basiques de la communication, avec un vocabulaire limité et des phrases simples.

Consigne générale

Une diapositive doit contenir un nombre limité d'items. Préférer les énumérations et illustrations graphiques. La règle fournie pas les cognitiens est de 7 (+ ou - 2) idées ou mots clés par diapositive. La taille des caractères et le contraste des couleurs (texte par rapport au fond) doivent être adaptés à la taille et à la luminosité de la salle. En cas de doute, s'en tenir au noir sur blanc (ou l'inverse) et ne pas descendre au-dessous d'une police de taille Arial 24.

Utiliser le plan classique d'une présentation scientifique auquel s'attend un public formaté par les pratiques anglo-saxonnes : 1/problématique, état de l'art (rationale) ; 2/hypothèses, questions de recherche (hypotheses) ; 3/méthode d'investigation et corpus (methodology) ; 4/résultats (findings, results) ; 5/ discussion, limites de validité (discussion, questions, limits). La rédaction des diapositives dans les conditions du colloque multilingue prend au moins deux fois plus de temps que dans le contexte de la langue maternelle. Ne pas attendre d'être dans le train pour faire le diaporama. Le faire relire par un collègue.

2. Osons jouer l'intercompréhension des langues romanes, des grandes familles linguistiques

Il est absurde qu'un Espagnol et un Français soient obligés de se parler un anglais, sabir appauvrissant, alors qu'une grande partie de leurs vocabulaires respectifs ont un fond commun. Il a existé dans le passé des communautés de langues compréhensibles par les peuples méditerranéens, dont le terme sabir est issu, comme celui de lingua franca.

Cette remarque est valable pour d'autres groupes linguistiques (langues nordiques ou germaniques par exemple). L'intercompréhension désigne le dialogue entre deux personnes de langues distinctes qui se comprennent en parlant chacun dans sa langue. Plusieurs organisateurs de colloques tentent actuellement de jouer sur cette possibilité d'intercompréhension des langues voisines. Un dossier riche d'expérience (Claire Blanche-Benveniste et André Alli) datant de plus de dix ans peut être consulté sur <http://www.fdlm.org/fle/ra/11-inter.php>. Un point de vue est accessible sur : <http://digitalpublishing.wordpress.com/2009/03/27/lintercomprehension-en-langues-romanesune-pratique-qui-gagne-a-etre-connu/>. Wikipedia en parle aussi. L'Union Européenne a un projet Lignua d'apprentissage simultané de plusieurs langues. Cet exercice de locution dans sa langue maternelle et de compréhension de l'autre n'est cependant pas évident et pour réussir dans un colloque, il doit répondre à certaines règles et une stricte discipline... parfois difficile à atteindre par les peuples latins ! Nous allons lister quelques règles pour inciter les collègues à se lancer dans cette aventure.

Pré requis

D'abord, il faut de la part de chaque locuteur, ou bien de l'orateur et de son public, la réelle volonté de réussir l'exercice. Ensuite, il faut un minimum de pratique de la lecture de la langue d'autrui pour mieux réussir l'échange oral. Une constatation est que lorsqu'on a appris les bases de deux des langues d'un groupe, on entre aisément dans les quatre ou cinq autres (pour les langues romanes, on compte l'espagnol, le français, l'italien, le portugais et le roumain).

Quelques règles pour se lancer dans un colloque pratiquant l'intercompréhension

Faire clairement savoir à tous les participants le principe et les règles du jeu.

Maîtriser sa vitesse d'élocution.

Pratiquer l'induction et la déduction permanentes pour inférer du sens à partir de bribes de mots. Se mettre en situation d'apprentissage permanent.

S'autoriser la possibilité immédiate de contresens et reformuler pour les éliminer. Mettre en pratique les règles fournies plus haut sur la rédaction des diaporamas multilingues.

Communication écrite

Les règles concernant la structuration des exposés oraux s'appliquent aussi aux communications écrites. Je ne mentionnerai que quelques avis issus de mon expérience pour rédiger une communication en langue étrangère, sans mobiliser un traducteur bilingue dès le départ. En effet la plupart des chercheurs actuellement ne peuvent pas compter sur cette facilité, qu'elle soit fournie à titre amical, d'échange de services ou de prestation rémunérée. Si une relecture finale est envisageable, et souhaitable, il faut bien commencer à écrire. Deux cas: soit écrire directement en anglais (ou autre), soit commencer en français puis traduire.

Écrire directement en anglais (ou dans la langue du colloque)

C'est le plus souhaitable, et est possible avec un peu de pratique. Cela a

l'avantage d'être d'emblée dans le mode de pensée qu'induit la langue, et de se fonder aisément sur un corpus de références en anglais (voir ci-dessous).

Écrire en français et traduire

Contrairement à ce qu'on pensait jusqu'à une époque récente, cette solution devient de plus en plus accessible avec l'aide des traducteurs automatiques.

Publier en anglais n'empêche pas de mettre aussi à disposition des textes en français. Il est nécessaire de maintenir la diversité linguistique...

Bien entendu, l'aide est une base de départ. Il faut impérativement relire et reformuler la proposition du traducteur. Ce travail est d'autant plus facile et efficace que 1/les phrases sont courtes et bien construites (sujet, verbe, compléments) et 2/le vocabulaire simple et non ambigu. Bien entendu, on arrive encore à un appauvrissement du discours, mais n'oublions pas que l'objectif principal est de se faire connaître d'un public mondial sur la référence d'une recherche bien construite et étayée. Plus encore qu'à l'oral, il faut se plier aux exigences de la culture scientifique du pays où a lieu le colloque ou la publication (plan type et format, template).

Corpus des références bibliographiques

Si on veut être compris au niveau mondial, il faut (sauf exceptions) se référer à la littérature à laquelle a accès le public cible de l'article. Cela n'est pas toujours facile vu la situation particulière bien connue des sciences de l'information et de la communication dans le paysage scientifique mondial. Mais compléter les références habituelles francophones par des références mondiales est un exercice nécessaire à la publication internationale.

Conclusion

Loin de réduire l'internationalisation de la circulation des idées à la diffusion d'articles scientifiques standard (qui représentent cependant 80 % de la production scientifique), cette contribution visait à démontrer la faisabilité de la participation aux colloques internationaux. Promouvoir le français comme langue de culture et de recherche scientifique n'est pas une alternative simpliste du tout ou rien. Il faut se faire connaître par la communication en anglais. Mais il faut aussi dépasser ce stade par la pratique d'un multilinguisme ouvert. En d'autres mots, il faut s'enrichir, se faire aimer et apprécier par la pratique multilingue. Le français est une langue comme les autres, ou presque...

La communication à l'international

Odile Riondet, Rectorat de Lyon, GREDIC/CNRS. odile.riondet@wanadoo.fr

Travailler les relations internationales nous situe au croisement de multiples réalités, comme la question des langues ou la diversité culturelle, auxquelles s'ajoutent les difficultés inhérentes à une discipline dont la structuration est inégale selon les pays. Il y aurait infiniment à dire sur ces domaines. Je ne développerai ici que trois points, en forme d'incitation à penser : il ne faudrait pas que la question des langues se résume à une lamentation concernant la prépondérance de l'anglais ; il ne faudrait pas que la question du croisement des cultures se ramène à la constatation d'une déplorable uniformité ; il ne faudrait pas que l'appréhension des modes différents de structuration de la discipline soient pensés dans les catégories de nos débats nationaux habituels.

La question de la langue

C'est un fait : aujourd'hui, les colloques et congrès qui se déroulaient autrefois en français ne sont plus qu'en anglais. Citons une série de réalités dans notre discipline : le congrès des bibliothécaires dans le domaine de la santé ne parle plus qu'anglais aujourd'hui, la langue des statuts de l'ECREA (l'association européenne) reste le français, mais tout résumé proposé aux

colloques doit être soumis en anglais. C'est la même chose à l'AIERI, et même lorsqu'un auteur a précisé qu'il souhaitait parler français, il est automatiquement inscrit dans un atelier en anglais... puisque son résumé est arrivé en anglais.

Nous ne devons ni fermer les yeux sur la part d'épreuve de force et de mauvaise foi de cette situation, ni nous contenter d'une attitude d'opposition. Toute langue porte une dimension politique, sans quoi pourquoi les plus acharnés à imposer l'anglais dans un cercle de chercheurs seraient-ils les Belges néerlandophones qui refusent de prononcer un mot en français ou certains petits pays d'Europe, qui imposent une présence forte de leurs travaux par leur maîtrise de la langue ? Nous savons encore que, dans de nombreuses disciplines, il est nécessaire d'avoir publié en anglais si l'on souhaite une progression de carrière. L'anglophonie apparaît ainsi à la fois comme une réalité politique et comme la fédération d'une multitude d'intérêts divergents.

Pourtant, il ne faudrait pas en rester à ce constat. Car les intérêts des uns et des autres, qui construisent aujourd'hui cette

situation de dominance, sont évolutifs. Le cas des pays de l'ancien bloc de l'Est est tout à fait intéressant. Après une période où ils se précipitaient sur la littérature américaine (non pas seulement anglophone, mais spécifiquement américaine, dans une vision où une vérité édictée devait être remplacée par une autre, opposée), leur appétit de connaître une diversité d'opinion, de modèles scientifiques, de cadres d'analyse, est évident. Peut-être faut-il leur expliquer aujourd'hui en anglais, mais la demande d'ouverture à la multiplicité des conceptualisations est réelle. Ainsi, l'anglais peut ne pas être le lieu de la diffusion de la littérature issue de pays de langue maternelle anglophone, mais un lieu à ne pas négliger d'expression de pensées différentes.

On assiste également, dans le domaine des sciences humaines surtout, à des formes d'insatisfactions linguistiques. Les manifestations internationales qui imposent l'anglais se voient concrètement contourner, hors des séances plénières, par des séries de pratiques : l'atelier multilingue, dans lequel le PowerPoint est en anglais, mais où chacun parle sa langue ; les traductions spontanées d'une

langue à l'autre pour les questions ; les résumés faits dans la langue d'origine des participants. Car pour beaucoup le niveau de langue reste insuffisant. Il faut en effet être très performant dans une langue pour aller jusqu'à la discussion des concepts et très peu y parviennent. D'autant plus que ces séances se déroulent dans des circonstances problématiques, les anglophones de naissance étant souvent absents de ces colloques et ateliers où l'on est censé ne parler qu'en anglais.

C'est la raison pour laquelle, au sein de la SFSIC, les relations bilatérales peuvent apparaître essentielles, comme un lieu d'approfondissement scientifique et épistémologique, que les grand-messes anglophones ne peuvent offrir. Celles-ci offrent certes ce qu'elles peuvent, c'est-à-dire le panorama des thématiques de recherches dans les différents pays, mais pas le partage scientifique approfondi. Pour celui-ci, les relations bilatérales sont infiniment plus efficaces : elles permettent notamment un travail conceptuel de langue à langue, appuyé sur les constructions de notions qui leur sont propres.

La question des cultures

Nous pourrions nous demander s'il est raisonnable aujourd'hui de parler de croisement des cultures lors de nos rencontres universitaires internationales, ou si nous ne vivons pas dans un univers académique déjà fortement mondialisé. Les modes de construction des manifestations scientifiques et des publications, le cadre européen des diplômes et les critères de validation des carrières universitaires, voire les manières d'écrire la science sont si fortement normalisés, si contraignants qu'il ne nous resterait plus qu'à tenter de survivre dans un univers de procédures homogénéisées et parfois stérilisantes.

Mais ce serait oublier que nous appartenons à des ensembles ouverts à géométrie variable : espace francophone, espace européen, espace international. Et c'est en chacun de ces cercles de recherche qu'il nous faut construire notre positionnement. Parallèlement aux obligations nouvelles, nous accroissons aussi nos possibilités de coopérations et acquérons des marges de liberté non négligeables, comme le manifestent le mouvement des archives ouvertes, les possibilités de construction de diplômes transnationaux, la circulation accrue des étudiants et des enseignants, la structuration de rencontres entre des zones géographiques étrangères les unes aux

autres (le Maghreb et les pays de l'Est ont pu nous dire à l'occasion des Assises de la SFSIC la nécessité pour eux de ces croisements).

Ces ouvertures qui nous sont offertes nous mettent devant la responsabilité de notre positionnement. Avons-nous une stratégie d'influence, allons-nous dans les autres pays pour proposer notre vision de la discipline, pallier parfois le manque d'encadrement en refaisant les cours que nous donnons en France ? Quelle place accordons-nous aux auteurs des pays hôtes, comment se déclenche chez nous la curiosité envers ce qu'ils peuvent à leur tour proposer, ce qui les différencie ? Avons-nous déjà eu le sentiment d'y découvrir des pensées inconnues, inattendues, méconnues, des logiques qui ne sont pas les nôtres et comment les avons-nous intégrées dans nos problématiques ? Ces questions ne sont que de la communication appliquée. Elles ne doivent pas constituer une interrogation morale, mais nous fournir un cadre d'analyse pour objectiver le temps passé à l'intégration des problématiques étrangères et pour définir la structure de temps de recherche incluant l'international.

L'expérience commune de toute relation avec l'étranger, à l'international rencontre le geste professionnel universitaire essentiel : l'effort fait de se déranger (dé-ranger), comme réalité physique d'un déplacement et comme obligation constante de la pensée.

Les différentes structurations de la discipline

Toute science au moment de sa constitution ne peut que vivre d'emprunts, utilisant des méthodes, des auteurs, des concepts qui, par définition, ne peuvent encore être les siens. Ainsi, toute science est nécessairement interdisciplinaire en sa naissance. Cela ne signifie pas qu'elle le reste. Le regard vers l'étranger est intéressant en ce que la communication (j'emploie ici ce terme comme un générique, incluant l'information) n'a jamais exactement la même histoire. Et nos affirmations récurrentes sur nous-mêmes se trouvent d'un coup interrogées, et même contestées.

Par exemple, l'affirmation d'une interdisciplinarité commençant avec la réunion de deux disciplines (information et communication) se révèle fautive dans bien des pays. Et même l'interdisciplinarité si-

tuant la communication au croisement de la sociologie, la gestion, l'informatique, les sciences du langage et quelques autres ne peut être qu'une définition totalement conjoncturelle d'un paysage scientifique français des années 70. Car la structuration de la discipline ailleurs met en évidence d'autres naissances, d'autres emprunts, d'autres configurations.

La vision que nous avons d'une discipline organisée autour de professions s'avère également totalement décalée. D'abord parce qu'aucune discipline ne se définit jamais par les professions auxquelles elle donne accès. Et ensuite parce que la concomitance de la naissance des cursus en SIC et de la professionnalisation des universités n'est pas une réalité universelle, loin de là.

Il y a dans la comparaison internationale plus que la contestation de nos représentations habituelles de la discipline et nos débats récurrents. Il y a aussi, positivement, un visage disciplinaire qui s'affirme sans l'ombre d'un doute. Il y a des approches qui se stabilisent, des rattachements aux grandes positions scientifiques repérables (positivistes, empiristes, fonctionnalistes, constructivistes) qui se diversifient.

Il y a aujourd'hui des thématiques que l'on ne trouve qu'en Tunisie, au Brésil, en Espagne ou en Roumanie. Il y a ailleurs des conceptualisations inhabituelles, appuyées sur des auteurs dont nous ne connaissons même pas le nom. Il y a des débats internes dont nous ne pouvons avoir les échos si nous ne nous déplaçons pas. Bref, il y a une épistémologie de la discipline en marche aussi ailleurs.

L'expérience commune de toute relation avec l'étranger, à l'international rencontre le geste professionnel universitaire essentiel : l'effort fait de se déranger (dé-ranger), comme réalité physique d'un déplacement et comme obligation constante de la pensée. Si, au bout du compte, il fallait suggérer quelques conseils aux jeunes chercheurs, ce serait les suivants : soyez convaincus de l'importance du bilatéralisme, qui engage dans la profondeur des concepts ; apprenez une troisième langue, une langue autre que l'anglais, celle que vous voudrez, la plus exotique si vous voulez ; et soyez présents à l'international, dans les cercles que vous voudrez, que vous imaginerez, mais faites-en une part incontournable de votre construction intellectuelle et professionnelle.

Survol et vitalité de la recherche en communication organisationnelle en Belgique francophone

Andrea Catellani et Axel Gryspeerdt, Membres du Centre de recherche en Communication et du LASCO de l'Université catholique de Louvain. Andrea.catellani@uclouvain.be Axel.gryspeerdt@uclouvain.be

On peut dater, en Belgique francophone, les premières recherches systématiques en communication des organisations, de la décennie 1965-75, même si à cette époque, la spécialisation et le terme de communication organisationnelle ne sont pas encore utilisés et si les chercheurs se regroupent autour de thématiques larges de la communication, à partir des processus, tels la notion de feed-back, ou celle de censure, ou de questions relevant de l'information ou de l'analyse des médias.

Ces recherches sont diffusées par quelques réseaux, constitués notamment par des revues comme *Etudes de radio-télévision* du centre d'étude de la radio-télévision, les Cahiers JEB du Ministère de la culture ou encore *Degrés* dans le domaine sémiotique, ou consistant en des regroupements de chercheurs autour de problématiques de communication, comme « les rencontres annuelles inter-universitaires des chercheurs en communication sociale ». Les trois grands centres universitaires de langue française, Louvain, Bruxelles et Liège constituent les pôles quasi-exclusifs de la production scientifique ou les principaux nœuds auxquels les enseignants-chercheurs sont rattachés. Chacun de ces pôles affiche une spécificité interdisciplinaire. Ainsi, l'Université de Liège se tourne principalement vers l'anthropologie et la linguistique, le centre de techniques de diffusion collective de l'U.L.B. se montre intéressé aux approches empiriques et aux questions de persuasion et le centre de techniques de diffusion et relations publiques de l'U.C.L., dont l'acronyme est Cetedi, combine des approches sociologiques, psycho-sociologiques et historiques, avec un accent porté à la systémique.

Malgré la quasi-absence de chercheurs à temps plein – plus de 90 % des chercheurs consacrent la grande majorité de leurs tâches aux activités d'enseignement – et l'insuffisance des moyens de recherche, des numéros thématiques de revues se voient consacrés par exemple aux questions d'opinion, ou aux relations publiques (ex. *Revue Reflets et perspectives de la vie économique*), à côté de dossiers relevant d'autres « spécialisations », notamment les études sur les médias, nettement majoritaires à cette époque.

Avec l'euphorisation des échanges académiques – constituée avant tout d'actions d'enseignement, entre autres les réseaux Erasmus –, avec le développement des professions de la communication et avec l'augmentation considérable du nombre d'étudiants dans les filières information et communication, la communication des organisations commence à se structurer davantage dans les années 1990. En témoignent l'organisation de colloques spécifiques (ex. Louvain-la-Neuve, 1990, *Dire l'entreprise*), de numéros de Revues (ex. *Recherches en communication*, n°7, daté 1996 consacré à « La reconnaissance »), ou encore de volumes de collections d'ouvrages (p.ex. la collection *Questions de communication*). Fait très caractéristique, se constitue en 1990 un groupe de contact du fond national de la recherche scientifique (F.N.R.S.) spécifique intitulé « Théories de la communication, théories des relations publiques », qui fédère les chercheurs francophones travaillant dans le domaine. Dès ce moment, ces derniers prennent l'habitude de se réunir, en moyenne une fois par an, pour échanger l'actualité de leurs recherches et de leurs projets, autour d'une thématique définie collectivement.

En 2009, deux nouveaux académiques entrent en fonction au sein du laboratoire et de l'école de communication de l'UCL : Thierry Libaert, nouveau directeur du LASCO, et Andrea Catellani.

Le premier laboratoire universitaire en communication des organisations est créé, à l'U.C.L. en février 2000. Le LASCO, acronyme de Laboratoire d'analyse des systèmes de communication d'organisation, fédère des chercheurs de la mouvance louvainiste autour de trois questions centrales :

- l'étude de la communication interne des organisations et des phénomènes qui lui sont liés. La communication interne y est appréhendée comme l'ensemble des comportements en interaction des différents acteurs de l'organisation dans un contexte économique, politique, social, culturel et technique donné ;
- l'étude des stratégies de communication interne et externe des organisations et de l'ensemble des phénomènes qui leur sont liés, étant

entendu par là l'étude de l'action déléguée d'acteurs professionnels cherchant à influencer ou à faire évoluer la configuration des rapports sociaux, internes et/ou externes, constitutifs des organisations aussi bien dans les secteurs marchands et non-marchands que publics ;

- et l'étude des cadres théoriques ainsi que des méthodes et techniques de travail utilisées dans ces différents domaines - dans la recherche comme dans les pratiques en organisation - et la mise au point de cadres conceptuels et de méthodes et techniques de recherche nouveaux (approches épistémologiques et méthodologiques).

2009 marque un changement important dans la vie du LASCO. En 2009, Axel Gryspeerdt et Pierre de Saint-Georges, deux « pères fondateurs » du laboratoire, partent en éméritat, tout en restant actifs au sein du groupe. En même temps, deux nouveaux académiques entrent en fonction au sein du laboratoire et de l'école de communication de l'UCL : Thierry Libaert, nouveau directeur du LASCO, et Andrea Catellani.

Le LASCO veut aujourd'hui continuer à développer ses recherches. Un calendrier de travail a été instauré, avec une attention particulière portée à trois dimensions. La première est celle de la communication environnementale, encadrée aujourd'hui dans les structures conceptuelles du développement durable et de la responsabilité sociétale des entreprises. Autour de cet axe sera organisé en novembre 2010 un colloque international (« *Communicating Green : communication d'organisation et environnement* »). La deuxième est celle de la crise perçue au travers de son impact sur les processus de communication (communication institutionnelle, publicité, communication interne). Enfin, le LASCO poursuit ses recherches autour de la réflexion épistémologique et méthodologique, pour s'ouvrir de façon critique aux différents apports théoriques, comme les approches narratives à l'étude de l'organisation.

Une attention spécifique sera dédiée aussi aux relations avec le monde des opérationnels de la communication, pour renforcer les passages de savoir entre monde académique et pratique professionnelle, et

aux relations didactiques et de recherche avec d'autres universités, en particulier dans les mondes francophone et anglophone. C'est dans cet objectif d'ouverture que le LASCO publie désormais une newsletter trimestrielle, Passerelle, qu'il est présent sur les réseaux sociaux LinkedIn et Facebook (où chacun peut s'inscrire et recevoir régulièrement des informations), et que le site Internet du laboratoire a été modernisé. Le LASCO pratique désormais

une politique d'ouverture et d'invitation de personnalités extérieures à l'occasion de ses rencontres.

Un autre lieu en développement de la recherche en communication organisationnelle est le groupe de recherche en communication des entreprises de l'ULB (Bruxelles). À travers ses publications et son séminaire doctoral et de recherche, ce groupe semble se proposer comme un

autre protagoniste majeur, centré surtout sur l'analyse des stratégies et formes de la communication d'entreprise.

En conclusion, la contribution des chercheurs belges francophones dans ce domaine reste importante et une nouvelle dynamique se profile. Plusieurs signes suggèrent même une tendance grandissante à l'ouverture internationale et à la concrétisation des recherches engagées.

Principales lectures conseillées

Luk Boone et Axel Gryspeerdt, « Communication et médias : les orientations de la recherche en Europe. Belgique », Les cahiers de la communication, vol. 2, n. 4-5, 1982, Dunod, Paris.

Andrea Catellani, « Présentation d'un laboratoire de recherche en transformation : le LASCO de l'Université catholique de Louvain (UCL) », revue Communication et Organisation, 2009, n. 35, pp. 254-265.

LITS M., « Cinquante années de recherches en communication » in Recherches en communication, 11, Louvain-la-Neuve, 1999, p. 9-19

PUUSTINEN, L., AKDOGAN, I., Mapping Media and Communication Research : Belgium, Communication Research Center, University of Helsinki, 2008

Références Web

Pages relatives au groupe de contact du FNRS « Théories de la communication, théories des relations publiques » : <http://www.uclouvain.be/283103.html>

Site des labos

Lasco : <http://www.uclouvain.be/lasco>

ULB : <http://sic.ulb.ac.be/>

La recherche en sciences de l'information et de la communication au Portugal

Eduardo Cintra Torres, Université catholique de Lisbonne, CECC.

Bibliographie à la demande : etc@netcabo.pt

Traduction de Manuel Antunes da Cunha

D'ordinaire, le Portugal paie le tribut d'un retard de 40 ans de dictature et d'isolement culturel. Toutefois, en ce qui concerne les Sciences de l'information et de la communication (SIC)¹, depuis la Révolution d'avril 1974, la communauté universitaire n'a pas perdu de temps. Le contexte sociopolitique a radicalement changé et, avec lui, le rôle joué par les médias dans la formation d'une société ouverte, plurielle et libre. La création de nouvelles universités, publiques et privées, tout comme le développement de l'enseignement professionnel, ont suscité la multiplication de cursus universitaires en SIC. Le premier, une Maîtrise en Communication sociale, est inauguré en 1979 par la Faculté des Sciences sociales et humaines de l'Universidade Nova de Lisboa.

Trois décennies plus tard, on recense près d'une demi-centaine de licences, dont 22 universitaires et 35 dans l'enseignement professionnel. Plusieurs

institutions proposent des masters et des doctorats. Le premier doctorat remonte à 1990. Pour l'année universitaire 2008/2009, le nombre d'étudiants inscrits dans l'ensemble de ces cursus se chiffrait à environ 4 000².

C'est en 1998 que la discipline entre dans l'âge adulte, avec la constitution de l'Associação Portuguesa de Ciências da Comunicação (SOPCOM).

La discipline s'est consolidé grâce à la création de centres de recherches et de revues spécialisées, ainsi qu'à la réalisation de congrès. Bien que le premier centre reconnu par l'organisme public Fundação para Ciência e a Tecnologia (FCT) date de 1983, le grand essor des SIC a lieu au cours de la dernière décennie. On recense aujourd'hui 15 centres, dont huit à Lisbonne. Certains sont davantage liés à la sociologie

alors que d'autres s'inscrivent dans les études culturelles, journalistiques ou des sciences du langage. Neuf d'entre eux publient des revues dans le domaine des études en information et communication. Bien des articles sont encore édités par des revues en sociologie, études littéraires, etc. En dehors des publications institutionnelles, on assiste également à la publication d'un nombre important de thèses, d'essais et d'autres textes par des éditeurs privés. Plusieurs collections consacrées aux SIC ont par ailleurs vu le jour depuis les années 90.

C'est en 1998 que la discipline entre dans l'âge adulte, avec la constitution de l'Associação Portuguesa de Ciências da Comunicação (SOPCOM). La démarche rassemble des chercheurs de tout le pays. La portée de l'association se mesure aujourd'hui par le nombre de congrès entretemps réalisés, ainsi que par l'effort d'internationalisation mené

¹ Au Portugal, pour désigner les SIC, on parle de Sciences de la communication tout court. Pour désigner les médias en général, on utilise aussi l'expression « communication sociale ».

² Ce texte a bénéficié des apports de communications présentées en 2009 par les Professeurs José Manuel Paquete de Oliveira (ISCTE, Lisboa) et Moisés Martins (Universidade do Minho, Braga), que je tiens ici à remercier.

dans l'aire ibéro-américaine. En dix ans, la SOPCOM a organisé six congrès nationaux, ainsi que des congrès réunissant des chercheurs d'autres pays de langue portugaise, tout particulièrement le Brésil, et castillane, notamment l'Espagne. Dans ce cadre, ont eu lieu huit congrès de la Federação Lusófona de Ciências da Comunicação (LUSOCOM) et quatre rencontres ibériques. L'internationalisation lusophone et ibéro-américaine s'est consolidé en 2009 grâce à la création de la Confederação Ibero-Americana de Associações Científicas de Comunicação (CIAC).

Après avoir été publiés en version papier, les actes des congrès sont aujourd'hui diffusés en format digital. Dans l'ensemble, on dénombre des milliers de communications, individuelles ou collectives, que ce soit sur des recherches abouties ou des travaux en cours.

Les huit Groupes de Travail inscrits à la SOPCOM reflètent aussi bien le développement que les intérêts scientifiques de la communauté de chercheurs : communication des organisations et des institutions ; économie et politiques de la communication ; études filmiques ; publicité et communication ; communication et politique ; rhétorique ; journalisme et communication et études télévisuelles. En 1999, l'Universidade da Beira Interior crée la Biblioteca On-line de Ciências da Comunicação (BOCC), tandis que des entreprises liées aux médias et des organismes publics fondent l'Observatório da Comunicação (Obercom), institution qui élabore ou finance des recherches et

publie sa propre revue, aujourd'hui disponible en format numérique.

L'interaction entre les universités et la société s'accomplit par le biais de stages d'étudiants au sein des rédactions des médias, de la commande d'études thématiques de la part de l'entité régulatrice pour la communication sociale (ERC), ou d'autres institutions, ainsi que par l'organisation de conférences sur des thématiques diverses dans le domaine de la communication. Au cours de la dernière décennie, notamment depuis 2003, un soutien de taille est apporté à la discipline par la FCT, grâce au financement de bourses de doctorat et de projets de recherche.

Dans le cadre de l'évaluation des centres de recherche effectuée en 2009, la FCT a examiné six unités labellisées en Sciences de la communication, auxquelles s'adjoignent deux autres inscrites dans d'autres disciplines, regroupant au total près de 150 doctorants.

Ci-dessous, on retrouve la liste des huit centres et de leurs universités de rattachement, ainsi que la classification attribuée par un jury international :

- Centre d'études sur les technologies et les Sciences de la communication (CETAC.MEDIA), Universités de Porto et d'Aveiro : Fair.
- Centre d'études sur la communication et les langages (CECL), Université nouvelle de Lisbonne : Fair.
- Centre d'études sur la communication et la société (CECS), Université du Minho : Excellent.

- Centre de recherches sur les médias et le journalisme (CIMJ), réunissant des chercheurs issus de plusieurs universités : Very Good.
- Centre de recherches en communication appliquée, culture et nouvelles technologies (CICANT), Université lusophone : Fair.
- Laboratoire de communication et de contenus en ligne (LABCOM), Université de Beira Interior : Very Good.
- Centre des études sur la communication et la culture (CECC), Université Catholique Portugaise (discipline des études Littéraires) : Excellent.
- Centro de pesquisa sur l'art et la communication (CIAC), Université d'Algarve (discipline des études artistiques) : Excellent.

Malgré le développement rapide, la production soutenue et l'interdisciplinarité croissante, les Sciences de la communication se heurtent à une série de problèmes et de difficultés, dont certains découlent d'une "crise de croissance" : la dispersion de la recherche ; le manque de solidité et de continuité des projets ; l'insuffisance du soutien des entreprises ; une faible "valeur sociale", c'est à dire, le manque de reconnaissance de la part de la société et des médias de la valeur ajoutée de ces travaux ; l'absence de projets fédérateurs et d'une plus grande internationalisation avec les pays de langue anglaise et française ; l'absence d'un fil conducteur dans le choix des grands thèmes de notre temps au détriment de la mise en œuvre de projets d'intérêts individuels.

LES INSTITUTIONS : ARRÊT SUR IMAGES

Institut Langage et Communication (IL&C) à l'Université catholique de Louvain (Belgique)

Prof. Liesbeth Degand, Présidente IL&C, liesbeth.degand@uclouvain.be

L'Institut Langage et Communication est un institut de recherche du secteur des Sciences humaines de l'Université catholique de Louvain (Louvain-la-Neuve, Belgique). Sa création officielle date de juillet 2009. Il réunit des chercheurs spécialisés dans l'étude des formes langagières et des pratiques communicationnelles les plus diverses envisagées soit sous l'angle de leur constitution linguistique ou sémiotique, soit sous l'angle de leur fonction de communication ou de représentation.

Objectifs et Missions

L'Institut entend favoriser le dialogue entre des approches disciplinaires qui construisent des objets de recherche distincts mais complémentaires, et qui les étudient à partir de points de vue et de méthodologies spécifiques. Les re-

cherches portent sur toutes les formes de langage et de communication (quotidiens, conversationnels, savants, médiatiques, artistiques, etc.) et prennent en compte à la fois leur constitution matérielle, formelle

Les recherches portent sur toutes les formes de langage et de communication... et prennent en compte à la fois leur constitution matérielle, formelle et structurale, et l'ensemble des instances individuelles et sociales qui les rendent opératoires.

et structurale, et l'ensemble des instances individuelles et sociales qui les rendent opératoires.

L'Institut entend soutenir l'excellence des chercheurs dans leurs disciplines respectives (la linguistique et la communication) et favoriser l'émergence d'études interdisciplinaires fécondes. En instaurant un contexte favorable aux croisements entre approches, il espère contribuer à la mise en place de paradigmes nouveaux, en travaillant sur des objets communs. L'ambition ainsi poursuivie est de créer un pôle d'excellence reconnu sur la scène académique internationale et au service de la société de par la pertinence sociale de son expertise.

Principaux axes de recherche

Les recherches menées à l'Institut s'organisent autour de deux axes principaux.

Le langage

Le premier axe fédère les chercheurs qui partagent comme champ d'étude commun le langage, sous les différentes facettes traitées par les sciences du langage, en particulier : l'étude de la structure et du fonctionnement des systèmes linguistiques, le traitement automatique des langues, la linguistique contrastive, l'étude de la variation linguistique, la psycholinguistique, la linguistique appliquée à l'apprentissage et à l'acquisition des langues.

Cet axe favorise le développement de recherches fondamentales à côté de recherches appliquées. Le concept de langage en contexte (language in use) y est fondamental, ancrant les recherches sur l'analyse de données authentiques en différentes langues, données qui englobent les pratiques sociales contextualisées, énoncées, instituées, voire institutionnalisées, toujours en évolution, s'inscrivant dans une dynamique historique. Les recherches envisagent par ailleurs les différentes formes d'articulation et d'interaction entre le langagier d'une part, et le social, le cognitif, ou le technologique d'autre part.

La Communication

Le second axe exprime l'intérêt pour toutes les formes de médiation communicationnelle reliant diverses sortes d'institutions ou d'organisations sociales à leurs membres d'une part, aux publics auxquels elles s'adressent d'autre part. Ces formes de médiation recouvrent l'ensemble des « discours sociaux » qui activent et régulent les rapports sociaux à différents niveaux (au niveau des rapports interindividuels comme au niveau plus « macro » du fonctionnement social dans son ensemble). Elles mobilisent diverses formes sémiotiques, ayant chacune des capacités de représentation propres, et les combinent dans différents supports médiatiques (interactions verbales, textes écrits, images photographiques ou cinématographiques, vidéos, multimédias, spectacles, etc.) recourant à des artefacts technologiques variés. Dans ce cadre, on analyse également les conditions de production et de circulation des discours ; ainsi que les questions de régulations sociales en lien avec les modifications de langage, elles-mêmes liées aux modifications dans les représentations mentales et objectives.

Objets d'étude communs

Nous entendons croiser les différentes perspectives sur des objets de recherche communs pour permettre la construction de paradigmes de recherche novateurs. S'il est probable que la liste de ces objets s'étoffera au fil des collaborations tissées au sein de l'Institut, on peut déjà citer de façon prospective les objets suivants.

- le discours ;
- les usages sociaux et les pratiques de réception ;
- les Technologies de l'Information et de la Communication (TIC) ;
- les objets transsémiotiques.

Méthodologies

Atteindre une certaine intercompréhension au niveau des méthodologies utilisées dans les axes de recherche de l'Institut est un objectif supplémentaire : une même méthodologie peut être appliquée à des domaines de recherches différents, et un même domaine d'étude peut être investigué selon différentes méthodologies. L'Institut entend placer au centre des recherches l'étude de pratiques effectives, ce qui implique la confrontation des modèles théoriques à des données empiriques.

Une préoccupation méthodologique majeure pour les deux axes de recherche réside dans la constitution, la gestion et l'analyse de corpus, qui impliquent des données primaires (enregistrements audio et/ou visuels, images) et secondaires (transcriptions, annotations) ainsi que des métadonnées (informations sur les locuteurs/acteurs sociaux, sur les situations de recueil, etc.). Ces corpus portent sur toutes formes de langages (oral, écrit, multimodal et multimédia ; parole naturelle ou élicitée, pathologique ou non ; locuteurs natifs ou apprenants d'une langue étrangère ; etc.), y compris les langages iconiques et gestuels.

Recherches en cours

Si l'Institut dans sa forme actuelle est une entité de recherche toute récente, les projets de recherche sont déjà bien présents, que ce soit au niveau national ou au niveau international. Un des défis majeurs de notre Institut est d'établir des ponts entre les traditions de recherche en linguistique et en sciences de la communication. Déjà, un premier projet fi-

nancé par la Communauté française de Belgique va dans ce sens. Il porte sur la « Transformation du rapport à l'information en communication multimédia » investiguant l'impact de la mise en ligne de la presse traditionnelle dans ses composantes linguistiques, sociologiques, juridiques et communicationnelles.

Faits et chiffres :

- Membres : 80
- Projets financés en cours (nationaux et internationaux) : 12
- Doctorats en cours (financés) : 41
- Centres de recherche :
 - Centre de recherche Valibel – Discours et Variation
 - Centre for English Corpus Linguistics
 - Centre de Recherches en Communication
- Revue publiée :
 - Recherches en Communication
 - Médiatiques
- Bases de données et corpus développés :
 - International Corpus of Learner English (ICLE)
 - Louvain International Database of Spoken English Interlanguage (LINDSEI)
 - French Interlanguage Database (FRIDA)
 - Poitiers-Louvain Echange de Corpus Informatisés (PLECI)
 - Multilingual Editorial Corpus (Mult-Ed)
 - Leerdercorpus Nederlands (LCN)
 - Corpus Nederlandse Opstellen (CNO)
 - Valibel : Base de données de français oral de Belgique
 - Compara-F : Base de données textuelles équilibrées en français de Belgique et de France
 - CAFLaM: Corpus Argumentatif en Français Langue Maternelle

Contact :

Prof. Liesbeth Degand
Présidente IL&C

ou

Mme Laurence Mundschauf
Directrice administrative IL&C
Université catholique de Louvain
Collège Erasme
Place B. Pascal 1
1348 Louvain-la-Neuve (Belgique)
courriel : prénom.nom@uclouvain.be

Web : <http://www.uclouvain.be/ilc.html>

ICOMTEC - Institut de la Communication et des Technologies numériques Le choix de l'hybridation des connaissances pour la professionnalisation

Christian Marcon, Université de Poitiers, ICOMTEC, CEREGE EAD 1722. Bibliographie à la demande : christian.marcon@univ-poitiers.fr

En 1987, à l'initiative du Président du Conseil Général de la Vienne et ancien ministre de l'éducation nationale, René Monory, s'ouvraient le parc et la

zone d'activité du Futuroscope. Ceux-ci étaient, dès l'origine, dédiés aux nouvelles technologies dans leurs aspects ludiques, culturels, scientifiques et de for-

mation. Sollicitée pour rejoindre la technologie, l'Université de Poitiers prit l'initiative d'installer quatre formations, rattachées à trois domaines de formation différents

mais touchant toutes au domaine de la communication, au sein d'un lycée pilote, innovant en terme de pédagogie participative. L'idée était de rapprocher les démarches de formation, les enseignants et de favoriser la poursuite d'un programme de formation qui irait du lycée à l'université en un même lieu. Cette alchimie ne porta pas les fruits escomptés, mais elle donna naissance à un état d'esprit propre à ce qui devint en 1996 « l'Institut de la Communication et des Nouvelles Technologies », l'ICOMTEC : la fertilisation croisée des expériences, des connaissances, des projets. Ce socle demeure au cœur de la démarche de l'institut.

Un dispositif de formation resserré

L'ICOMTEC est aujourd'hui un institut, rattaché à la faculté de sciences économiques de l'Université de Poitiers, qui met en œuvre une pédagogie cherchant de manière systématique une professionnalisation de l'étudiant, sans jamais négliger sa formation intellectuelle, propre d'une formation universitaire, et en s'appuyant massivement sur les ressources offertes par les technologies numériques. Trois formations habilitées nationalement forment le socle du dispositif. Une troisième année de licence ouvre le cycle. Elle accueille des étudiants de L2 de toutes filières, mais aussi des étudiants ayant achevé des études courtes de type DUT ou BTS. Les uns et les autres ont montré leur capacité à réaliser des études à des degrés divers ; il leur reste à prouver leur capacité à poursuivre et à affirmer leur choix.

Dans le prolongement de cette année, deux masters professionnels sont proposés. Le plus ancien, le master « Intelligence économique et communication stratégique » est la première formation en intelligence économique créée en France. Elle forme des chargés d'intelligence économique, de veille, des stratèges... Le plus récent, évolution d'une maîtrise de sciences et techniques puis d'un IUP, est le master « Stratégie et management de la communication ». Il forme des responsables de communication. Les trois formations regroupent environ 120 étudiants. Elles se complètent d'une poursuite possible en doctorat, et de divers diplômes d'universités créés pour compléter en souplesse ce dispositif, l'ouvrant à des reprises d'études.

L'intelligence collective

Le choix organisationnel fondamental de l'ICOMTEC est de mettre en œuvre une intelligence collective. L'institut compte un petit nombre de personnels et d'enseignants en poste. Tout l'équilibre repose sur notre capacité à faire travailler ensemble une quinzaine d'enseignants universitaires issus de quatre composantes, une trentaine d'intervenants professionnels prenant chacun en charge un cours situé au cœur de sa pratique et ... plus d'une centaine d'étudiants acteurs de leur formation et leur institut.

La formation s'arcoute sur les projets professionnels qui mêlent des étudiants des trois années, par groupes, tout au long de l'année dans une optique de learning by doing. Depuis dix ans, plus d'une centaine de partenaires extérieurs (entreprises, associations, collectivités) ont commandité des projets de terrain que les étudiants ont mené à bien dans les domaines de la communication. A ces projets « externes » s'ajoutent des projets bâtis à l'initiative de l'institut.

Le choix organisationnel fondamental de l'ICOMTEC est de mettre en œuvre une intelligence collective

- Le plus ancien est sa Junior Entreprise, imaginée, forgée et menée par les étudiants, troisième de France en matière de communication, et unique à proposer des prestations d'intelligence économique.
- Depuis quatre ans, un véritable Service Communication, mené par deux chargés de communication, organisé en pôles, prend en charge la communication de l'ICOMTEC sous l'autorité de son directeur. Plus d'une trentaine d'étudiants y mènent des actions coordonnées de publication print et on-line, de relations presse, de création d'événements, de valorisation des travaux de l'institut...
- Parallèlement, des projets d'intelligence économique durables se sont inscrits dans le temps, qui construisent une image de professionnalisme. Au premier rang de ces projets, une newsletter d'intelligence économique parvenue à son vingt-cinquième nu-

méro, diffusée à près de mille exemplaires. Les étudiants organisent aussi chaque année une journée de « Ti-roirs de l'intelligence économique », qui réunit autour d'une thématique des chercheurs, des professionnels et les étudiants. Ils organisent également une « Conférence des blogs » dans laquelle, partant de l'expérience acquise dans le cadre d'un cours avec un professionnel, ils traitent des sujets devant des professionnels invités. Ce sont, dans ce cas, les jeunes en formation qui transmettent leur savoir aux actifs.

Pour achever cette inscription dans une logique collective, des relations avec des réseaux partenaires sont activées. Une action forte est menée avec un réseau de chargés de communications, Réseau-Com, qui rassemble une centaine d'acteurs... Les membres de RéseauCom assurent des cours et des interventions dans la formation. Du côté de l'intelligence économique, via le directeur de la formation, l'institut est présent à l'Académie d'intelligence économique.

La recherche de haut niveau en sous-bassement permanent.

L'ICOMTEC appuie ses formations sur les travaux menés par l'équipe de recherche Intelligence Economique et Stratégies de Communication, créée en 2006 au sein du Centre de Recherche en Gestion (Cerege) de l'Institut d'Administration des Entreprises. Ce laboratoire de recherche, classé A par l'Aeres, est pluridisciplinaire. L'équipe de recherche Intelligence Economique et Stratégies de Communication est composée de 6 chercheurs dont 4 HDR (2 en sciences de l'information et de la communication et 2 en sciences de gestion). Elle accueille aujourd'hui 7 doctorants dont 6 en sciences de l'information et de la communication et 1 en sciences de gestion. Ses thèmes de recherche sont le management de l'information stratégique et des connaissances, la communication stratégique (influence, communication de crise, e-reputation), l'intelligence territoriale, les stratégies réseaux. Outre ses communications et publications scientifiques, elle met fortement l'accent sur la diffusion des savoirs au travers d'ouvrages de vulgarisation.

ENQUÊTES, EXPERIENCES, ECHOS

Cohabitation des usagers et des développeurs dans les communautés « métier » : le cas des « communautés » de SIGB libres en France

Claire Scopsi, INTD, DICEN-CNAM Paris. Bibliographie à la demande : claire.scopsi@cnam.fr

Les systèmes intégrés de gestion de bibliothèque (SIGB) libres connaissent en France un succès remarquable. Bien qu'il

soit toujours difficile d'estimer le nombre d'usagers de ces logiciels distribués sous licence gratuite, l'étude annuelle de Tosca

consultants consacrée au marché français des SIGB estime qu'ils concernaient en 2008 un projet d'équipement sur 9.

Parallèlement, les Sociétés de Service en Logiciels Libres (SSLL) du secteur annoncent des taux de croissance de plus de 20%.

Avec 7% du marché logiciel consacré aux logiciels libres et open source (LLOS), selon l'étude réalisée en 2008 par Pierre Audouin Consultants, la France se classe au premier rang des utilisateurs internationaux de logiciels libres. Le taux d'utilisation des SIGB libres, encore supérieur à cette moyenne, est donc un phénomène exceptionnel.

Ce marché présente une autre spécificité : c'est une niche étroite, fortement liée aux processus métier de ses usagers. Les logiciels libres ont encore peu investi ces domaines applicatifs, qui posent des questions nouvelles : comment développer un logiciel lorsque la communauté d'usagers est composée de non informaticiens et doit faire appel à des sociétés commerciales pour réaliser du code ? Comment ces sociétés trouvent-elles un équilibre économique dans ce secteur étroit alors que les licences libres ne permettent pas de contrôler le nombre d'acteurs ? Comment bibliothécaires et prestataires informatiques accordent-ils leurs intérêts ? L'étude des communautés de SIGB libres révèle les problématiques que rencontre le modèle de développement libre lorsqu'il quitte le secteur des « couches d'infrastructures » pour atteindre les applications « métier ». Elle permet de discuter les conditions de pérennisation des SIGB libres, donc la rentabilité des investissements des bibliothèques publiques ou privées dans ce secteur.

Une approche ethnométhodologique des communautés

Le principe d'une ethnométhodologie des communautés de SIGB libres s'impose de fait car la situation ne se prête pas aux études quantitatives. Deux SIGB, PMB (depuis 2003) et Koha (depuis 2000 environ) dominent le marché et comptent quelques milliers de sites installés. Certains de leurs utilisateurs sont visibles sur les listes des communautés d'utilisateurs, d'autres non. L'association Kohala regroupe certains membres utilisateurs de Koha et il existe une telle association réunissant les utilisateurs de PMB en Belgique, mais pas en France. Les sociétés de services spécialisées sur Koha (BibLibre, Tamil) et la société éditrice de PMB (PMB services) ne connaissent que les utilisateurs qui ont fait appel à leurs services. Par ailleurs les questionnaires lancés sur les listes professionnelles (plusieurs élèves documentalistes ou conser-

vateurs s'y sont essayé depuis 2004) ne récoltent que peu de réponses.

Cet article présente les résultats de deux enquêtes qualitatives : l'une menée en 2008 auprès de dix utilisateurs de Koha ou de PMB est réalisée sous forme d'entretiens semi directifs s'intéressant aux motivations, au déroulement du projet et aux relations avec les communautés d'usagers; la seconde réalisée en 2009 a consisté en entretiens libres avec des représentants de PMB services, Biblibre, Kohala et Doxulting (un cabinet d'assistance en maîtrise d'ouvrage). Entre ces deux enquêtes, des séminaires de formation aux projets en environnement libre ont permis d'identifier les attentes et questions des bibliothécaires (même parmi ceux qui interviennent activement dans les communautés) quant à la gouvernance des reversements de codes, et à leur rôle au sein des communautés libres. Ces interrogations rejoignent les objets des travaux scientifiques internationaux : par exemple ceux de Nicolas Jullien et Jean-Benoît Zimmermann (2005) sur le fonctionnement des communautés comportant de nombreux usagers non informaticiens, ceux de Magnus Bergquist et Jan Ljungberg (2001) et de Marie Coris (2007) sur le sens des échanges de codes ou de service. L'enquête 2009 a été orientée dans ce sens.

Le partage communautaire n'est donc pas l'unique règle du logiciel libre.

Des communautés moins participatives qu'il n'y paraît

Les témoignages recueillis confirment que la logique d'échange du libre rencontre dans les milieux bibliothéconomiques une culture favorable : « On est dans des réseaux, on échange des livres. Il y a une notion de partage. On fait des notices qui vont aller à d'autres. ». La possibilité de contribuer communautairement à la conception de logiciels mieux adaptés aux besoins de la profession est aussi une motivation « je me voudrais co-acteur même si je ne code pas ».

Mais la notion de communauté diffère d'un SIGB à l'autre. Pour PMB service éditeur et unique développeur de PMB, le terme désigne les utilisateurs clients ou non de la société. L'éditeur identifie l'essaimage de sa communauté aux listes de diffusion qui se créent dans divers pays, et reconnaît qu'il n'a aucune visibilité sur certaines zones géographiques (Afrique, Maghreb notamment).

Dans le monde Koha, la communauté rassemble les usagers internationaux regroupés autour des sociétés de services informatiques qui, chacune dans une zone géographique (Nouvelle Zélande, Etats-Unis, France...) contractent avec les utilisateurs pour développer les nouveaux modules. En théorie, chacun utilisateur peut contribuer à la « roadmap » (la définition des nouvelles versions), mais les décisions se prennent sur le canal IRC public des développeurs, un outil redoutable pour les bibliothécaires français qui peinent à s'en approprier la langue (l'anglais), le jargon technique et la temporalité (il fonctionne 24 heures sur 24 et est très actif). Malgré sa réputation de communauté ouverte, la communauté Koha est parfois perçue comme « deux communautés différentes qui interagissent », celle des développeurs, et celle des bibliothécaires.

La raison de cet investissement inabouti des bibliothécaires peut être la prégnance du modèle propriétaire. « je ne me sens pas faisant partie d'une communauté et je n'ose pas faire appel comme à une vraie boîte » reconnaît un utilisateur PMB, plus à l'aise dans une relation client-fournisseur, tandis que la présidente de Kohala déplore que « Ce manque d'engagement des bibliothécaires dans la communauté fait que, du coup, tout cela reste « un truc de développeurs » ».

Du côté des développeurs la tendance est à la protection. Pour PMB services, « une communauté de développeurs c'est un frein », car les décisions y sont longues à prendre. Le refus des contributions en code est stratégique : il évite les versements de codes inappropriés et longs à intégrer. Le même souci conduit les développeurs de Koha à désigner parmi les sociétés de service un « release manager » garant de la cohérence du code et habilité à refuser les contributions. Contrôler l'origine des codes est aussi un moyen de limiter l'acquisition de compétences chez de possibles concurrents des sociétés prestataires historiquement installées sur ces marchés étroits.

Conclusion

Le partage communautaire n'est donc pas l'unique règle du logiciel libre. Savoir refuser le don pour préserver la rentabilité de l'activité de développement est aussi un gage de pérennité. Il en résulte une frustration pour les bibliothécaires et les puristes du libre s'en offusqueront sans doute, mais le fait semble inévitable dans une activité qui repose sur la contribution de sociétés privées rétribuées par leurs contrats commerciaux.

De l'essor des études sur les médias et les migrations

Manuel Antunes da Cunha, LCP UPR CNRS 3255, CARISM (IFP-Paris 2). Bibliographie à la demande : manuel.cunha@hotmail.com

Pendant longtemps, la recherche sur les médias et les migrations a été considérée comme un objet sociologique peu légitime, voire illégitime. Pour les tenants d'une certaine conception républicaine de l'intégration, il ne faut surtout pas encourager les études sur des franges minoritaires, dont on souhaite la dissolution au sein du creuset français. Approcher cette problématique du côté de la réception s'avère d'autant plus délicat que l'on peut être soupçonné de prêter main forte à toutes sortes de dérives communautaristes. En matière de recherche, les médias adressés aux minorités ethniques pâtissent encore d'une faible visibilité due à une conjugaison de facteurs : usage de langues étrangères, retrait vis-à-vis de l'espace public hexagonal, diffusion souvent restreinte, durée de vie plutôt limitée, caractère parfois « artisanal », etc. Enfin, ces populations sont généralement mal représentées dans les médias mainstream, ce qui rend plus difficile l'étude des présentations les concernant.

Aussi, l'écrasante majorité des magazines audiovisuels spécifiques, diffusés au cours des quarante dernières années dans le cadre de la mise à disposition du temps d'antenne, ne sont toujours pas accessibles aux chercheurs. Et cela malgré les démarches déjà entamées par l'Institut national de l'audiovisuel (INA). C'est le cas, par exemple, de *Mosaïque* (FR3, 1976-1987), la plus célèbre émission de service public à destination des immigrés et dont une partie non négligeable de l'audience était, par ailleurs, constituée par des téléspectateurs français. Du côté de la radio, des milliers d'heures d'émissions et des centaines de milliers de lettres d'auditeurs envoyées depuis 1965 – la seule rédaction portugaise de Radio France Internationale (RFI) en a reçu plus de 100 000 entre 1981 et 1992¹ – demeurent inexploitées. Malheureusement, il semble qu'une grande partie de ce gisement sur l'histoire de la deuxième moitié du XX^e siècle ne soit à jamais perdu.

Depuis une décennie, le CSA rappelle que le paysage audiovisuel est encore loin de refléter la diversité socioculturelle de la France. Malgré quelques progrès, entre le rapport *Présence et représentation des minorités visibles* à la télévision française (2000), rédigé par Marie-France Malonga, et le *Baromètre de la diversité à la télévision* (2009), le constat n'a guère évolué : les « minorités visibles » sont nettement sous-représentées à l'écran. Comme toutes les expressions relatives à l'immigration, cette nouvelle appellation (minorités visibles) ne fait pas toujours l'unanimité. Elle a toutefois le mérite de mettre en exergue un vrai problème de société. Depuis, le nombre de recherches universitaires et des publications de qualité sur le sujet a connu un essor indéniable. Elle a cependant la faiblesse de négliger des centaines de milliers d'individus dont l'intégration plus ou moins réussie (vaste question) ne gomme pas pour autant leur statut « d'immigrés » et de « dominés ». Aujourd'hui, la plupart des travaux se penchent donc sur des populations dont les rapports sociaux au sein de l'espace public sont perçus comme davantage visibles et problématiques. Bien que compréhensible, ce parti-pris rend encore plus invisibles d'autres minorités.

Selon l'Insee, en 2006, les Portugais constituaient la plus grande population d'origine étrangère installée en France, soit 491 000 individus. Si à cela on ajoute les binationaux – comptabilisés en tant que Français par l'Insee – ou les membres de la deuxième génération ne disposant pas de la nationalité portugaise, on dépasse vraisemblablement un million de personnes. En raison de sa proverbiale « discrétion », la « communauté portugaise » est traditionnellement considérée comme une population « bien intégrée » et « ne posant pas de problèmes ». Tandis que certains auteurs interprètent l'« invisibilité » lusitanienne comme le signe d'une forte

acculturation, d'autres y voient la mise en place d'une véritable société parallèle. Il est vrai qu'en Ile-de-France, par exemple, on ne saurait recenser tous les lieux de culte, les banques, les commerces, les restaurants, les associations, les discothèques ou les médias spécifiques, autant de lieux à forte teneur ethnique autour desquels semble se développer un véritable sous-espace public. En même temps, des études sur la déperdition de la langue d'origine ou l'acquisition de la nationalité du pays d'accueil font état de la force assimilatrice du creuset français.

En attendant d'avoir accès à davantage de sources audiovisuelles, nous nous sommes penchés sur la réception d'une chaîne satellitaire à destination de la diaspora portugaise². C'est à la croisée de la sociologie des médias et des migrations que s'inscrit cette étude transversale de RTP Internacional. Il s'agit à la fois de rendre compte du phénomène télévisuel dans son ensemble (production, discours et réception) et de l'inscrire au cœur des espaces publics et privés (représentations politiques, histoire des Portugais en France, pratiques culturelles, dynamiques familiales et réseaux transnationaux). Les discours et les pratiques d'appartenances traduisent des enjeux identitaires complexes que l'on ne peut ni réduire à l'analyse d'un média, ni soustraire du contexte historique et sociopolitique dans lequel ils prennent sens. Souvent confrontés à des assignations identitaires – aussi bien de la part du pays d'accueil que de celui d'origine – les individus issus de l'immigration prennent position à la lumière de leurs parcours biographiques, des différents cadres d'interaction et des réseaux de sociabilité. Réduire l'expérience migratoire à la volonté ou au refus d'intégration, ou encore à une certaine distance culturelle qu'il faut à tout prix écarter, constitue un sophisme qui ne saurait résister à une analyse sérieuse de la complexité du réel.

¹ M. Antunes da Cunha (2001), « Les Portugais de France. Généalogie d'un public radiophonique », *Réseaux*, n° 107, pp. 77-115.

² M. Antunes da Cunha (2009), *Les Portugais de France face à leur télévision. Médias, migrations et enjeux identitaires*, Presses universitaires de Rennes, 353 p.

REVUES D'AILLEURS

Revue électronique suisse de science de l'information : RESSI - ISSN 1661-1682

Jacqueline Deschamps, HES/EG (Haute école de gestion de Genève) Rédactrice en chef de RESS.

Bibliographie à la demande : jacqueline.deschamps@bluewin.ch

RESSI est un périodique suisse en science de l'information en libre accès et gratuit. Revue exclusivement électronique elle paraît deux fois par an et a pour principal

objectif de contribuer au développement scientifique de la science de l'information en Suisse. Pour réaliser ce but, elle privilégie d'une part les écrits théoriques et

pratiques en provenance du territoire helvétique et, d'autre part, elle met à la portée des professionnels suisses des articles issus de la communauté internationale en

science de l'information. En favorisant la publication d'articles d'auteurs majoritairement romands, la revue espère encourager la parution de travaux de recherche dans notre région. Cependant les textes en allemand, en italien, voire en anglais sont aussi acceptés.

Le choix de l'électronique comme unique support reflète la volonté du comité de rédaction de lui donner une large portée, sans qu'il soit nécessaire de gérer des abonnements et des listes de diffusion. Le public visé par la revue est la communauté suisse et internationale concernée par la science de l'information, notamment les chercheurs, les enseignants, les professionnels et les étudiants et l'une de ses ambitions est de créer un forum favorisant le dialogue entre acteurs oeuvrant dans la discipline.

La création de la revue, il y a cinq années, est liée au contexte spécifique des Hautes Écoles Spécialisées (HES - University of Applied Sciences) et au développement des activités de recherche des enseignants, notamment ceux du Département Information Documentaire de la Haute École de Gestion de Genève. La revue a été créée par une petite communauté scientifique qui ne s'est délibérément pas constituée en association, mais qui ressemble plutôt à un collège « invisible » d'enseignants et d'acteurs de terrain, rassemblés autour des problématiques de la science de l'information. En Suisse, et tout particulièrement dans les HES, la recherche

en science de l'information est plutôt pragmatique, et s'organise autour d'interrogations concrètes.

Une année avant le lancement du premier numéro en janvier 2005, un travail de fin d'études d'étudiants du Département Information Documentaire de la Haute École de Gestion de Genève a permis de concevoir la maquette de la revue (création du site, problèmes légaux, etc...) qui a ensuite abouti à sa mise en place et à sa maintenance par le comité de rédaction. La revue est hébergée par la Haute École de Gestion de Genève, les dates de publication ne sont pas fixes, mais en règle générale une parution a lieu au printemps et une autre avant la fin de l'année.

En Suisse, et tout particulièrement dans les HES, la recherche en science de l'information est plutôt pragmatique et s'organise autour d'interrogations concrètes.

Les quatre rubriques de la revue, hormis l'éditorial : études et recherches, expériences professionnelles, événements et recensions d'ouvrages, ne sont pas forcément alimentées à chaque parution. La caractéristique de RESSI est de respecter les règles de publication scientifique pour la rubrique Études et recherches. Les articles proposés sont expertisés en double-aveugle, avec un grand souci de rigueur par les membres du comité de lecture et suivent le proto-

cole habituellement recommandé : envoi de l'auteur par voie électronique, évaluation par deux membres du comité de lecture, remise de l'évaluation avec les modifications requises, corrections par l'auteur et renvoi d'une nouvelle version. Un article ne peut avoir été publié précédemment dans une autre revue. Le comité de lecture est composé d'enseignants en science de l'information en Suisse, en France, et au Canada, mais aussi de professionnels de l'information suisses.

Mais la bonne volonté ne suffit pas toujours. Nous sommes devant une difficulté majeure qui est la faible production d'écrits suisses. Cette situation s'explique par un nombre restreint d'enseignants de niveau universitaire en science de l'information et quant aux professionnels, qu'ils relèvent des bibliothèques, des archives ou de la documentation, ils sont peu à ressentir la nécessité de communiquer sur leur travail.

Au bout de cinq années de parution nous ressentons le besoin de faire évoluer la revue en migrant sur une nouvelle plateforme technologique pour la doter de nouvelles fonctionnalités. Ce travail a été confié à un groupe d'étudiants en information documentaire pendant l'année 2009/2010 et est en voie d'achèvement. C'est un nouveau défi que RESSI s'appête à relever.

Adresse de RESSI : <http://www.ressi.ch>

Cahiers de la documentation / Bladen voor documentatie - ISSN 0007-9804

Guy Delsaut, Rédacteur en chef des Cahiers de la documentation. Bibliographie à la demande : cahiers-bladen@abd-bvd.net

Cahiers de la documentation, ou Bladen voor documentatie en néerlandais, est le titre du périodique de l'Association Belge de Documentation (ABD-BVD) depuis sa création en 1947. Cela fait donc plus de soixante ans que les membres de l'association reçoivent cette revue spécialisée en information et documentation. À l'origine, elle était publiée près de 10 fois par an avant de devenir un trimestriel au milieu des années 60. Elle est aujourd'hui réservée exclusivement aux membres et tirée à près de 400 exemplaires. Chaque numéro comporte quatre à six articles de fond, ainsi que trois différentes rubriques, pour un total variant de 40 à 60 pages.

Gérés par une équipe d'une douzaine de bénévoles, les Cahiers ne disposent pas à proprement parler d'une équipe de rédaction, mais bien d'un Comité de publication. Chacun de ces membres essaie de trouver des auteurs susceptibles d'apporter une contribution intéressante à un public de documentalistes, de bibliothécaires, de knowledge managers,...

bref de professionnels de l'information, principalement belges mais également étrangers. Cette équipe relit également les articles qui lui sont proposés. Chaque article étant accompagné d'un résumé en français et en néerlandais, ce sont également des membres du Comité qui se chargent, la plupart du temps, de ces traductions.

Précisons qu'en tant que revue d'une association nationale belge, elle comprend des articles dans les deux principales langues nationales, le français et le néerlandais, ainsi que certains articles en anglais. Les auteurs sont d'ailleurs originaires de différents pays : la Belgique, bien sûr mais aussi ses voisins, la France et les Pays-Bas, sans oublier des auteurs d'origine suisse, espagnole, britannique, sénégalaise, américaine ou canadienne.

Mais intéressons-nous également au contenu en lui-même ! Les sujets couvrent différents aspects de notre profes-

sion susceptibles d'intéresser nos collègues. Il est difficile de citer ici tous les aspects de la profession qui ont déjà été abordés dans nos pages. Notons, par exemple, une série d'articles sur les brevets, un article sur le knowledge management au sein des cabinets d'avocats, d'autres sur la gestion d'un répertoire spécialisé en ligne, sur les normes et description de ressources électroniques, sur les documentalistes indépendants ou encore sur les SIGB libres. Pour les 60 ans de l'ABD-BVD, la rédactrice en chef d'alors, Simone Jérôme, avait quasi pu retracer l'évolution de notre métier à travers 60 ans de publications dans un article intitulé 60 ans... il était une fois l'ABD. Je vous en conseille vivement la lecture. Cet article faisait partie d'un numéro spécial.

En effet, au fil des ans, plusieurs numéros spéciaux ont également vu le jour. Certains font suite à l'Inforum, notre journée d'étude annuelle, qui nous a permis d'aborder les bonnes pratiques

en 2008 ou des aspects plus humains de notre métier, en 2009. Un numéro a également été consacré à l'information en matière d'environnement, à l'occasion du dixième anniversaire du réseau FELNET. L'année 2010 devrait voir la parution d'un numéro consacré à l'information européenne, à l'occasion de la Présidence belge de l'Union Européenne, et d'un numéro consacré à l'Inforum 2010, sur la place des services d'information au sein des sociétés.

Ajoutons encore une place spécifique laissée à des comptes rendus de conférences, offrant ainsi la possibilité à chacun de se faire une idée de ce qui a pu être dit lors de colloques auxquels il n'a peut-être pas eu l'occasion de participer. Nous ne serions pas complets si nous ne parlions pas également des différentes rubriques, qui font l'écho de diverses publications dans notre secteur. La rubrique Nouvelles parutions annonce ainsi les livres récemment publiés. Si cette rubrique se contente d'annoncer, les Notes de lecture, elles, émettent une critique constructive de ces mêmes ouvrages. Enfin, Regards sur la presse passe en revue une petite

dizaine de revues et mentionne les articles les plus intéressants. L'année 2009 aura été particulière pour les Cahiers de la documentation. Son premier numéro n'aura pas manqué de surprendre nos lecteurs. Dans un souci de modernité, la couverture a été redessinée, laissant à présent la place à la couleur et à une large illustration. Cette nouveauté est la suite logique d'un travail d'amélioration esthétique de notre revue, afin d'être en phase avec la qualité des articles et avec une société moderne qui juge autant par l'image que par le fond.

Au mois de septembre, ce sont près de 150 articles qui ont été placés sur le site de l'ABD-BVD, couvrant ainsi 10 ans d'archives de 1999 à 2008.

Plus marquante encore aura été la mise en ligne de nos archives. Au mois de septembre, ce sont près de 150 articles qui ont été placés sur le site de l'ABD-BVD, couvrant ainsi 10 ans d'archives de 1999 à 2008. Ils sont disponibles librement et

gratuitement à l'adresse <http://www.abd-bvd.be/cahiers.php>. Les articles seront désormais publiés en ligne un an après leur publication dans nos pages. Les années 2010 qui commencent verront certainement le monde de l'information et de la documentation encore évoluer et notre revue se fera largement l'écho des nouvelles techniques et des nouvelles tendances de notre métier, donnant ainsi à nos lecteurs l'occasion de profiter de l'expérience et de la connaissance de collègues. L'échange d'information étant la base même de notre métier, notre revue a certainement encore de beaux jours devant elle, même si elle devra sans aucun doute toujours s'adapter au changement... tout comme notre métier.

Tout renseignement sur l'Association Belge de Documentation et les possibilités d'affiliation sont disponibles sur notre site : <http://www.abd-bvd.be>

De même si vous souhaitez écrire dans les Cahiers de la documentation, vous pouvez visiter les pages qui y sont consacrées (<http://www.abd-bvd.be/cahiers.php>) ou contacter le Comité de publication à l'adresse cahiers-bladen@abd-bvd.net.

Revista latinoamericana de Ciencias de la Comunicacion - ISSN 18076 3026

Bernard Miège, Université Stendhal de Grenoble, GRESEC. Bernard.Miege@u-grenoble3.fr

Cette revue est publiée sous l'égide de l'ALAIC (importante Association latino-américaine «confédérant» les chercheurs en communication) est un périodique scientifique semestriel qui se donne pour objectif de diffuser, démocratiser et de promouvoir les écoles de pensée du continent dans le domaine de la communication. Elle est destinée autant à la communauté académique qu'aux mondes professionnels.

Il s'agit donc d'une revue régionale dans une région (qui ne se limite pas à un continent) où les manifestations et coopérations scientifiques régionales sont régulières (l'ALAIC, qui vient de célébrer son 30^e anniversaire, comprend 22 groupes de travail), et où les revues (en

langues espagnole et portugaise) sont nombreuses, ainsi que les éditions ciblant le domaine. De plus l'ALAIC est en coopération étroite avec les associations nationales et associations spécialisées: post-graduation, maîtrise, etc.

La revue publie:

- des communications scientifiques
- des articles académiques (sur la formation)
- des entrevues
- des études

La revue est, dans un sens, à la fois une revue scientifique et une revue de formation et se veut à l'écoute des questions sociétales relatives à la communication. Elle est publiée depuis 6 ans.

Editeure : Margarida M. Krohling Kunsch (Brésil), professeure à la ECA de l'Université de Sao Paulo (USP)

Contact :

Revista Latinoamericana de Ciências de la Comunicación

ALAIC - Asociación Latinoamericana de Investigadores de la Comunicación
Avenida Professor Lúcio Martins Rodrigues, 443, bloco 22, sala 30
Cidade Universitária / Butantã - São Paulo - SP

Brasil - CEP 05508-900
Tel./Fax: (55-11) 3091-2949

Correo Electrónico: revistaalaic@usp.br
Home page: www.alaic.net

CARTE BLANCHE AUX DOCTORANTS

Parcours et jaillissement

Alain Vaucelle, Institut Telecom SudParis, ARTEMIS, Laboratoire Paragraphe.
Bibliographie sur demande : a.vaucelle@w7com – www.alain-vaucelle.fr

Revenir sur son parcours est toujours un exercice délicat, car plus le temps passe plus la vision de sa propre histoire se nuance ou se radicalise. Cela est d'autant plus vrai que l'expérience acquise au fil des années se superpose en couches

successives servant de pilier et de projection vers le futur. Ayant passé une thèse sur le tard mon parcours est assez atypique. J'ai repris des études de cinéma et en parallèle les Beaux Arts de Bourges dans les années 1988, après avoir été

coordinateur d'un programme de prévention drogue et délinquance dans la Seine-Saint-Denis. Un premier contrat avec la télévision japonaise et me voilà une quinzaine d'année plus tard de retour sur les bancs de l'université en 1997, après avoir

été un observateur attentif à travers l'œil de ma caméra des événements médiatiques tels que la chute du mur de Berlin, la fin de règne de Ceausescu, le Rwanda, l'après Tchernobyl...

Le besoin de passer à quelque chose d'autre, et une certaine lassitude des médias télévisuels associée à une curiosité vers les médias électroniques m'ont poussé à m'inscrire en DESS multimédia, et à poursuivre avec un DEA en parallèle de mon travail comme journaliste reporter d'images. Une rencontre avec celui qui allait devenir mon futur directeur de thèse puis mon ami, m'a décidé à continuer vers un doctorat afin de théoriser mon regard sur le média télévisuel. Cinq années plus tard, après avoir travaillé pour une filiale R&D du groupe Lagardère (Symah Vision), et créé une société de production et de prestations audiovisuelles, j'ai pu soutenir ma thèse de doctorat : *Interactivité et médias télévisuels : vers un nouvel espace de médiation*.

Cette recherche se situe dans un contexte de transformation industrielle du système de communication mondial. Ce travail m'a permis de clarifier les conséquences générales de la production de sens dans les systèmes interactifs. C'est donc en dépassant le cadre purement technique, juridique et commercial que j'ai remis en cause le modèle de représentation de la production de contenus à l'intérieur des systèmes médiatisés.

J'ai orienté ma recherche sur la relation particulière que la télévision instaure entre le média et le téléspectateur et je l'ai analysé à travers le cadre théorique du *feed back* formulée par Norbert Wiener et de son ouvrage *Cybernetics*. Norbert Wiener présuppose que les relations entre les phénomènes ne sont pas fortuites mais bien constitutives du système dans lequel elles s'intègrent. Il s'agit donc d'interpréter, au plan com-

municationnel, les relations entre les phénomènes et les systèmes. Autrement dit, d'observer l'émergence de rapports qui n'étaient pas ou peu représentés en termes d'interactions.

C'est donc adjoindre à l'idée comportementale la notion d'information : le comportement est dès lors perçu comme une interaction qui « permet d'échanger des informations ». D'où l'idée d'une modélisation de la complexité relationnelle empruntée aux sciences sociales. Watzlawick a montré ces deux aspects dans la communication humaine : le contenu et la relation au contenu, de telle sorte que la seconde englobe le premier pour former une métacommunication. Si l'on transpose ces deux modes à l'interactivité audiovisuelle, on voit que cette relation sur les données est à la fois une manière d'ordonner l'information reçue et d'établir une relation contextuelle avec le milieu dans lequel opère l'interactivité. Ce deuxième niveau de relation s'effectue non seulement à travers un système de signes (son, texte, zone interactive...), mais aussi au niveau du sensible. Ce rapport au sensible renvoie à l'environnement proprioceptif de l'interactivité : il ne s'agit plus de rapports prédéterminés par un système machinique, mais de principes relationnels fondés sur l'extrasensoriel.

Ce cadre général contextuel m'a permis d'établir une théorie de l'interactivité et de son implication sociale. J'analyse donc la construction de ce nouvel ethos post moderne qui se met progressivement en place en se superposant aux précédents modèles de représentation des médias. Je mets en évidence ce dualisme relationnel qui met en jeu d'un côté le quantitatif donc le débit et de l'autre l'identitaire. Pour moi, il ne s'agit plus de la communion dans la perception comme les théories précédentes ont pu l'établir, mais de la question essentielle de la présence et

de la représentation de la relation qu'entretient l'homme avec le monde à travers des systèmes machiniques.

Que m'a donc apporté cette thèse ?

En premier lieu une rigueur, celle de l'écriture académique qui est demandé à tout impétrant, afin de faciliter la lecture et la compréhension pour ses futurs lecteurs. En deuxième, une façon de déplier sa pensée de manière claire et précise, et même si cette action de réfléchir doit suivre des méandres, elle ne doit pas perdre de vue l'objectif de ce que l'on a exprimé. En fait l'apport se situe à la fois sur le plan personnel, et sur le plan professionnel.

Cette double compétence acquise de par mon travail et à l'université, qui est donc à la fois théorique et pratique m'a permis de rejoindre l'équipe de recherche du département ARTEMIS de Telecom Sud-Paris dirigée par Françoise Prêteux. Au sein de cette équipe, je coordonne des projets liés à l'audiovisuel et au multimédia. J'interviens aussi sur des problématiques d'interfaces d'outils, et d'ontologies dédiés à des moteurs de recherche et d'indexation pour la filière image. Ce travail est complété par un deuxième contrat avec la Plateforme Arts Sciences et Technologies où je m'occupe des projets de recherche des TPE/PME du secteur audiovisuel du nord/est parisien.

Quelles sont les perspectives pour le futur ? Comme beaucoup de mes confrères, je cherche à stabiliser mon environnement de travail, peut-être par un poste de maître de conférence ou par un contrat à durée indéterminée. Au jour d'aujourd'hui, je ne regrette aucun de mes choix même si cela est parfois difficile, j'ai la chance de travailler dans des environnements de travail matériels et humains satisfaisants.

Expériences et interrogations d'un doctorant tunisien

Mohamed Ali Elhaou, Doctorant en Sciences de l'information et de la communication à l'université Paris 13, LABSIC

Mon père était professeur de langue et de civilisation arabe à la Faculté des Sciences Humaines et Sociales de Tunis connue sous le nom de l'université du 9 avril. Il était le seul dans sa nombreuse famille d'agriculteurs qui avait décidé de poursuivre ses études dans une Tunisie euphorique au sortir de la colonisation en mars 1956. A la suite de son décès prématuré, j'ai décidé de prendre la relève de mon père sans toutefois poursuivre le même chemin.

C'est ainsi que je mène depuis 2004 un travail de recherche sur la rhétorique de « l'ère du Changement » en Tunisie comme une communication organisa-

trice et totalisante dans le pays du jasmin. Cet axe de communication s'est renforcé avec l'accès du Président Zine el Abidine Ben Ali à la tête du pays en 1987 à la suite d'un coup d'Etat « en douceur », qui avait conduit à la destitution de l'ancien Président Habib Bourguibaa.

Depuis 1995, en outre, date de la signature par la Tunisie du traité de Barcelone, les promoteurs de la « Tunisie du changement » optent pour une communication autour de « la mise à niveau » favorisant l'intégration progressive du marché national tunisien dans l'économie-monde européenne.

Dans ce contexte politico-économique, il m'a semblé intéressant de voir si et comment l'entreprise pouvait se faire écho de cette rhétorique, et comment elle prolongeait les problématiques de la modernité tunisienne, jusque dans son mode managérial. J'ai, pour ce faire, observé des responsables entre autres, ceux de Téléperformance Tunisie qui adoptent peu à peu une rhétorique managériale à travers laquelle ils prônent, à leur manière, le « dynamisme », la « réactivité » et l'« adaptation au changement ».

En voulant rendre compte du rapprochement actuel en Tunisie entre le discours

politique et la communication managériale, il m'est apparu judicieux d'articuler ces deux sphères en inscrivant la rhétorique du changement dans la longue durée. Le but est donc de mesurer la place de la communication du changement actuelle à l'aune du processus réformiste tunisien. Celui-ci, à examiner de près, est ancré en effet dans une tradition saint-simonienne vigoureuse depuis l'agonie de l'Empire ottoman, avec le XVIII^e siècle finissant. Dans ce travail de recherche j'ai pu apprendre trois choses : la rigueur méthodologique et scientifique ; l'esprit critique et la nécessité de la prise de recul ; et l'audace, voire même, la nécessité de rendre compte de l'évolution de la Tunisie dans un contexte de répression.

Les difficultés que j'ai rencontrées dans mon parcours sont loin d'être aplanies dans le tumulte de la fin de thèse, d'autant plus que l'avenir professionnel des doctorants en sciences sociales est incertain.

Ayant bénéficié, en effet, d'une formation de qualité à l'Institut de Presse et des Sciences de l'Information et de la Communication (IPSI) de la Manouba en Tunisie, et ayant côtoyé des enseignants de qualité, majoritairement formés en France tels que Zohra Gharbi, Youssef Ben Romdhane, Sadok Hammami, Larbi Chouika, Moez Ben Massoud, Abdallah Hidri, Hatem Sridi, Mohamed Ghézmir, Mohamed Ali Kembli etc., j'ai peu à peu appris à décortiquer le contexte politique, économique, culturel, social tunisien et me familiariser avec les problématiques informationnelles et communicationnelles inhérentes aux réalités médiatiques tunisiennes.

Au terme de ma quatrième année d'étude, après ma soutenance de mémoire ainsi qu'un stage de fin d'études accompli au sein d'une prestigieuse agence française de marketing opérationnel à Tunis UNITEAM en 2003, Madame Zohra Gharbi – à l'époque directrice du département communication d'entreprise à l'IPSI – m'a proposé de couronner mon cursus en poursuivant une formation professionnelle à l'École Française des Attachés de Presse.

Dans ce travail de recherche j'ai pu apprendre trois choses : la rigueur méthodologique et scientifique, l'esprit critique et la nécessité de la prise de recul et l'audace, voire la nécessité de rendre compte de l'évolution de la Tunisie dans un contexte de répression.

La formation y'a été excellente. Les étudiants avaient l'occasion de travailler sur des études de cas pratiques et de répondre également à des problématiques de plusieurs entreprises qui venaient solliciter les conseils des Efapiens. Mais ce cursus, même s'il était de grande qualité, ne fut pas, dans mon cas, la garantie d'effectuer un stage dans les entreprises de communication. J'ai réussi à force de ténacité à obtenir un stage de deux mois au sein de Newsinvest, agence de communication financière.

En ce sens, tout ce que j'ai pu apprendre au sein de l'EFAP, ainsi qu'à l'IPSI, était bien loin du mode de fonctionnement de cette agence, une petite structure dont les activités reposaient sur le directeur et

son adjoint. Durant cette expérience, je traduais des textes anglais en français, je rédigeais certaines annonces d'offres d'emplois que je mettais sur le site, je préparais quelques présentations sur PowerPoint, mais je m'adonnais surtout beaucoup à la photocopie.

Ce stage était loin de mes objectifs de départ. J'ai décidé de poursuivre dans le domaine de la recherche et de l'enseignement. J'ai été accepté à Paris 13 où j'ai rencontré des Français pas comme les autres, des Français ouverts, citoyens du monde, humanistes. Ceux-ci me rappellent les Français que j'ai appris à connaître en Tunisie, en particulier ceux rencontrés dans mon expérience au sein d'Uniteam.

Ces enseignants chercheurs de Paris 13 m'ont donc formé, non seulement à la recherche, mais ils m'ont appris aussi à aller au-delà des difficultés et des contraintes qui se dressent devant moi, à persévérer et à donner le meilleur de moi-même.

Ces rencontres ont été d'un apport humain et scientifique extraordinaire. J'ai vécu ma première expérience d'enseignement, en tant que chargé de cours, en «Initiation à la culture et à la communication d'entreprise» à l'IUT de Villeta-neuse pour les étudiants en Gestion des Entreprises et des Administrations. Au courant de l'année 2010, j'espère soutenir ma thèse. Dans un premier temps je chercherai à trouver un emploi dans le domaine de la communication organisationnelle, mais le métier d'enseignant-chercheur en sciences de l'information et de la communication par fidélité à mon père est également une perspective.

AGENDA

Prix jeune chercheur francophone en SIC

Cadre du projet

Le Prix jeune chercheur s'inscrit dans la dynamique de valorisation des travaux francophones en Sciences de l'information et de la communication. Il vise à encourager, à travers une distinction honorifique, les jeunes chercheurs dont les travaux scientifiques ont été remarqués pour leur qualité et leur originalité.

Le public concerné

Les doctorants et autres jeunes chercheurs francophones ayant soutenu leur thèse dans les deux dernières années.

Intérêt pour le(s) lauréat(s)

- Véritable reconnaissance scientifique à faire valoir dans son CV.

- Promotion sur les supports de publication de la SFSIC (articles, podcast, annonce sur le site...).
- Périodicité

Le prix est attribué tous les deux ans, pendant le Congrès de la SFSIC. Le premier sera attribué lors du Congrès de la SFSIC à Dijon du 23 au 26 juin 2010.

Grand prix

- Edition d'un ouvrage à partir de la thèse aux éditions Hermès Lavoisier
- Invitation au Congrès et au dîner de gala pour le lauréat.

Collecte des propositions

Le candidat présentera sa (ses) recherche(s) en 60.000 caractères maximum (espaces

compris), dans un document type article, auquel il ajoutera un résumé en français et un résumé en anglais.

Éligibilité

Tous les jeunes chercheurs en Sciences de l'information et de la communication ayant soutenu une thèse en français dans les 2 années précédant le Congrès. Ils doivent présenter une lettre de recommandation de leur directeur de thèse ou de laboratoire (ou d'équipe de recherche).

Dates importantes

Date de lancement : 3 décembre
Date limite de dépôt : 15 mars
Publication de la liste des finalistes : 15 mai
Contact : prix@sfsic.org